

**L'ÉLEVAGE ET LE COMMERCE DU BÉTAIL
DANS LE NORD DU CAMEROUN**

PAR

H. FRÉCHOU

Maître de Recherches de l'O.R.S.T.O.M.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	7
PREMIÈRE PARTIE : L'ÉLEVAGE	
CHAPITRE 1 — Les conditions géographiques	9
CHAPITRE 2 — Description de l'élevage traditionnel	14
CHAPITRE 3 — Les effectifs et la répartition géographique du bétail.....	26
CHAPITRE 4 — Les problèmes zootechniques	34
DEUXIÈME PARTIE : LE COMMERCE DU BÉTAIL	
CHAPITRE 5 — Le bétail dans l'économie familiale. De l'élevage à la commercialisation	47
CHAPITRE 6 — Les marchés de bétail	63
CHAPITRE 7 — Les circuits commerciaux	72
CHAPITRE 8 — Les prix	82
CHAPITRE 9 — La boucherie	87
CONCLUSION	96
CARTES	103
BIBLIOGRAPHIE	125

AVANT-PROPOS

En 1960, le Ministère du Plan de la République Fédérale du Cameroun décida d'organiser deux enquêtes sur le commerce du bétail. L'une avait pour objet l'étude du courant commercial qui amène dans le sud du pays, en grandes quantités, du bétail de l'Adamaoua (1). La seconde, consacrée aux régions situées au nord de l'Adamaoua, fut confiée à l'Institut de Recherches Scientifiques du Cameroun, et menée en 1961-62 ; ses résultats ont été exposés dans un rapport (2), qui est reproduit ci-après, avec quelques modifications portant notamment sur le plan de la première partie et sur les statistiques relatives aux effectifs du cheptel bovin.

Dès le début de l'enquête, il est apparu indispensable, pour étudier le commerce du bétail, de prendre connaissance des caractères et des problèmes de l'élevage, et de les exposer dans le compte-rendu. En effet, il est certain qu'une action éventuelle des pouvoirs publics sur les circuits commerciaux devra, pour être adaptée et efficace, tenir compte des faits de production, à la fois parce que ces faits conditionnent le commerce (quantités disponibles, prix de revient...) et parce qu'une réforme du commerce pourrait modifier les conditions de l'élevage. Ceci est valable pour tous les produits, mais, quand il s'agit de bétail sur pied, les liens entre production et commerce sont particulièrement forts et enchevêtrés, puisqu'un animal peut, après avoir été commercialisé, revenir à l'élevage.

*
* *

A propos du titre et du contenu de l'article ci-après, il paraît nécessaire de donner des précisions :

1. L'enquête n'a été menée que sur les bovins, ovins et caprins. L'importance économique de l'élevage d'autres animaux — chevaux, ânes, porcs, volaille — est restée faible dans les régions étudiées.

2. le terme français « Nord-Cameroun » sert couramment à désigner une région administrative qui englobe le département de l'Adamaoua. Or ce département a fait l'objet d'une autre enquête. D'autre part, les régions d'élevage de l'extrême-sud du département de la Bénoué (Tchabbal-Mbéré à l'est de Ngaoundéré, Tchabbal-Gandaba au nord de Tignere) se rattachent, du point de vue de l'élevage et du commerce du bétail, à l'Adamaoua. Il ne sera donc question ici que de la partie du Cameroun limitée vers le sud, de façon évidemment imprécise, par une zone très peu peuplée axée sur le 8^e parallèle. Ainsi défini, le nord du Cameroun englobe la majeure partie du département de la Bénoué, et les départements du Margui-Wandala, du Diamaré, du Mayo-Danai et du Logone-et-Chari ; soit un ensemble territorial d'environ 85 000 km² qui correspond au Secteur Nord du Service de l'Elevage (voir la carte 1).

3. dans le titre, et parfois dans le texte de l'article, le mot « commerce » est pris dans un sens très large. Il est question en effet, non seulement du commerce proprement dit, série d'opérations comprenant au moins une fois l'achat puis la vente d'un même objet, mais de l'ensemble de tous les actes par lesquels une tête de bétail change de propriétaire (don, vente d'éleveur à éleveur...), ensemble dans lequel le commerce proprement dit est étroitement inséré. Quant au mot « commercialisation », souvent employé depuis quelques années à la place du mot « commerce », rappelons qu'il ne désigne normalement que l'acte par lequel un produit entre dans un circuit commercial (vente de ce produit par le producteur).

*
* *

(1) S.E.R.E.S.A. : Enquête socio-économique sur l'élevage dans l'Adamaoua. République du Cameroun (1961).

(2) H. FRÉCHOU : L'élevage et le commerce du bétail dans le nord du Cameroun (I.R.C.A.M., 1963, multip.).

Les renseignements recueillis pendant l'enquête, qui a été menée sur le terrain d'avril à août 1961 et d'octobre 1961 à octobre 1962, proviennent de diverses sources :

1. *dépouillement de la documentation écrite, très abondante mais dispersée et finalement décevante, qui se trouve dans les bureaux du Secteur Nord du Service de l'Élevage (Maroua, Garoua, postes secondaires) : rapports annuels, mensuels et occasionnels, notes, lettres, carnets à souche et cahiers dans lesquels sont notés les mouvements contrôlés du bétail, fiches de marchés et d'abattoirs.*

2. *entretiens avec des vétérinaires et infirmiers du Service de l'Élevage, des responsables locaux (Sarkin-sanou et Sarkin-pawa), des éleveurs, bergers, bouchers et commerçants.*

A tous, et particulièrement à MM. Fernagut, chef du Secteur Nord du Service de l'Élevage, Chadelas, directeur de l'École d'infirmiers vétérinaires de Maroua, Abdoulaye Maïkano, auteur d'une thèse sur l'élevage au Cameroun (1), et Grateau, qui a dirigé dans le nord du Cameroun la campagne internationale menée de 1962 à 1965 contre la peste bovine, je tiens à exprimer ici ma vive gratitude.

3. *emploi de « questionnaires fermés » : deux questionnaires concernaient la consommation de la viande et d'autres produits d'origine animale ; deux autres étaient employés sur les marchés pour interroger les vendeurs et les acheteurs de bétail sur pied. Je remercie tout particulièrement les deux enquêteurs, Sekou Mamadou et Bindoho Alhadji Gare, qui se sont chargés de ce travail.*

En définitive, l'enquête n'a pas fait apparaître d'éléments nouveaux importants, et cette étude a surtout pour objet de rassembler des données dont la plupart étaient déjà connues, mais non écrites ou dispersées dans des documents fragmentaires et d'utilisation difficile. L'ensemble régional à étudier était trop vaste pour que je puisse le connaître intimement ; d'autre part, je n'étais pas en mesure d'organiser une enquête statistique. Faire des monographies régionales qui auront entre autres buts celui de définir avec précision la place de l'élevage dans la vie économique, organiser des enquêtes statistiques sur les marchés et dans les exploitations, tels sont les moyens qui permettront d'acquérir, sur la production animale et sur le commerce du bétail, des connaissances assez solides pour servir de base à l'action des pouvoirs publics.

*
* * *

Le plan de l'étude est le suivant :

— *La première partie est consacrée à l'élevage proprement dit, aux faits de production. Un chapitre présente d'abord les principaux traits du milieu naturel et humain. Puis sont décrits les types traditionnels d'élevage (chap. 2). Dans le chapitre 3, consacré aux effectifs et à la répartition géographique du bétail, apparaît ce qui, actuellement, doit retenir en premier lieu l'attention : le trop grand nombre des bovins. C'est à partir de ce fait que doivent être appréciés les problèmes techniques posés par les tentatives d'amélioration des méthodes d'élevage (chap. 4).*

— *La deuxième partie décrit l'utilisation des produits de l'élevage. Le rôle que joue le bétail dans l'économie familiale (chap. 5) n'a été que très sommairement étudié. L'étude du commerce, qui est actif et complexe dans le nord du Cameroun, part de l'observation des marchés de bétail (chap. 6), pour aboutir à un essai d'analyse des circuits commerciaux (chap. 7). L'étude des prix (chap. 8) est restée, volontairement, peu précise quant aux chiffres. Enfin est décrite la boucherie (chap. 9).*

(1) ABDOLAYE MAÏKANO : *Le facteur humain dans l'élevage au Cameroun*. Thèse pour le doctorat vétérinaire (diplôme d'état). Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (1964).

PREMIÈRE PARTIE : L'ÉLEVAGE

CHAPITRE PREMIER — LES CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES

Dans ce chapitre, il s'agit seulement, en rappelant les principaux traits géographiques du nord du Cameroun, de définir les conditions offertes à l'élevage par le milieu naturel et humain.

I. CONDITIONS GÉNÉRALES

1 — Le milieu naturel (1)

Du fait de sa situation, le nord du Cameroun a un climat de type tropical : chaque année est nettement partagée entre une saison sèche et une saison des pluies. L'existence et la durée de cette dernière sont liées au mouvement de la mousson, masse d'air maritime instable et humide, qui avance vers l'intérieur du continent africain pendant l'été de l'hémisphère boréal. Les températures sont élevées toute l'année ; leur courbe présente deux maxima, l'un au début, l'autre, plus marqué, à la fin de la saison sèche. A Maroua, au centre de l'ensemble régional considéré, l'influence de la mousson s'établit en mai (averses), règne de juin à septembre (pluies fortes et prolongées), diminue à la fin de septembre et au début d'octobre. Pendant cette période, il tombe en moyenne 804 mm d'eau, répartis sur 67 jours pluvieux. Le reste de l'année, les pluies sont nulles ou négligeables. La température moyenne du mois le plus chaud, avril, est de 33 °C.

C'est donc un rythme saisonnier très contrasté qui commande le cycle de la végétation, le régime des eaux à la surface du sol, le développement des parasites, et par conséquent les conditions de vie (alimentation et santé) du bétail.

De juin à octobre, l'eau coule dans tous les thalwegs ; dans les plaines, elle s'étale en flaques et en marécages. L'herbe pousse rapidement. Bien que les glossines quittent leurs refuges de la saison sèche et envahissent de vastes étendues, c'est une période faste pour les bovins, qui grossissent. Par contre, moutons et chèvres sont souvent malades (refroidissements, ingestion de parasites dans les pâturages où l'eau stagne). Après les dernières pluies, les conditions se modifient rapidement. La plupart des thalwegs sont bientôt secs. La végétation arbustive résiste bien (beaucoup d'espèces sont vertes même en avril), mais l'herbe jaunit, durcit, perd sa valeur alimentaire. D'un mois à l'autre, les points d'eau sont de plus en plus espacés, la nourriture de plus en plus rare. Le petit bétail se maintient généralement en bon état, mais les bovins maigrissent.

(1) Pour plus de détails, voir : Atlas du Cameroun, IRCAM, 1960.

Pendant une année moyenne du point de vue climatique, les conditions sont donc difficiles ; or la durée et l'intensité de la saison des pluies varient d'une année à l'autre, et cela peut avoir de graves conséquences. Quand le total des précipitations est faible (minimum observé à Maroua : 548 mm), les points d'eau sont taris plus vite pendant la saison sèche. Quand les premières pluies capables de faire pousser l'herbe sont tardives, l'état des bovins empire dangereusement.

2. — Les populations.

L'histoire mouvementée du nord du Cameroun et des régions voisines (notamment la pénétration des Peuls et les luttes qu'ils ont menées contre les populations plus anciennement installées) a eu pour conséquences la juxtaposition et parfois le mélange d'un grand nombre d'ethnies, dont plusieurs débordent les frontières du Tchad et de la Nigéria. Or ces ethnies ont des comportements très différents dans le domaine de l'élevage : elles accordent à cette activité une part plus ou moins importante dans leur organisation socio-économique, s'intéressent plus particulièrement à telle ou telle espèce animale, s'en occupent et en utilisent les produits différemment. On peut distinguer à cet égard, parmi les 1 200 000 habitants du nord du Cameroun, trois groupes principaux :

— les peuples éleveurs de bovins : Arabes du Logone-et-Chari et du nord de l'arrondissement de Mora ; Peuls établis surtout dans la plaine du Diamaré et le centre du bassin de la Bénoué ; Mbororo qui fréquentent principalement les régions situées au sud du 10^e parallèle. Au total, près du tiers de la population totale.

— les ethnies « païennes » qui habitent les massifs montagneux de l'ouest, le sud du Diamaré, la plaine du Logone et le sud du bassin de la Bénoué. Ces populations (soit près de 800 000 personnes) s'occupent d'élevage moins que les précédentes, et possèdent surtout du petit bétail, parfois presque exclusivement des caprins.

— des ethnies numériquement faibles (Mandara, Haoussa, Bornouans, Kotoko), qui, comme les précédentes, possèdent surtout du petit bétail, mais qui, étant converties à l'Islam, ont des habitudes de consommation différentes. Elles tiennent d'autre part une place relativement grande dans le commerce du bétail.

Il faut noter cependant que ces préférences et habitudes des ethnies ne sont pas fixées une fois pour toutes, mais ont pu et peuvent évoluer en fonction de données politiques (relations entre ethnies, domination, pillages, refoulement) ou économiques (augmentation des possibilités de troc ou d'achat). Ainsi, il semble que plusieurs ethnies païennes (Giziga et divers groupes montagnards) s'intéressaient autrefois à l'élevage des bovins, mais ont perdu leurs troupeaux à l'occasion de guerres. En se sédentarisant, Peuls et Arabes ont fait à l'agriculture une plus grande place dans leurs activités. Certaines populations d'agriculteurs, Massa et Toupouri notamment, possèdent actuellement un grand nombre de bovins. Par conséquent, la distinction classique entre peuples éleveurs et peuples agriculteurs ou pêcheurs reste valable (et toute tentative des pouvoirs publics de transformer l'élevage doit encore en tenir compte), mais la situation qu'elle caractérise est simplement l'état actuel d'un processus socio-historique, qui a comporté et comporte toujours des facteurs d'inertie et des facteurs de changement.

Parmi les facteurs humains qui conditionnent les caractéristiques et les possibilités de l'élevage, il faut mentionner le rôle fondamental de la densité démographique. Etant donné que l'élevage, particulièrement l'élevage extensif des bovins, exige, plus que l'agriculture sédentaire, la disposition de vastes espaces, on s'attendrait, soit à ce que les membres des peuples éleveurs se dispersent par petits groupes parmi les agriculteurs, soit à ce que les régions occupées uniquement par des Peuls, Arabes ou Mbororo soient plus faiblement peuplées que le reste du pays. Or il n'en est pas toujours ainsi ; il existe en certaines parties du nord du Cameroun une contradiction entre les facteurs ethno-historiques et les conditions démographiques.

II. LES RÉGIONS DU NORD DU CAMEROUN (1)

La différenciation régionale est liée aux variations :

— des facteurs naturels :

- la latitude : la pluviosité diminue, du sud au nord, de 1 250 à 550 mm.
- le relief : l'altitude varie de 300 à 2 000 m.
- l'hydrographie : certaines parties du nord du Cameroun sont arrosées par des cours d'eau importants, originaires de régions plus méridionales où la saison des pluies est plus longue et plus abondante

— des facteurs humains :

- le mélange ou, plus souvent, la répartition en domaines séparés de populations d'agriculteurs et d'éleveurs de bovins.
- la densité du peuplement, qui varie de moins de 5 à plus de 100 habitants par km².

Entre les régions que l'on peut ainsi définir, il serait bien entendu illusoire de vouloir tracer partout des limites précises ; le passage de l'une à l'autre est souvent graduel. D'autre part, à l'intérieur de chacune, la topographie et les conditions géo-pédologiques créent des nuances locales sur les plans hydrologique et botanique.

Le découpage suivant tient compte surtout, dans ses grands traits, des faits naturels.

1 — La région de la Bénoué, qui correspond à peu près au département du même nom, moins l'arrondissement de Guider, est limitée au sud par les contreforts de l'Adamaoua (Gandaba, Ngay), au nord par ceux du Margui-Wandala (Peske-Bori).

Le relief y présente des aspects variés : des plaines alluviales, axées sur la Bénoué et ses affluents, sont encadrées par des collines et des petits massifs montagneux (Alantika, massif de Poli, montagnes de Tchollire, Tinguélin). La saison des pluies est assez généreuse (1 250 à 1 000 mm du sud au nord). Les rivières venues de l'Adamaoua (Bénoué, Faro, Déo) conservent un petit débit apparent pendant une bonne partie de la saison sèche ; le sous-écoulement persiste ensuite dans tous les thalwegs de quelque importance. La végétation, du type « savanes soudaniennes arborées et boisées et forêts claires sèches soudaniennes », est assez touffue ; dans les vallées principales, dont le fond est inondé pendant la saison des pluies, s'étendent des pâturages de saison sèche, assez grands le long du Mayo-Kebbi et du Faro.

Dans l'ensemble, cette vaste région est faiblement peuplée, au sud par de petits groupes ethniques païens, ailleurs surtout par les Peuls. Aussi est-ce là que se rencontrent le plus de Mbororo. La densité du peuplement ne s'élève notablement que dans le massif de Poli et près des monts Alantika d'une part, autour de Garoua d'autre part.

Population peu nombreuse, végétation relativement drue, nombreux points d'eau, pâturages de saison sèche : de telles conditions semblent favorables à l'élevage. Malheureusement, la végétation est principalement arbustive, et surtout cette région (plus particulièrement sa partie méridionale et les vallées) est infestée de glossines.

2 — Montagnes du Margui-Wandala, de l'arrondissement de Guider et des environs de Méri

Cet ensemble montagneux forme un bloc compact dans le pays mafa (ou matakam) et le long de la frontière nigérienne ; vers le nord, l'est et le sud, il se fragmente en contreforts et massifs isolés entourant

(1) Voir les cartes 1, 2, 3 et 4.

des bassins et des vallées encaissées. Par suite de la direction générale de la mousson (SSW-NNE), les pluies sont un peu plus fortes et précoces, à latitude égale, que dans la plaine du Diamaré (950 à 850 mm) ; l'avantage est net surtout pour le versant nigérien. L'écoulement des eaux est rapide, mais des sources persistent dans les bas-fonds pendant la saison sèche. La végétation, à l'état naturel, est du type « savane soudanienne d'altitude ».

Mais cette végétation naturelle a été fortement dégradée par les défrichements et les feux de graminées. En effet, on observe dans ces montagnes un peuplement dense ou très dense, dans lequel les ethnies païennes d'agriculteurs dominant largement. Quelques groupes de Peuls sont installés çà et là, par exemple sur le plateau de Mokolo et surtout dans les bassins de Gawar et Hina et dans les larges vallées qui fragmentent le massif dans l'arrondissement de Guider.

Les conditions humaines sont donc actuellement peu favorables à l'élevage, surtout à l'élevage extensif des bovins. Notons cependant que celui-ci peut bénéficier pendant la saison sèche de l'existence de pâturages dans les dépressions.

3 — La plaine du Diamaré couvre le département du Diamaré, le nord de l'arrondissement de Mora et l'ouest du département du Mayo-Danai. En pente faible vers l'est et le nord-est, elle est dominée çà et là, surtout dans sa partie occidentale, par des reliefs isolés. Le climat de cette région est le climat « moyen » du nord du Cameroun, décrit ci-dessus à partir des caractéristiques de la station de Maroua. Pendant la saison des pluies, les torrents originaires du Margui-Wandala traversent une partie de la plaine, et s'y perdent ; en dehors des abords de leurs lits, l'écoulement en surface est difficile, et les eaux données par les pluies locales s'infiltrent ou stagnent. Dès le début de la saison sèche, l'eau disparaît de la surface du sol, sauf dans les petites dépressions marécageuses particulièrement nombreuses au sud de Bogo et au sud de Moulvouday, d'où elle s'évapore peu à peu. Mais le sous-écoulement persiste à faible profondeur dans le lit sableux des principaux cours d'eau.

La végétation est plus maigre que dans le bassin de la Bénoué ; c'est la « steppe sahélienne à épineux ». Il semble qu'après élimination de la flore soudanienne par l'homme, la région a été colonisée par une flore sahélienne incomplète ; d'où un nombre d'espèces végétales relativement réduit notamment parmi les graminées (1). Certaines espèces arbustives (acacias, faidherbia...) donnent des feuilles et des gousses appréciées surtout par le petit bétail. Mais les ressources en eau et en pâturages sont très insuffisantes pour l'élevage des bovins pendant la saison sèche.

A l'intérieur de cette région, les facteurs humains se combinent de diverses façons : les zones occupées par les Peuls sont peuplées tantôt faiblement (nord, secteur Mindif-Moulvouday) tantôt fortement (axe Bogo-Maroua) ; il en est de même dans les zones où sont installées des ethnies païennes : la population est peu nombreuse dans le sud-ouest (pays giziga), dense dans le sud-est (pays toupouri).

4 — La plaine du Logone s'étend sur l'est du département du Mayo-Danai et sur tout le département du Logone-et-Chari.

Les pluies diminuent progressivement vers le nord (554 mm en moyenne à Fort-Foureau). Mais le fait majeur, ici, est d'ordre hydrologique ; dans cette zone très plate, chaque année, le Logone, le Chari, leurs défluent et les cours d'eau autochtones débordent largement. L'inondation est soutenue, à la fin de la saison des pluies, par les eaux que le Logone et le Chari drainent de leur bassin supérieur. Ces conditions hydrologiques modifient profondément le paysage végétal. Les parties en relief sont couvertes par la steppe sahélienne à épineux, formation qui correspond aux conditions climatiques locales. Les bourrelets qui bordent les cours d'eau portent des galeries forestières. Dans les parties légèrement déprimées (yaere),

(1) Renseignements donnés oralement par M. KOEHLIN.

l'eau s'étale et stagne ; pendant la saison sèche, au fur et à mesure que l'eau disparaît de la surface, un tapis herbacé recouvre le sol. Des prairies naturelles, où croissent en particulier les graminées, intéressantes du point de vue fourragère, connues sous le nom de bourgou, s'étendent alors sur de vastes espaces.

Trois zones peuvent être distinguées le long du Logone et du Chari. Au sud, dans les pays massa et mousgoum, les terres non inondées sont assez étendues pour permettre un peuplement assez nombreux. Entre Pouss et la latitude de Logone-Birni, l'inondation recouvre presque entièrement le sol, et l'on ne rencontre que quelques villages ; cette zone constitue une réserve de pâturage de saison sèche, la plus vaste du nord du Cameroun. Enfin, dans la moitié nord du département du Logone-et-Chari, les yaere se fragmentent entre les secteurs non inondés, et le peuplement, arabe et kotoko, est assez dense.

Les prairies naturelles de la plaine du Logone, qui se prolongent en territoire tchadien, sont un atout majeur pour l'élevage. Mais les glossines pullulent dans la plaine à inondations ; réfugiées dans les boisements proches des cours d'eau pendant la saison sèche, elles envahissent tout le département du Logone-et-Chari pendant les pluies.

CONCLUSION

Les conditions générales du nord du Cameroun sont celles que l'on observe en Afrique dans toute la zone soudano-sahélienne : cohabitation de populations qui, traditionnellement, ont des comportements différents en matière d'élevage ; existence d'une longue saison sèche qui arrête le développement de la végétation et rend difficile, plusieurs mois chaque année, l'alimentation du bétail.

Mais les obstacles que les conditions naturelles et humaines opposent à l'élevage et les avantages qu'elles lui offrent varient ici fortement, et ceci sur de courtes distances. Des régions relativement petites s'opposent, et dans une certaine mesure se complètent. La répartition des ethnies en domaines séparés, la densité du peuplement, les inondations qui sont à la fois pourvoyeuses d'herbe et de glossines sont les facteurs principaux de cette forte différenciation régionale qui est un trait remarquable du nord du Cameroun.

CHAPITRE 2 — DESCRIPTION DE L'ÉLEVAGE TRADITIONNEL

A. LES TYPES D'ÉLEVAGE

Dans l'ensemble du nord du Cameroun, l'élevage est presque toujours extensif : les éleveurs n'appliquent pas, généralement, des techniques propres à accroître le rendement de leurs troupeaux, notamment en consacrant une part de leur activité à produire la nourriture de leur bétail ; celui-ci doit chercher lui même son alimentation dans la végétation spontanée. Mais la vie des éleveurs est organisée de façons différentes, selon l'importance que cette recherche de l'alimentation du bétail a, ou avait autrefois, dans l'organisation socio-économique de chaque groupe ethnique ; on peut ainsi observer dans le nord du Cameroun les types d'élevage extensif que l'on rencontre un peu partout dans le monde : nomadisme, transhumance, élevage sédentaire.

I. LE NOMADISME

1 — Les véritables nomades sont des Mbororo, c'est-à-dire des Peuls non encore fixés, restés tels qu'étaient sans doute tous les Peuls il y a quelques siècles. Ils vivent en petits groupes familiaux, se déplaçant d'un pâturage à l'autre avec leurs troupeaux composés presque uniquement de bovins de grande taille (« zébus mbororo »), auxquels se joignent quelques têtes de petit bétail. C'est chez eux que le rapport bétail/hommes est, de loin, le plus élevé ; les produits de l'élevage sont leur seule ressource.

On rencontre quelques Mbororo dans le nord de l'arrondissement de Mora ; ils sont plus nombreux dans le sud et le sud-est du Diamaré (Kaélé, Mindif, Moulvouday, Kalfou) ; mais leur domaine de prédilection est dans le bassin de la Bénoué, où la population est peu nombreuse. Partout ils vivent en demi-étrangers ; leurs contacts avec les autres populations se réduisent généralement aux demandes d'installation temporaire et à quelques échanges de produits (bœufs, lait, peaux contre mil et vêtements), effectués en brousse ou sur les marchés.

Leurs déplacements à l'intérieur des zones qu'ils fréquentent obéissent au rythme des saisons et à ses incidences sur la végétation, accessoirement à des motifs divers (entente plus ou moins bonne avec les populations sédentaires ou avec les autorités administratives). Mais ces mouvements de directions variées ont dans l'ensemble une résultante dirigée vers l'est ou le sud-est : des Mbororo de Nigéria viennent au Cameroun, passent une saison ou quelques années dans le bassin de la Bénoué, puis vont dans le sud-ouest du Tchad ou en République Centrafricaine, parfois en traversant l'Adamaoua. Plusieurs milliers de bœufs passent ainsi les frontières, certaines années.

Des Mbororo arrivent cependant à s'attacher à une région pendant une longue série d'années ; leurs relations avec les autres populations sont alors plus suivies : des Peuls leur confient parfois leur bétail pour la transhumance. Quelques-uns finissent même par se fixer : un groupe assez important s'est sédentarisé dans le canton de Figuil.

La présence de Mbororo, leurs migrations continues et leur caractère indépendant posent de sérieux problèmes aux autorités administratives. Le Service de l'Élevage, qui voit en eux des agents de propagation de maladies contagieuses d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, s'efforce de leur faire accepter les vaccinations périodiques et de contrôler leurs mouvements ; il y est parvenu dans une certaine mesure : dans les postes vétérinaires de la Bénoué, de nombreux « laissez-passer » sont demandés par des Mbororo.

2 — Des déménagements d'éleveurs peuls ou arabes qui en apparence sont solidement installés dans leur habitat se produisent encore fréquemment. Des groupes de plusieurs familles partent avec leurs troupeaux

dans une autre région, voire dans un pays voisin. Certaines années, plusieurs centaines d'hommes et quelques milliers de têtes de bétail passent ainsi du Cameroun au Tchad ou en Nigéria, ou vice-versa. Les causes de ces migrations, qui ont parfois le caractère de fuites, sont variées : inondations anormalement fortes dans le Logone-et-Chari ; insuffisance des pâturages par suite de l'extension des cultures ; mesures administratives mal accueillies (impôts sur le bétail, interventions sanitaires jugées insupportables) ; discordes entre chefs et administrés ; recrudescences locales du brigandage.

Ces mouvements accidentels, même quand ils durent quelques mois ou quelques années, ne doivent pas faire considérer ceux qui les accomplissent comme des nomades, puisqu'ils partent d'un point d'habitat auquel ils étaient attachés depuis longtemps pour s'installer en un autre point d'habitat permanent (ou revenir à un ancien). D'ailleurs, il arrive aussi que des groupes d'agriculteurs ou d'artisans appartenant à des ethnies très diverses déménagent et à l'occasion passent une frontière. Mais pour ceux qui sont avant tout des éleveurs, la recherche de pâturages, la fuite devant les épizooties sont des causes supplémentaires d'instabilité ; le nombre de ces déménagements, l'importance des effectifs de bétail qu'ils déplacent, montrent que la sédentarisation de beaucoup de Peuls et d'Arabes, notamment de ceux qui ont des troupeaux importants, reste encore assez précaire.

II. LA TRANSHUMANCE (1)

La transhumance est pratiquée, dans le nord du Cameroun, par les Arabes du Logone-et-Chari et par les Peuls du Diamaré et de la Bénoué ; de plus, le Cameroun reçoit chaque année des troupeaux nigériens. Les animaux qui transhument sont surtout des bovins ; mais beaucoup de Nigériens et d'Arabes du Logone-et-Chari, et quelques Peuls (notamment du nord du Diamaré) emmènent aussi en transhumance du petit bétail. Les effectifs ainsi mis en mouvement sont considérables ; chaque année, le Service de l'Élevage délivre des « laissez-passer de transhumance » pour 100 à 150 000 bovins et 10 à 50 000 moutons et chèvres (y compris le bétail nigérien) ; mais beaucoup d'éleveurs se déplacent sans laissez-passer.

On ne peut décrire, même de façon sommaire, le mécanisme de ces migrations saisonnières qu'en présentant l'une après l'autre les trois grandes régions dont les habitants pratiquent la transhumance. Dans chacune, les troupeaux et les bergers qui les guident s'éloignent de leur habitat principal soit pendant la saison sèche soit, moins fréquemment, pendant la saison des pluies.

1 — La transhumance dans le Logone-et-Chari

Les éleveurs arabes du Logone-et-Chari et de l'extrémité septentrionale de l'arrondissement de Mora bénéficient de conditions naturelles particulières : dans cette région, les zones sèches, parce que légèrement surélevées ou sableuses, sont peu étendues et alternent avec des dépressions dont le fond reste humide et où la végétation reste verte pendant la saison sèche : abords du lac Tchad et des cours d'eau, et petites cuvettes fermées. Il en résulte que les troupeaux n'ont à effectuer que des déplacements de quelques kilomètres. Généralement, toute la famille de l'éleveur va s'installer en bordure d'une dépression, dans un « village de saison sèche », où l'habitat persiste d'année en année (il est cependant plus sommaire que dans les villages de saison des pluies). Ces mouvements alternatifs de faible ampleur (et pour cette raison accomplis sans demande de laissez-passer), mais qui entraînent tous les membres des familles d'éleveurs, doivent de ce fait être considérés comme une forme de semi-nomadisme. Mais la véritable transhumance existe aussi dans la même région :

(1) Voir la carte 5.

a — TRANSHUMANCE DE SAISON SÈCHE

Comme, dans la moitié septentrionale du Logone-et-Chari, les dépressions qui servent de pâturages de saison sèche sont par endroits insuffisantes pour le bétail des villages voisins, quelques troupeaux doivent aller au loin ; des bergers non accompagnés de leur famille les conduisent vers les grands yaere qui s'étendent au sud de Logone-Birni.

D'autre part, des Nigériens amènent chaque année, d'après les contrôles du Service de l'Élevage, 15 à 20 000 bovins en moyenne (surtout de la mi-février à la fin d'avril) et un nombre très variable de caprins et d'ovins (surtout en janvier, février et mars). Une partie de ceux qui n'ont que du petit bétail séjournent dans le nord-ouest du département du Logone-et-Chari ; les autres vont dans les grands yaere camerounais du Logone, ou au Tchad. Le retour en Nigéria s'effectue en juin.

b — TRANSHUMANCE DE SAISON DES PLUIES

Des éleveurs arabes de la région de Makari passent la saison sèche au Cameroun, où ils ont leur habitat principal et sont légalement domiciliés ; au moment des inondations, fuyant l'eau et les glossines, ils partent avec leurs troupeaux en Nigéria, y font quelques cultures, et reviennent chez eux après les récoltes. Leurs migrations saisonnières sont donc semblables à celles des Nigériens, mais leur habitat principal se trouve près des pâturages de saison sèche.

2 — La transhumance des Peuls du Diamaré

A l'intérieur de l'ensemble que constitue le nord du Cameroun, c'est la plaine du Diamaré, telle qu'elle a été définie plus haut, c'est à dire englobant le département du Diamaré, l'ouest du Mayo-Danaï et le nord et l'est de l'arrondissement de Mora, qui, pendant la saison sèche, présente sur les plus grandes surfaces des conditions difficiles pour le bétail : manque d'herbe et d'eau. Or la majeure partie du Diamaré est habitée par des Peuls, qui ne sont en minorité que dans le sud et le nord-ouest, et le bétail bovin y est très nombreux. Aussi est-ce la région d'où les départs en transhumance sont les plus nécessaires et les plus massifs.

a — TRANSHUMANCE DE SAISON SÈCHE

Chaque année, les éleveurs de cette région demandent, dans les postes du service de l'Élevage, des laissez-passer de transhumance pour 40 000 à 120 000 bovins. En réalité, d'après les renseignements oraux recueillis dans les villages, il semble que l'effectif réel des transhumants du Diamaré atteigne ou dépasse 200 000. En principe, ne restent dans les villages que quelques vaches laitières et les animaux trop jeunes ou trop vieux pour supporter les fatigues du voyage.

Les zones d'accueil, atteintes en un à cinq jours de marche, entourent le Diamaré. D'après les contrôles du Service de l'Élevage, la répartition entre elles des troupeaux du département du Diamaré, de l'arrondissement de Mora et du département du Mayo-Danaï a été la suivante pendant la campagne 1961-62 (nombre de laissez-passer de transhumance) ; voir tableau 1, page 17.

La plupart des troupeaux se rendent dans la zone des grands yaere du Logone ; ceux d'entre eux qui partent dès le début de la saison sèche s'arrêtent quelque temps dans les pâturages qui bordent cette zone à l'est (vers Girvidig par exemple) ; ensuite ils s'installent entre Logone-Birni et Pouss, ou en territoire tchadien. Les troupeaux à destination des yaere du sud-est du Mayo-Danaï peuvent de même s'arrêter vers Kalfou, puis franchir la frontière. Beaucoup d'éleveurs qui prennent un laissez-passer pour la zone du Mayo-Kebbi vont également au Tchad. Peu nombreux sont les troupeaux tchadiens qui viennent au Cameroun.

Les vallées du sud du Margui-Wandala et du nord-ouest de l'arrondissement de Guider reçoivent, en plus des troupeaux du Diamaré, ceux des Peuls du plateau de Mokolo et du bassin de Gawar-Hina. La frontière est souvent traversée par les transhumants, tant nigériens que camerounais.

TABLEAU 1

ZONES DE DÉPART	ZONES DE DESTINATION					TOTAL	
	Yaere du Logone	Sud-Est du Mayo-Danaï	Kaélé	Mayo-Kebbi	Sud du Margui-Wandala		
Nord et est de l'arr ^t de Mora	140					140	
Arrondissement de Maroua	Nord	462	9		1	11	483
	Centre et est	136	19		16	48	219
	Ouest et sud-ouest .	18	4	1	17	60	100
Arrondissement de Bogo.....	120	7				127	
Centre et ouest de l'arr ^t de Mindif	30	30	9	65		134	
Est de l'arr ^t de Mindif (Moulvouday)	61	38	1			100	
Zone de Gidigis et Doumrou	12	10		12		34	
Zone de Girvidig, Kalfou, Yagoua (Mayo-Danaï)	11	115				126	
Total	990	232	11	111	119	1 463	

Les dates de départ s'échelonnent de novembre à avril. Elles varient d'une année à l'autre, selon l'abondance et la durée de la saison des pluies précédente. Au cours de la campagne 1961-62, la répartition dans le temps des départs a été la suivante :

TABLEAU 2

	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Début juin
Arrondissement de Mora ...		2	46	17	70	5		
Arrondissement de Maroua..		86	181	32	383	46	65	9
Arrondissement de Bogo	2	12	58	13	22	18	2	
Centre et ouest de l'arr ^t de Mindif	58	44	24	3	1	4		
Zone de Moulvouday, Gidigis, Doumrou	37	29	45	16	3	4		
Zone de Girvidig, Kalfou, Yagoua.....		8	111	6	1			
Total	97	181	465	87	480	77	67	9

Dans l'ensemble, les troupeaux du sud de la plaine sont partis plus tôt. Pour la moitié nord de la plaine, la courbe des départs présente deux maxima, en janvier et en mars.

Dans les dernières semaines de cette campagne, une ultime vague de transhumants est partie, principalement du centre-ouest du Diamaré (Kodek, Maroua, Gazawa, Ndoukoula). Cela ne s'était pas produit (ou du moins n'avait pas été enregistré) l'année précédente. Ces troupeaux ont presque tous été emmenés vers les vallées du Margui-Wandala, avec l'espoir d'y profiter d'une poussée de végétation due aux premières pluies, qui, rappelons-le, sont un peu plus précoces sur les montagnes que dans le Diamaré.

b — TRANSHUMANCE DE SAISON DES PLUIES

Pendant la saison des pluies, de nombreux troupeaux de bovins appartenant à des éleveurs du centre du Diamaré (environs de Gazawa, Maroua, Balaza, Yoldeo, Djapay) partent vers le sud et le sud-est.

Pour expliquer ce mouvement, quelques propriétaires disent qu'ils éloignent leurs bœufs parce qu'ils ne veulent pas que leurs voisins en connaissent le nombre. Mais la plupart donnent une explication qui paraît meilleure car elle correspond à une donnée objective réalisée justement dans cette contrée : les espaces à pâturer pendant la saison des pluies (jachères et terres incultivables) manquent par suite de la grande étendue des zones cultivées : il ne reste pour le bétail que quelques morceaux de brousse, souvent enchevêtrés avec les champs ; les troupeaux ne trouvent pas assez de nourriture, et il est difficile de les garder. Effectivement les départs se font vers des secteurs du Diamaré moins cultivés : sud de l'arrondissement de Mindif, environs de Kalfou, de Gidigis, de Moutouroua.

Ce mouvement est moins massif, et part d'une zone moins étendue que la transhumance de saison sèche. Comme il n'a pas donné lieu jusqu'à présent à la délivrance de laissez-passer, on ne dispose d'aucune donnée numérique sur les effectifs déplacés et leur répartition. Mais il est certain — tous les informateurs, membres du Service de l'Élevage ou villageois, sont d'accord là-dessus — que le nombre des transhumants de saison des pluies est de plus en plus élevé.

3 — La transhumance dans la Bénoué

a — TRANSHUMANCE DE SAISON SÈCHE

Il existe dans le bassin de la Bénoué plusieurs zones distinctes d'où les troupeaux de bovins partent pendant la saison sèche, et, entre elles et autour d'elles, plusieurs zones de réception. Dans ces conditions, les itinéraires des transhumants sont généralement plus courts que ceux des troupeaux du Diamaré (mais plus longs que ceux des troupeaux du Logone-et-Chari), et une carte très précise ferait ressortir à la fois la divergence de ces mouvements à partir des zones sèches (comme dans le Diamaré) et leur convergence vers les zones humides.

Les troupeaux des Peuls qui habitent aux environs de Guide₁ (cantons de Guider, Mayo Loué, Figuil, Golombé) partent surtout de décembre à février. Un peu plus de la moitié d'entre eux vont vers la partie inférieure des vallées du Mayo-Oulo et du Mayo-Louti, et vers la vallée du Mayo-Kebbi surtout entre le confluent du Mayo-Oulo et Léré (Tchad). Les autres se rendent dans les vallées de l'ouest et du nord-ouest de l'arrondissement de Guider et du sud du Margui-Wandala, où ils se mêlent à des troupeaux venus du Diamaré et de la zone Mokolo-Gawar.

Plus au sud, on peut, sans trop entrer dans le détail, distinguer trois zones de départ situées respectivement au nord-ouest de Garoua (Dembo, Bachéo, Demsa), au sud de Garoua (Tchéboa) et à l'est (Adumri, Rey-Bouba). Les troupeaux partent de ces régions, principalement de janvier à mars, vers les bas-fonds situés le long de la Bénoué et de ses affluents (Tyel, Kebbi, Rey, Faro et Déo). Beaucoup se contentent de parcourir quelques kilomètres pour atteindre le bas-fond le plus proche, mais certains franchissent une vallée pour aller dans une autre où les pâturages sont plus étendus. Ainsi, c'est la vallée du Faro et celle de son affluent le Déo qui reçoivent les effectifs les plus importants (au moins la moitié du total) ; elles reçoivent, de plus, des troupeaux nigériens.

b — TRANSHUMANCE DE SAISON DES PLUIES

En juin et juillet, des éleveurs recensés dans le centre et l'ouest du bassin de la Bénoué (Demsa, Garoua, Tchéboa) demandent encore des laissez-passer de transhumance, généralement à destination du nord de l'arrondissement de Garoua et de l'arrondissement de Guider ; quelques-uns se dirigent vers l'extrême-sud de l'arrondissement de Garoua. La plupart d'entre eux sont des Mbororo, dont le nomadisme est en quelque sorte décomposé du point de vue administratif en deux mouvements de transhumance par an. Mais certains Peuls aussi pratiquent la transhumance de saison des pluies après la transhumance de saison sèche, à partir du village où reste leur famille.

Ces départs en juin et juillet ont pour but principal de fuir les zones trop humides et infestées de glossines. La transhumance de saison des pluies n'a donc pas ici la même signification que dans le Diamaré. Il est vrai que quelques éleveurs Peuls des environs de Garoua déclarent expédier leurs bovins vers le nord « à cause de l'extension des cultures » ; mais ceci ne peut être vrai que très localement, là où des terres sont mises en valeur par des agriculteurs descendus des montagnes, car les zones vers lesquelles se dirigent la plupart des transhumants sont aussi ou plus cultivées que celles d'où ils partent.

III. L'ÉLEVAGE SÉDENTAIRE

Les peuples du nord du Cameroun autres que les Mbororo, les Arabes et les Peuls pratiquent exclusivement l'élevage sédentaire (il leur arrive parfois, cependant, de confier leurs bovins à un berger peul, qui les emmène en transhumance). Ces populations sont généralement païennes (deux exceptions notables : les Mandara et les Kotoko) ; leur activité principale est l'agriculture, ou, dans le cas des Kotoko, la pêche ; pour elles, l'élevage n'est qu'un complément, et leurs membres ne possèdent qu'exceptionnellement de grands troupeaux. Leur cheptel se compose principalement de petit bétail, surtout de caprins ; cependant les Masa et les Toupouri élèvent couramment des bovins.

D'autre part, chez les Peuls, l'élevage n'est qu'en partie transhumant : certains éleveurs peuls ne transhument absolument pas, parce qu'ils disposent à proximité de leur habitat permanent de pâturages de saison sèche ; c'est le cas de nombreux Peuls de la Bénoué. De toutes façons, nous l'avons vu, quelques bovins et presque toujours le petit bétail des éleveurs transhumants reste toute l'année au village.

Au total, sont sédentaires plus des 9/10 du petit bétail et près de la moitié des bovins. Enfin, la plupart des bovins qui transhument pendant la saison sèche séjournent près de l'habitat permanent de leur propriétaire pendant la saison des pluies ; les conditions de leur entretien sont alors les mêmes que celles concernant le bétail sédentaire.

Le logement du bétail séjournant au village est généralement sommaire. Les moutons et les chèvres, sensibles aux intempéries, sont les mieux protégés : on construit pour eux de petites huttes, ou bien ils s'abritent entre les pilotis des greniers surélevés. Quant aux bovins, ils passent généralement la nuit en plein air, soit à l'intérieur des villages, soit dans des enclos de branchages et d'épines situés à l'écart. Cependant les éleveurs qui n'ont que quelques têtes leur installent parfois, pour la saison des pluies, un petit hangar couvert de seccos amovibles ; diverses ethnies montagnardes élèvent des taurillons dans de petites cases solidement construites et bien couvertes ; enfin les Arabes du Logone-et-Chari abritent leurs bovins dans de grandes cases de branchages et de paille, surtout pour les protéger des glossines.

L'ensemble du bétail trouve sa nourriture en parcourant la brousse ; la végétation naturelle, herbes et feuillages parfois cueillis par le berger, en fournit la plus grande partie ; après les récoltes, au début et au milieu de la saison sèche, les restes des cultures (fanés d'arachide, de patates, de haricots, tiges de mil et de maïs) donnent un appoint important. Le bétail est mené à l'abreuvoir (rivière, mare ou puits) plus ou moins souvent selon l'éloignement du point d'eau et le courage du berger. Tout ceci est pleinement caractéristique de l'élevage extensif ; les faits suivants s'en écartent quelque peu.

Dans certains cas, l'éleveur garde à la maison son petit bétail et lui apporte de l'herbe, des branches et des restes de plantes, dans les montagnes du Margui-Wandala et une partie du Diamaré, où les cultures sont très étendues ; on veut éviter que les moutons et les chèvres ne causent des dégâts dans les champs. Agissent de même des habitants de Garoua et de Maroua qui possèdent, en pleine ville, du petit bétail qu'ils ne peuvent pas laisser vagabonder. Quelques Toupouri, au début de la saison sèche, ensilent dans le sol de l'herbe qu'ils distribuent plus tard aux bœufs de labour. D'autre part, les Peuls les Arabes, et les Mbororo ont l'habitude de donner de temps à autre à leur bétail du sel ou du natron.

L'apport de nourriture au bétail n'est pas toujours conçu comme un simple complément ou une pénible nécessité à laquelle il faut recourir dans certains cas. Dans le centre du Margui-Wandala, chez les Matakam notamment, les taurillons pour lesquels sont construites de petites cases y restent constamment enfermés pendant deux ou trois ans, et sont systématiquement engraisés pour être finalement sacrifiés à l'occasion de la fête du Maray ; de la nourriture leur est donnée par une petite ouverture de la case, leurs déjections sont évacuées par une autre.

Les païens de la plaine du Diamaré et du Logone pratiquent assez couramment l'engraissement des moutons et surtout des chèvres, qu'ils castrant parfois. Parmi les musulmans, tous les chefs de famille qui le peuvent engraisent au moins une tête de petit bétail, mouton de préférence, qu'ils réservent pour la fête du mouton (Layha). L'engraissement du petit bétail dure généralement plusieurs mois. L'animal reçoit non seulement de l'herbe et des restes des cultures, mais aussi du son de mil et même du mil entier, parfois des tourteaux d'arachide ou de graines de coton ; dans bien des cas, il est saturé longtemps avant la fin de la période d'engraissement, présente des troubles digestifs et refuse une partie de la nourriture qu'on lui donne ; sans doute les rations sont-elles mal calculées.

B. ASPECTS SOCIOLOGIQUES

Il est seulement question ici, parmi les faits sociaux, de ceux qui se rapportent à l'élevage au sens le plus strict du mot, c'est-à-dire à l'organisation de l'entretien du bétail ; non de ceux qui concernent l'utilisation ou l'échange des produits de l'élevage. Rappelons d'abord, pour mémoire, que l'existence actuelle de l'élevage et son importance relative, l'effectif du cheptel et sa composition par espèces, font partie de l'ensemble du fait ethnique : tel groupe est principalement éleveur, tel autre « aime » les chèvres..., et que ces habitudes peuvent évoluer. Ces faits sont d'une importance primordiale pour l'économie de l'élevage et son développement, mais ne pourraient être connus avec précision qu'à la suite d'enquêtes minutieuses, car toutes les structures de l'ethnie s'y trouvent impliquées (1).

Contentons-nous de dire quelques mots des faits d'ordre sociologique concernant la propriété du bétail et les rapports entre sa propriété et son entretien.

I. LA PROPRIÉTÉ DU BÉTAIL

La connaissance de la répartition du bétail de chaque espèce entre les familles serait intéressante en soi, et aussi parce qu'il est probable que, pour les grands, les moyens et les petits propriétaires, les problèmes zootechniques se posent très différemment : organisation de la transhumance, possibilité de pourvoir à l'alimentation du bétail pendant la saison des pluies, surveillance de l'état sanitaire, obten-

(1) Une telle étude a été faite récemment, à propos d'un groupe ethnique : Igor de GARINE : *Les Massa du Cameroun*, P.U.F. (1964).

tion d'un équilibre satisfaisant dans la composition du troupeau par âge et par sexe (pourcentage des taureaux, des vaches laitières...), sélection des reproducteurs.

Malheureusement aucun document ne permet de connaître cette répartition. Dans les recensements administratifs, les animaux sont comptés sare par sare. Mais, même si l'on admet que le sare correspond le plus souvent à l'unité d'exploitation familiale, ces chiffres ne renseignent guère, puisqu'il est certain que le rapport entre eux et la réalité varie très fortement d'un canton à l'autre et même d'un village à l'autre ; il est même probable que ce rapport, à l'intérieur d'un village, n'est pas le même pour les grands et pour les petits propriétaires, la dissimulation étant plus ou moins facile selon le nombre des animaux, l'endroit où ils sont parqués, la situation du propriétaire dans la hiérarchie sociale.

Dans les recensements du Service de l'Élevage, on ne compte généralement qu'un propriétaire ou deux par village ou par quartier ; en réalité celui qui figure comme propriétaire est un chef qui a représenté un groupe plus ou moins important d'éleveurs. Par exemple, dans un recensement effectué en 1962, on trouve, pour le village d'Anderni (canton de Zina) dans le Sud du Logone-et-Chari, deux propriétaires qui possèdent respectivement :

Bovins	1 ^{er} propriétaire	: 73	2 ^e propriétaire	: 587
Ovins	d ^o	125	d ^o	168
Caprins	d ^o	112	d ^o	41
Equins	d ^o	2	d ^o	8
Asins	d ^o	11	d ^o	- 9

Pour l'ensemble du canton de Zina, on ne trouve que huit propriétaires de bovins, et le plus petit d'entre eux en possède 73 !

En l'absence de données statistiques valables même approximativement, on ne peut que rappeler quelques faits évidents. C'est chez les Mbororo, puis chez les Peuls et les Arabes, que la proportion des grands et moyens propriétaires de bovins est la plus forte. Parmi les Peuls, les grands et moyens propriétaires sont relativement plus nombreux dans la Bénoué et dans le nord et l'est du Diamaré que dans le centre et l'ouest du Diamaré, où l'espace manque. Les chefs de village ou de canton sont souvent, chez les Peuls et les Arabes et parfois aussi chez les Masa et les Toupouri, de grands propriétaires de bovins. En ce qui concerne le petit bétail, on peut soupçonner que les grands propriétaires se rencontrent surtout chez les Païens de la plaine (Moundang, Toupouri, Mousgoum).

Des renseignements précis ne pourraient être obtenus (et difficilement) que par des sondages effectués dans de nombreux villages ou quartiers choisis à l'intérieur de zones homogènes du point de vue des caractéristiques de l'élevage. Encore faudrait-il, pour avoir des résultats vraiment précis, connaître au préalable le régime de la propriété du bétail à l'intérieur des familles, car il est possible que ce régime varie d'une ethnie à l'autre, qu'il influe sur la répartition entre les familles, et rende cette répartition difficile à observer.

Chez les Peuls, la propriété du bétail est en réalité strictement individuelle ; à l'intérieur du troupeau familial, chaque tête appartient, de même que son croît éventuel, à un membre de la famille, mari, femme, fils etc. Ce fait apparaît clairement dans les cadeaux de mariage (dons à la fiancée,...), dans les dons intra-familiaux (du père au fils généralement), dans le fait que chaque individu vend ou achète une tête de bétail à son compte personnel, dans les héritages à la suite desquels il arrive parfois que plusieurs frères se partagent la propriété d'un seul animal (chacun possède une moitié, ou « une patte » et peut vendre sa part). Cette répartition de la propriété n'a probablement pas beaucoup d'importance du point de vue zootechnique, car l'entretien du bétail est organisé dans le cadre familial, sous la direction du mari qui, d'ailleurs, possède presque toujours la plupart des animaux ; ainsi, le lait est consommé sans qu'on tienne compte de l'appartenance de la vache qui l'a donné ; il arrive cependant qu'une femme préfère confier ses animaux à son père ou à son frère plutôt qu'à son mari. Par contre, cette répartition de la propriété du bétail peut influencer sur les conditions de sa commercialisation.

II. LA GARDE DES TROUPEAUX

Le bétail transhumant est toujours accompagné par des bergers. Pendant la saison des pluies, au village, le petit bétail reste dans les cours des maisons dans les régions les plus peuplées, ou bien il est mis au piquet ; ailleurs, comme les bovins, il pâture sous surveillance dans les zones non cultivées. Pendant la saison sèche, le bétail sédentaire ne risque pas d'abîmer les champs et n'est gardé que si l'on craint les vols, les pertes ou les mélanges de troupeaux ; aussi beaucoup d'éleveurs se contentent-ils de le conduire au pâturage et à l'abreuvoir et de l'en ramener ; parfois même ces allers et retours sont faits sans surveillance.

Les troupeaux de bovins, gardés par un ou deux bergers, comptent généralement de 30 à 60 têtes ; mais leur effectif peut être inférieur (surtout dans l'élevage sédentaire et pendant la saison des pluies) ou atteindre une centaine. Les petits propriétaires groupent leurs animaux pour les constituer ; par contre les grands propriétaires fractionnent souvent leur cheptel en plusieurs troupeaux qu'ils envoient parfois dans diverses directions, pour limiter les pertes en cas d'épidémie ou pour dissimuler leur richesse.

Pour la transhumance, plusieurs bergers d'un même village ou de villages voisins s'associent souvent, sous la direction d'un « kaydal », qui parfois demande seul un laissez-passer de transhumance pour 300 ou 400 bovins. Les troupeaux ainsi conduits restent à proximité l'un de l'autre, soit pendant le voyage, soit aussi pendant le séjour dans les yaere. Plusieurs hommes se connaissant bien peuvent ainsi se visiter, s'entraider (cuisine, absence momentanée) et surtout s'avertir et se prêter main-forte en cas de danger (fauves, voleurs).

Le nombre des moutons et des chèvres menés ensemble au pâturage est extrêmement variable ; presque toujours, les troupeaux de quelque importance contiennent les animaux de plusieurs familles.

Les très grands propriétaires confient leurs troupeaux, en toutes saisons, à des bergers salariés. Ceux dont le cheptel correspond à l'effectif normal d'un troupeau préfèrent parfois le garder eux-mêmes. Les éleveurs qui s'associent pour former un troupeau collectif engagent comme berger un autre homme (assez rarement), ou bien délèguent l'un d'eux dans ces fonctions, et le rémunèrent (système assez fréquemment employé pour la transhumance) ou bien s'entendent pour garder à tour de rôle ; dans ce dernier cas, le roulement va d'une semaine à un mois pendant la transhumance, d'une demi-journée à une semaine quand le troupeau séjourne près du village.

La garde du petit bétail, organisée de la même façon, est généralement assurée par des enfants, qui sont parfois bergers salariés. Pendant la saison des pluies, certaines familles, dont l'habitation est isolée et qui de ce fait peuvent difficilement s'associer avec d'autres, emmènent les cinq ou six têtes qu'elles possèdent en partant aux champs ; pendant que les adultes travaillent, les enfants surveillent les animaux dans la brousse proche.

La vie des bergers en transhumance est évidemment monotone et rude. Certains sont accompagnés par leurs femmes et leurs enfants. Ils aménagent un abri très sommaire, ou une hutte un peu plus solide pendant la saison des pluies, près de l'enclos d'épines où leur bétail passe la nuit. Ils disposent librement du lait des vaches qui leur sont confiées et en échangent une partie contre le mil et du poisson séché qu'ils obtiennent des populations locales ; certains isolés, qui n'aiment pas faire la cuisine, se nourrissent presque exclusivement de lait. Leur rémunération est faible ; au départ, l'employeur leur remet souvent quelques centaines de francs destinés au remboursement des dégâts qui seront éventuellement causés par le bétail, et leur donne parfois un vêtement ou une couverture légère de coton ; au retour, ils reçoivent leur salaire : argent, vêtement ou, le plus souvent, une tête de bétail ; cette rémunération, convenue ou non à l'avance, est en principe proportionnelle à la durée du séjour (par exemple un bœuf pour six mois, un taurillon pour trois mois) ; en réalité, son montant dépend aussi de la situation personnelle du berger, qui reçoit généralement moins s'il est le fils, le frère cadet ou le « serviteur » du propriétaire, ou si (cas du troupeau collectif) il est lui-même propriétaire d'une partie des bovins qu'il a gardés.

Le système de rémunération est encore plus variable quand le bétail (surtout le petit bétail) est

gardé près du village. Souvent, ceux qui confient deux ou trois moutons à un berger ne lui donnent rien, ou seulement de menus cadeaux occasionnels. Le lait revient aux bergers ou aux propriétaires, selon les cas.

La responsabilité du berger, elle aussi, est mal fixée. En principe, quand un animal meurt de maladie ou accidentellement, le berger doit rapporter ses cornes et sa queue (comme preuve de la mort et moyen d'identification) ainsi que, éventuellement, le produit de la vente de la viande et la peau. Il devrait même, selon plusieurs informateurs, rembourser la valeur des bêtes perdues par suite de sa négligence, et payer de sa bourse les dégâts commis dans les cultures. En fait son degré de culpabilité, quand les bêtes se sont égarées, ont été volées ou ont beaucoup maigri, est difficile à évaluer, surtout pendant la transhumance. Souvent le propriétaire fait confiance à son berger (ou les associés font confiance à l'un des leurs, qui a gardé le troupeau collectif), et se contente d'enregistrer les pertes.

Mais les conflits sont fréquents, et semble-t-il de plus en plus fréquents, surtout au retour de la transhumance. Beaucoup de bergers sont accusés d'avoir vendu ou mangé les bêtes qui manquent (et qui disent-ils, ont été volées ou sont mortes de maladie). Ces conflits sont arbitrés par les voisins et les chefs, mais sur des bases fragiles : des témoignages incontrôlables sur l'honnêteté et la conscience professionnelle du berger. De toutes façons, les sanctions sont illusoire : « Celui qui a tort doit dire : je ne recommencerai plus ». Même quand la faute du berger est reconnue, le propriétaire peut seulement refuser de verser la rémunération convenue, et engager par la suite un autre berger.

C'est pour des raisons de ce genre que beaucoup de bovins du Diamaré ne partent pas en transhumance pendant la saison sèche. Beaucoup d'hommes refusent de devenir bergers ou de continuer à l'être, car le métier rapporte peu et parfois ne rapporte rien. Les grands propriétaires éprouvent une méfiance générale envers les bergers « qui sont presque tous des voleurs » et qui « ne se donnent même plus la peine, quand des bêtes meurent, d'en rapporter les cornes et la queue ». L'association des petits propriétaires pose en pratique des problèmes ardu : accord sur la date du départ, répartition des frais si un berger salarié est engagé, organisation du tour de garde dans le cas contraire. N'échappent totalement à ces difficultés que les éleveurs qui gardent eux-mêmes, et exclusivement, leur propre bétail et celui de leur famille.

III. RAPPORTS ENTRE ÉLEVEURS ET PROPRIÉTAIRES DU SOL

Traditionnellement, les nomades et les transhumants versent des redevances aux propriétaires du sol, dans les régions qui ne leur sont pas soumises politiquement. Dans les montagnes du Margui-Wandala et de l'arrondissement de Guider, ils donnent seulement du lait aux agriculteurs dont ils parcourent les terres. Mais dans la plaine du Logone et dans la vallée du Faro, ils sont soumis à une véritable taxe, « l'impôt sur l'herbe » dont le produit revient aux chefs locaux. Dans un rapport du Service de l'Élevage datant de 1944, il est noté que les transhumants camerounais paient aux sultans de Girvidig, Pouss, Logone-Birni 0,50 F par bœuf si leur troupeau ne fait que traverser la région, 1 F s'il y séjourne. Très récemment, le montant de la taxe s'élevait à 20 ou 30 F par bœuf séjournant, ou à un bœuf par troupeau. Ces redevances tarifées et qui donnent lieu à des abus ont été plus ou moins combattues depuis longtemps par l'administration et sont en train de disparaître ; elles étaient encore exigées dans certains cantons en 1961-62.

Dans les mêmes régions, les conflits qui s'élèvent parfois, vols de bétail, rixes, dégâts dans les cultures ne mettent pas en cause les habitants du pays en tant que propriétaires du sol.

Les conflits entre transhumants pour l'utilisation des pâturages semblent rares et sont réglés le plus souvent sans l'intervention des propriétaires du sol. Parfois, quand plusieurs troupeaux d'un village vont transhumant dans un même secteur, un représentant du chef part avec eux et veille à leur bonne répartition au moment de l'installation.

Il s'élève généralement peu de conflits entre bergers quand le bétail est gardé près du village ; les troupeaux vont paître dans différentes directions. Dans le centre du Diamaré, le manque de pâturages

pendant la saison des pluies est à l'origine de discordes entre éleveurs et cultivateurs, notamment dans le centre-ouest où les cultivateurs giziga ont besoin d'agrandir leurs champs et le font parfois aux dépens de couloirs qui, entre les champs, conduisent à de petites zones incultes. Il n'est pas douteux qu'ici, l'extension des cultures est la cause principale des difficultés éprouvées par les possesseurs de bétail, mais que ces difficultés sont aggravées par des faits sociaux : l'absence d'une organisation systématique du terroir de chaque village (1) et les restes d'hostilités anciennes entre Peuls et agriculteurs païens.

CONCLUSION

Les types d'élevage observables dans le nord du Cameroun forment un ensemble complexe, nuancé et mouvant, du point de vue technique comme du point de vue social. Le seul type nettement défini est le genre de vie des Mbororo : ce sont de vrais nomades ; encore tendent-ils à discipliner leurs mouvements, parfois même à se fixer. Dans les autres populations d'éleveurs, des caractéristiques de types différents se mêlent, aux niveaux familial, ethnique et régional. Une famille peule par exemple peut à la fois pratiquer l'élevage transhumant des bovins et engraisser soigneusement quelques moutons (élevage intensif). Dans un même canton arabe, telle famille n'a pas de bétail ou seulement quelques caprins, telle autre pratique un semi-nomadisme à court rayon d'action, telle autre envoie ses troupeaux en transhumance de saison sèche, telle autre en transhumance de saison des pluies. A plus forte raison, les formes d'élevage sont variées dans les régions où cohabitent, en permanence ou saisonnièrement, des populations différentes.

Cette complexité est pour une grande part le résultat ou l'état actuel d'une évolution. Des groupes traditionnellement éleveurs, autrefois nomades, se sont fixés et agglomérés en villages ; des différenciations socio-économiques se sont accusées entre leurs membres, qui se sont plus ou moins convertis à l'agriculture, possèdent plus ou moins de bétail. Inversement d'autres groupes ethniques s'efforcent d'acquérir du bétail, sans renoncer pour autant à l'agriculture.

La transhumance, suite de mouvements alternatifs organisés par rapport à un habitat fixe et visant à profiter de décalages interrégionaux du développement de la végétation, peut être considérée comme une formule d'élevage bien adaptée aux caractéristiques naturelles de la zone soudano-sahélienne ; elle a trouvé des conditions relativement favorables dans le nord du Cameroun, où le voisinage de milieux régionaux variés permet de procurer au bétail de l'eau et de l'herbe, et d'éviter les marais et les glossines, sans qu'il soit nécessaire de parcourir d'une saison à l'autre de très longues distances ; en particulier, la situation des grands yaere du Logone, à proximité de la plaine desséchée du Diamaré, est providentielle.

Les mouvements des transhumants ne sont pas organisés dans leur ensemble ; chacun avance au gré de son jugement ; les itinéraires s'entrecroisent beaucoup plus que ne l'indique la carte 5. Cette anarchie présente peu d'inconvénients, tant que chaque éleveur arrive à organiser les mouvements de son cheptel, tant que les transhumants restent libres d'utiliser l'espace, et que les pâturages sont assez vastes. Or ces conditions ne sont pas partout réalisées, et tendent à l'être de moins en moins.

Nous venons de voir que, pour des raisons d'ordre social, de nombreux bovins ne transhument pas ; ils restent pendant la saison sèche au village, où ils ne trouvent rien à manger ; leur état devient rapidement lamentable.

Si les bergers changent, d'une année à l'autre ou au cours d'une saison, d'itinéraire ou de destina-

(1) Chez les Peuls du centre du Fouta-Djalon (Guinée), les zones cultivables de chaque territoire villageois sont divisées en deux grands secteurs, qui sont alternativement mis en culture ou laissés en jachère pendant plusieurs années. Le bétail dispose ainsi de vastes étendues d'un seul tenant, et les zones cultivées peuvent être défendues contre ses divagations plus facilement que si les champs étaient dispersés dans la brousse.

tion, ce n'est pas toujours pour profiter au mieux des décalages de la poussée de la végétation, mais parfois à cause de mauvaises relations avec les populations des zones de passage ou d'accueil : les Peuls ne sont plus en mesure d'imposer leur loi.

Fait le plus grave, les réserves de pâturages de saison sèche sont actuellement insuffisantes ; même les grands yaere du Logone sont surchargés. Il en est de même, dans le centre du Diamaré, des pâturages de saison des pluies.

Il n'est pas exagéré dans ces conditions de parler d'une crise de l'élevage transhumant ; avant d'en décrire les répercussions sur l'état du bétail et les possibilités de son amélioration, nous allons insister sur sa cause fondamentale : le trop grand nombre des bovins et son augmentation, notamment dans des régions fortement peuplées.

CHAPITRE 3 — LES EFFECTIFS ET LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU BÉTAIL

I. LA DOCUMENTATION

La définition d'une politique cohérente de l'élevage, du point de vue zootechnique et du point de vue économique, exigerait que les effectifs du bétail, leur répartition dans l'espace et leur évolution soient connus avec assez de précision pour que l'on puisse mesurer, et ceci région par région, les variations de l'équilibre entre naissances et immigration d'une part, mortalité naturelle, abattages et émigration d'autre part ; il serait alors possible de planifier réellement le développement de la production animale. Il faut bien reconnaître que la documentation dont on disposait jusqu'à ces dernières années était à cet égard très insuffisante.

L'Administration générale établit dans chaque circonscription des statistiques concernant généralement les bovins et les chevaux, qui sont recensés village par village en même temps que les personnes ; ceci étant fait dans un but fiscal, les propriétaires de bétail ont intérêt à dissimuler au moins une partie de leur troupeau, et ne manquent pas de le faire dans la mesure du possible.

Les statistiques du Service de l'Elevage proviennent de deux sources. D'une part, trois recensements du bétail de toutes les espèces ont été faits en 1948, 1953 et 1956, et un recensement incomplet du petit bétail en 1961-62. D'autre part, des états du nombre des bovins âgés de plus de six mois sont dressés chaque année à l'occasion de la campagne de vaccination antipestique. Dans ces documents figurent presque toujours des chiffres largement supérieurs à ceux des statistiques de l'Administration générale, mais qui restent inférieurs à la réalité car les causes d'erreur par défaut sont nombreuses et difficiles à éliminer complètement :

— des éleveurs dissimulent volontairement (notamment paraît-il leurs bœufs les plus beaux), pour diverses raisons : crainte que la vaccination ne tue ou rende malade les bovins (cette méfiance a beaucoup diminué, mais reparait parfois çà et là) ; idée qu'il convient d'ignorer le nombre de ses animaux, « pour que fructifie normalement ce que Dieu a donné », et que les compter revient à leur jeter un mauvais sort ; désir de cacher ses richesses aux voisins, dont les conversations inspirées par la jalousie seraient néfastes, ou aux chefs qui en profiteraient pour augmenter l'impôt coutumier ou l'impôt administratif.

— d'autre part, les recensements du bétail sont très difficiles à organiser, parce que beaucoup de bovins migrent saisonnièrement et à l'occasion franchissent les frontières, et parce que les troupeaux sédentaires eux-mêmes, pendant la journée, sont dispersés dans la brousse autour des villages. De plus, le Service de l'Elevage ne dispose pas de personnel spécialisé dans les recensements ; de ce fait, les statistiques comportent parfois des erreurs matérielles, des listes incomplètes, etc.

L'écart entre les statistiques et la réalité varie, peut-être notablement, d'une région à l'autre, non seulement parce que le zèle et l'habileté des agents recenseurs sont inégaux, mais surtout parce que les motifs de dissimulation peuvent être plus ou moins forts selon les ethnies, et parce que les difficultés objectives du recensement ne sont pas partout les mêmes (proximité des frontières, relief, voies de communication, dispersion de l'habitat, densité du bétail, transhumance et nomadisme). Ceci masque partiellement les caractéristiques de la répartition du bétail. Même si l'on considère l'ensemble du nord du Cameroun, il est difficile, voire impossible, d'évaluer correctement les effectifs globaux et surtout de connaître leur évolution, car les possibilités d'erreur de chaque recensement paraissent supérieures aux changements réels susceptibles de se produire entre deux recensements. On ne peut donc utiliser la documentation statistique existante qu'avec beaucoup de précautions ; nous verrons cependant que depuis deux ans la connaissance numérique du cheptel bovin a fait de gros progrès.

II. OVINS ET CAPRINS

Les statistiques relatives aux ovins et caprins sont particulièrement défectueuses : le petit bétail est très dispersé, aux mains de multiples propriétaires, et facile à dissimuler ; le Service de l'Élevage s'en est moins occupé que des bovins et n'a pas eu jusqu'à présent à organiser pour lui des campagnes systématiques de vaccination ; d'autre part, un recensement du petit bétail devrait, pour aboutir à des résultats significatifs, tenir compte des variations saisonnières des effectifs qui sont probablement très amples, car il existe des périodes d'abattages massifs et peut-être des pointes saisonnières de natalité et de mortalité.

D'une façon générale, il est certain que les chiffres concernant le petit bétail sont de loin inférieurs à la réalité. Les variations enregistrées d'un recensement à l'autre sont extraordinaires. D'après le recensement qui a été fait en 1961-62 dans le Margui-Wandala, le Diamaré et le Mayo-Danaï, les effectifs auraient dans l'ensemble augmenté de 62 % depuis 1956 ; l'accroissement dépasserait 200 % dans l'arrondissement de Mokolo ! Une telle augmentation doit certainement être imputée à l'amélioration du recensement ; peut-être correspond-elle aussi à des variations saisonnières.

Dans ces conditions, il est strictement impossible de rien affirmer au sujet de l'évolution des effectifs. Notons seulement que la plupart des éleveurs interrogés à ce sujet estiment que le cheptel ovin et caprin s'accroît dans son ensemble, depuis que la culture de l'arachide et celle du coton permettent de gagner de l'argent sans être obligé de vendre autant de bétail.

Le tableau 3 (page 28) a été fait à partir des statistiques les plus récentes, qui datent de 1956, 1961 ou 1962 selon les départements. Les mêmes statistiques, consultées canton par canton, ont servi à dessiner les cartes 6 à 9, qui représentent la densité des ovins et des caprins par km² et le rapport entre les effectifs et le nombre des habitants. En observant ces cartes, il est préférable de ne tenir compte que de leur partie centrale qui correspond aux trois départements où le recensement de 1961-62 a donné des chiffres très supérieurs à ceux des précédents et sans doute plus proches de la réalité ; à l'intérieur de cet ensemble, on peut relever quelques traits marquants :

— la répartition des caprins, que toutes les ethnies élèvent volontiers, est plus conforme à celle des hommes que la répartition des autres espèces animales : le nombre des caprins pour 100 habitants varie moins, en général, d'une zone à l'autre ; la densité par km² est forte dans presque tous les cantons très peuplés. Mais il semble que, dans les montagnes du Margui-Wandala, où tous les habitants s'intéressent particulièrement à l'élevage des caprins, la densité par km² de ceux-ci augmente moins, d'un canton à l'autre, que celle des hommes : dans les massifs situés au sud de Mora, où la population est particulièrement dense, les caprins sont plus nombreux par km² que dans le sud du Margui-Wandala, mais le rapport caprins/habitants est moins élevé. Sans doute le surpeuplement empêche-t-il les habitants de certains cantons d'avoir autant de caprins qu'ils le désiraient.

— les cartes qui représentent la répartition des ovins font apparaître de forts contrastes que l'on ne peut guère, à supposer qu'ils soient réels, expliquer dans le détail. Notons simplement que les densités par km² les plus fortes s'observent dans le centre-ouest du Diamaré, que par contre les ovins sont très peu nombreux dans le nord des montagnes du Margui-Wandala (des ethnies de cette région ne s'y intéressent absolument pas), dans l'ouest de l'arrondissement de Kaélé (pays giziga), et dans le canton de Mousey (sud du Mayo-Danaï). C'est dans les zones peu peuplées proches des yaere que le rapport ovins/habitants est le plus élevé.

TABLEAU 3
EFFECTIFS DU PETIT BÉTAIL

Départements	Arrondissements	OVINS			CAPRINS		
		Effectifs	Densité par km ²	Nombre pour 100 habitants	Effectifs	Densité par km ²	Nombre pour 100 habitants
LOGONE-ET-CHARI (1956 et 1962)	Makari	2 500	0,7	4,5	24 500	6,7	45
	Fort-Foureau ..	8 200	1,2	36	10 400	1,6	45
	Total	10 700	1	14	34 900	3,4	45
MARGUI-WANDALA (1962)	Mora	16 000	5,6	14	53 400	19	48
	Mokolo.....	90 100	20	50	154 000	34	85
	Total	106 100	14	36	207 400	28	71
DIAMARE (1962)	Méri	6 000	10	17	13 600	23	39
	Maroua.....	71 500	22	55	121 100	38	94
	Bogo	20 300	21	63	35 400	37	110
	Mindif.....	26 700	12	61	37 200	17	86
	Kaélé.....	35 800	13	37	47 500	17	49
	Total	160 300	16	47	254 800	26	75
MAYO-DANAI (1961)	Yagoua	75 600	19	69	113 500	29	104
	Doukoula	24 300	18	53	38 000	28	83
	Total	99 900	19	64	151 500	29	98
BÉNOUÉ (1956)	Guider	19 800	4,7	17	54 600	13	46
	Garoua	21 900	1,6	30	28 800	2,1	40
	Poli	2 600	0,3	7,7	18 200	2	54
	Tcholliré (1) ..	3 500	0,13	17	4 200	0,16	20
	Total	47 800	0,9	19	105 800	2	43
		424 800	5	38	754 400	8,8	68

(1) Il n'est tenu compte ici que de la moitié nord de l'arrondissement de Tcholliré, dont la partie centrale (vers le 8° parallèle) est presque vide, et dont le sud, du point de vue de l'élevage, se rattache à l'Adamaoua. De même, le canton de Mana est éliminé de l'arrondissement de Poli.

III. LES BOVINS

1 — L'évolution des effectifs

Les statistiques établies au cours des deux dernières campagnes de vaccination contre la peste bovine peuvent être considérées comme satisfaisantes ; le personnel a été plus nombreux que d'habitude, de sorte que les équipes de vaccinateurs ont pu « ratisser » tout le nord du Cameroun, et que le nombre des troupeaux qui ont échappé aux contrôles est probablement très faible. Les résultats globaux des deux campagnes 1963-1964 et 1964-65 coïncident presque exactement et les variations locales d'effectifs ont pu être expliquées par des transferts ou des migrations effectuées en 1964 (notamment des mouvements des Mbororo et des déplacements à travers la frontière de la Nigéria).

L'évolution des effectifs bovins depuis une trentaine d'années reste évidemment mal connue, puisque les statistiques antérieures à 1962 pèchent par défaut. Jusqu'alors, tel informateur qualifié estimait qu'il fallait augmenter les chiffres du Service de 5 à 10 % pour obtenir l'effectif réel des bovins ; d'après tel autre, le taux de correction à appliquer était d'environ 50 %. Mais les agents du Service de l'Élevage ont pu, soit à l'occasion des recensements, soit plus souvent grâce à des observations faites pendant leurs tournées, définir les principaux facteurs d'évolution globale ou de variations locales : sécheresse, inondations exceptionnelles, épidémies, mouvements des Mbororo, déplacements frontaliers consécutifs aux variations du tarif des impôts, extension des surfaces cultivées, évolution économique générale, déménagements par suite de mésententes entre chefs et administrés. Les gains, les pertes qu'engendrent ces facteurs n'ont pu être mesurés que de façon imprécise, ou localement. L'influence du facteur fiscal sur l'évolution numérique réelle du cheptel bovin et sur la connaissance qu'on peut en acquérir est particulièrement typique : une augmentation de leur tarif dans un pays (Tchad, Cameroun ou Nigéria) peut provoquer une émigration d'éleveurs vers les pays voisins, mais en même temps une augmentation de la proportion des effectifs non déclarés par les éleveurs restés sur place.

Cependant l'incertitude n'est pas complète, comme en ce qui concerne le petit bétail, sans doute parce que les contrôles statistiques ont été plus fréquents, peut-être aussi parce que l'évolution effective du cheptel bovin est dans son ensemble plus nette.

Il est certain en effet que les effectifs bovins ont augmenté depuis une trentaine d'années, à cause surtout des succès de la lutte menée contre la peste bovine, qui provoquait autrefois de temps à autre de terribles hécatombes. Tous les informateurs sont d'accord à ce sujet. L'augmentation globale, réelle, est seulement exagérée par les statistiques anciennes du Service, qui sont données ici pour mémoire :

— en 1932 (estimation)	200 000 têtes
— en 1939 (sur la base de dénombrements locaux)	360 000 têtes
— en 1942 (sur la base de dénombrements locaux)	450 000 têtes
— en 1948 (premier recensement)	542 900 têtes

Depuis 1948 (tableau 4), l'accroissement semblait arrêté ; la stagnation pouvait être expliquée par le manque de pâturages et l'augmentation de la consommation de viande. Les résultats de la campagne antipestique de 1963-64 montrent soit que l'accroissement a en réalité continué, soit que les recensements précédents sous-évaluaient très fortement les effectifs existants. Il n'est donc pas question de décrire l'expansion du cheptel bovin, par exemple d'en définir différentes phases, pour l'ensemble du nord du Cameroun. Mais on peut essayer de comprendre ce qui s'est passé dans chaque région, en tenant compte non seulement de la documentation statistique, mais encore des observations communiquées oralement par les agents du Service de l'Élevage ou consignées dans leurs rapports.

Dans le Logone-et-Chari, de fortes oscillations des effectifs se produisent de temps à autre, correspondant à des migrations (autres que saisonnières) effectuées par des Arabes entre le Cameroun, le Tchad et la Nigéria. Les rapports du Service de l'Élevage ont noté, en 1940, l'arrivée de 15 000 bovins de Nigéria

(où le tarif des impôts venait d'être augmenté) ; en 1947, l'émigration de 5 000 têtes ; en 1956-57, le départ de 15 000 bovins à la suite d'inondations anormales qui avaient fait sentir avec acuité le manque de pâturages. Au total, il semble bien que l'effectif a peu augmenté depuis 1948 ; la baisse qu'accusaient les recensements de 1953 et 1956 n'était pas réelle d'après les rapports du Service, selon lesquels l'effectif se maintenait, bon an mal an, aux environs de 85 000 têtes ; le dernier dénombrement a confirmé ce point de vue.

Dans la majeure partie de la plaine du Diamaré, il est probable que les effectifs sont restés stationnaires depuis une vingtaine d'années. D'importants mouvements d'émigration vers le Tchad ont été observés de 1942 à 1944 ; de 1952 à 1954, des Peuls auraient quitté le Diamaré pour le Baguirmi avec 20 000 bovins ; la surcharge pastorale est sans doute le facteur principal de tels mouvements, même quand d'autres faits (augmentation du tarif des impôts en 1942, discordes locales en 1952) les déclenchent. Il faut cependant mettre à part certaines parties périphériques de la plaine. Dans l'est de l'arrondissement de Kaélé, les Toupouri ont acquis du bétail. La zone peu peuplée qui, à partir de Boboyo (au nord-ouest de Kaélé), s'étend vers l'est et le nord-est sur la majeure partie de l'arrondissement du Mindif possède de vastes pâturages où depuis quelques années sont arrivés de Nigéria d'importants groupes de Mbororo ; ce fait n'a en soi rien de nouveau, mais les Mbororo sont maintenant très nombreux dans cette zone et semblent plus que par le passé enclins à s'y attacher. Enfin, dans la partie nord-ouest de la plaine (arrondissement de Mora), l'augmentation de l'effectif récemment enregistrée est réelle : des immigrants nigériens sont venus s'y installer avec leurs troupeaux.

A propos du Mayo-Danaï, les statistiques accusent un fort accroissement jusqu'en 1948, puis un léger déclin. Les mouvements frontaliers sont ici particulièrement importants quoique diffus (bétail confié entre parents masa) ce qui entraîne une certaine confusion ; dans bien des cas, il est impossible de dire si tel troupeau est camerounais ou tchadien. L'effectif réel est probablement stabilisé aux environs de 100 000 têtes, ainsi que l'estimait en 1962 le chef du poste de l'Élevage de Yagoua. L'extension des cultures dont le produit est destiné à la vente (riz, arachide, coton) semble avoir agi en deux sens opposés : elle a permis aux Masa et aux Mousgoum d'acheter des bovins, mais aussi provoqué une certaine pénurie de pâturages ; en 1959, des Peuls sont partis pour le sud-est du Diamaré avec 4 000 têtes.

Les effectifs de la région montagneuse du Margui-Wandala et de l'arrondissement de Guider sont affectés d'oscillations, moins massives que celles du Logone-et-Chari, dues parfois à des discordes entre Peuls et montagnards, surtout à des causes économiques et démographiques. Dans l'arrondissement de Guider, on signalait en 1953 le départ d'éleveurs qui voulaient échapper aux cultures obligatoires ; en 1956 cependant, le recensement enregistrait une augmentation d'effectifs qui semblait correspondre aux achats de bétail effectués par des planteurs de coton ; en 1961 étaient observés de nouveaux départs vers le Tchad et l'Adamaoua. De même, des Peuls sont partis de l'arrondissement de Mokolo vers la Nigéria en 1961 et 1964, emmenant quelques centaines de bovins. En définitive, d'après le dénombrement de 1963-64, l'accroissement du cheptel a été très net dans l'ensemble du massif ; il semble que ce soit en partie vrai, tout au moins à propos des Peuls de l'arrondissement de Mokolo.

Dans le bassin de la Bénoué, une fraction notable du cheptel bovin appartient à des Mbororo, qui arrivent par vagues de Nigéria, et souvent repartent ensuite (ou sont expulsés) généralement vers le sud-est. D'après les statistiques, la tendance à l'augmentation des effectifs est restée très forte ; au cours des dernières campagnes antipestiques notamment ont été dénombrés beaucoup plus de bovins que précédemment. Ceci doit être attribué en partie à l'amélioration des moyens de contrôle, car cette vaste région est difficile à parcourir et il est relativement aisé d'y dissimuler des troupeaux ; en partie aussi au fait que les Mbororo acceptent progressivement les disciplines du Service de l'Élevage. D'autre part, de nombreux transhumants nigériens ont été recensés sur place dans la zone située au sud-ouest de Garoua. Mais il est à peu près certain aussi que le cheptel local s'accroît dans cette région où le manque de pâturages n'est pas ressenti.

TABLEAU 4

EFFECTIFS DU BÉTAIL BOVIN

Départements	Arrondissements	Recensement de 1948 — Effectifs	Recensement de 1953 — Effectifs	Recensement de 1956 — Effectifs	Campagne antipestique de 1963-1964		
					Effectifs actuels	Densité par km ²	Nombre pour 100 habitants
LOGONE- ET-CHARI	Makari			50 800	75 400	20	137
	Fort-Foureau ..			8 850	18 450	2,9	82
	Total	81 600	75 700	59 650	93 850	9,2	121
MARGUI- WANDALA	Mora	41 850	35 700	39 900	60 300	21	54
	Mokolo.....	19 400	22 000	23 200	50 400	12	28
	Total	61 250	57 700	63 100	110 700	15	38
DIAMARE	Méri			7 300	9 600	10	30
	Maroua.....		110 900	99 300	121 800	38	94
	Bogo	214 350	37 250	38 850	50 150	53	160
	Mindif.....		36 800	39 650	60 800	28	140
	Kaélé.....	23 900	26 950	32 100	38 350	13	39
	Total	238 250	211 900	217 200	280 700	29	83
MAYO- DANAÏ	Yagoua			59 500	62 550	16	57
	Doukoula			21 850	26 550	20	58
	Total	103 150	90 750	81 350	89 100	17	57
BÉNOUÉ	Guider	25 000	26 700	31 300	44 400	11	37
	Garoua	21 850	31 050	29 400	79 500	5,8	109
	Poli	3 800	6 450	9 000	10 750	1,9	31
	Tchollire (1) ...	8 000	10 000	15 600	23 250	0,9	111
	Total	58 850	74 200	85 300	157 900	3	64
		542 900	510 250	506 600	732 250	8,6	66

(11) Même remarque qu'à propos du tableau 3.

2 — La répartition géographique actuelle

Les chiffres qui figurent dans les trois dernières colonnes du tableau 4 ont été calculés, pour l'essentiel, à partir des résultats bruts des comptages effectués pendant la campagne antipestique de 1963-64, et compte tenu de son organisation. Les vaccinateurs ont « ratissé » le territoire au début de la saison sèche ; ils ont alors traité et compté les bovins âgés de plus de 6 mois (nombre N). Un second passage a eu lieu environ 6 mois plus tard ; quelques bovins de plus d'un an (nombre n) qui avaient échappé au premier passage ont alors été vaccinés, ainsi que les jeunes de 6 mois à un an. Beaucoup de troupeaux contrôlés au premier passage étaient, au moment du second, partis en transhumance ; parmi les troupeaux restants, le nombre des jeunes de 6 mois à un an représentait, de façon constante, le dixième du nombre des adultes. On obtient donc l'effectif total des troupeaux contrôlés en faisant l'opération : $\frac{11}{10} (N+n)$.

Comme quelques troupeaux ont vraisemblablement échappé aux deux passages, les chiffres obtenus représentent un minimum, mais, ainsi qu'il a été dit plus haut, le taux d'erreur est probablement très faible.

Cependant, pour quelques cantons montagnards des arrondissements de Mora, Mokolo et Méri, les chiffres ainsi obtenus sont inférieurs à ceux des recensements de l'Administration générale. Ces derniers ont alors été adoptés ; il faut en effet retenir les chiffres les plus élevés, puisque, dans tous les recensements, les sources d'inexactitudes provoquent presque toujours des erreurs par défaut. Dans ces cantons, il est probable que des bovins gardés par les montagnards pour leur fête du Maray, et très dispersés dans leurs hameaux, n'ont pas été présentés aux vaccinateurs. 4 900 têtes sont ainsi ajoutées aux effectifs contrôlés pendant la campagne antipestique.

Les cartes 10 et 11, dessinées à partir des statistiques ainsi établies, doivent comporter dans le détail quelques inexactitudes, car tous les troupeaux n'ont pas été recensés dans leur canton d'origine. Mais dans l'ensemble, elles donnent sans doute une image assez fidèle de la répartition ; on peut tout au moins retenir les contrastes interrégionaux qu'elles font apparaître nettement.

La carte 10 (densité par km²) fait apparaître :

- de très fortes densités dans le centre et le nord-est de la plaine du Diamaré.
- des densités fortes ou moyennes dans la majeure partie du reste de la plaine du Diamaré, dans la majeure partie du Mayo-Danaï, autour de Guider et dans le nord-ouest du Logone-et-Chari.
- ailleurs, des densités faibles.

Considérée dans son ensemble, cette carte ne rend guère compte de l'opposition entre les peuples éleveurs de bovins (Peuls et Arabes) et les autres : la densité des bovins apparaît plus forte dans certaines zones où les « Païens » prédominent largement (sud du Margui-Wandala, sud du Diamaré, Mayo-Danaï), que chez les Arabes du sud du Logone-et-Chari et chez les Peuls du bassin de la Bénoué.

Cette opposition est pourtant réelle, et, sur la carte 11 qui exprime le rapport bovins/habitants, elle se manifeste très clairement, jusque dans le détail (îlots peuls dans les montagnes du Margui-Wandala). La même carte illustre aussi le fait que de très fortes différences existent parmi les populations que l'on groupe couramment sous l'appellation de « Païens » : les Mousgoum, Masa, Toupouri et Moundang possèdent beaucoup plus de bovins que les montagnards, les Giziga, les Mousey.

Observons plus particulièrement les zones occupées en majorité par des Peuls. Ceux-ci s'efforcent toujours d'acquiescer et de conserver le plus grand nombre possible de bovins ; par conséquent la densité par km² des bovins doit normalement augmenter, d'un canton à l'autre de ces zones, en même temps que la densité démographique. Dans quelle mesure en est-il ainsi ? Comparons quatre zones dont la population, de l'ordre de 30 000 habitants pour chacune, est en grande majorité peule :

TABLEAU 5

	Densité de la population par km ²	Nombre de bovins pour 100 habitants	Densité des bovins par km ²
Centre et ouest de la Bénoué	2,1	264	5,5
Centre, sud et est de l'arrondissement de Mindif	15,4	175	26,9
Arrondissement de Bogo	33,5	160	53,4
Cantons situés au sud-ouest, au sud et à l'est de Maroua	58,5	59,7	34,9

D'après les chiffres de ce tableau, il est clair que dans les zones occupées par les Peuls, la densité par km² des bovins tend à croître en même temps que le nombre des habitants, mais qu'elle croît moins vite (le rapport bovins/hommes diminue), et qu'à partir d'un certain degré de concentration démographique elle diminue. Ceci illustre les effets de l'abondance ou du manque de pâturages : les gens de la Bénoué en ont autant qu'ils en désirent, ceux des environs de Maroua sont très à l'étroit, Mindif et Bogo représentent des situations intermédiaires ; il est d'ailleurs probable que les gens de Bogo sont favorisés par la proximité de zones peu peuplées, sans lesquelles ils devraient avoir moins de bovins.

CONCLUSION

En définitive, les traits les plus remarquables de la répartition géographique du cheptel sont la spécialisation partielle des ethnies, la vigueur des contrastes régionaux, la tendance à une corrélation positive entre la densité des hommes et celle du bétail. Ce dernier trait est conforme à la logique de l'économie traditionnelle de subsistance que pratiquent les populations du nord du Cameroun. Mais il a pour conséquence de concentrer le bétail dans les zones où les pâturages sont le moins étendus, ce qui est en contradiction avec l'emploi des méthodes de l'élevage extensif, qui exige la disposition de vastes espaces. L'effet de cette contradiction peut être soupçonné à propos de la répartition des caprins dans les montagnes du Margui-Wandala (mais sur des bases statistiques insuffisantes) ; il se manifeste nettement à propos de la répartition des bovins chez les Peuls : le développement de l'élevage est bloqué par la pression démographique.

Nous rejoignons ici ce qui a été dit à la fin du chapitre précédent au sujet de la crise de l'élevage transhumant, crise dont le symptôme le plus évident est l'obligation dans laquelle se trouvent des éleveurs du centre du Diamaré de pratiquer une transhumance de saison des pluies ; de cette situation absurde dans laquelle une partie du bétail bovin ne réside près de l'habitat permanent de ses propriétaires que pendant quelques semaines entre deux mouvements de transhumance dont l'un ne correspond nullement à des données naturelles, la pression démographique est le facteur fondamental, car il conditionne l'extension des cultures. Or on doit s'attendre à ce que, dans les années qui viennent, cette situation s'aggrave et s'étende à une zone de plus en plus large dans le centre du Diamaré, car ses facteurs se renforcent : la population s'accroît et la surface cultivée par habitant augmente probablement aussi.

Nous verrons dans le chapitre suivant que la pléthore de bovins, particulièrement évidente dans la région de Maroua, se manifeste dans la plus grande partie du nord du Cameroun, et qu'elle pèse lourdement sur la valeur et les possibilités d'amélioration de l'élevage.

CHAPITRE 4 — LES PROBLÈMES ZOOTECHNIQUES

Les problèmes zootechniques, qui concernent le maintien et l'amélioration de l'état du bétail, et son rendement en viande, lait, cuir et travail, se posent en fonction des conditions naturelles, mais aussi du comportement de la masse des éleveurs. Il est certain en effet que, si le milieu est à bien des égards hostile, les méthodes adoptées jusqu'à présent dans le nord du Cameroun ne sont pas celles qui conviennent à un élevage de qualité. L'ignorance, la pauvreté, souvent la négligence des éleveurs font que, d'une façon générale, les besoins du bétail sont mal satisfaits. Même les membres des « peuples éleveurs », le fait est connu, s'occupent mal de leurs troupeaux, et ne semblent pas enclins à mieux faire, parce qu'ils pensent moins à la quantité et à la qualité des produits qu'ils pourraient en tirer grâce à une exploitation rationnellement organisée, qu'à la satisfaction que leur procure le nombre et la beauté de leurs animaux (1).

I. LA PROTECTION DU BÉTAIL CONTRE LES MALADIES

1 — Conditions générales

a — LE MILIEU NATUREL

On sait que toute la zone tropicale est bien pourvue en parasites et maladies, qui peuvent provoquer de terribles hécatombes dans les rangs du bétail. Rappelons simplement qu'à l'intérieur du nord du Cameroun, il existe des milieux régionaux et locaux différents ; ceux-ci favorisent plus ou moins l'apparition et l'extension de telle ou telle maladie. Ainsi, la peste bovine sévit plus particulièrement dans le nord du Diamaré. Les glossines porteuses de trypanosomes infestent la zone des yaere et les vallées du bassin de la Bénoué ; dans la partie sud de ce bassin, elles rendent quasi-impossible l'élevage des bovins.

L'évolution des maladies est fortement conditionnée par le rythme des saisons. Chaque année, les pluies et les inondations étendent largement le domaine de la trypanosomiase. C'est aussi pendant la saison des pluies que divers parasites (tiques, parasites gastro-intestinaux du petit bétail) prolifèrent, et que sévit le charbon symptomatique.

La réceptivité aux agents pathogènes est plus ou moins grande selon les espèces, celles-ci ayant des caractères biologiques et des comportements, notamment des modes d'alimentation, différents. Globalement, en considérant l'ensemble du nord du Cameroun, on peut dire que les moutons et surtout les chèvres sont mieux adaptés que les bovins aux conditions naturelles. A l'intérieur d'une espèce, les races peuvent aussi manifester une résistance inégale.

b — LE COMPORTEMENT DES ÉLEVEURS

Les ruraux du nord du Cameroun, surtout ceux qui s'occupent principalement d'élevage, savent repérer les animaux malades. Mais leurs connaissances, acquises empiriquement, sont peu précises : les formes frustes des maladies leur échappent, leur diagnostic est souvent erroné, ils ne connaissent aucun remède contre les maladies graves. Ceci n'a rien d'étonnant à propos de populations illettrées. Plus surprenante est la négligence d'hommes qui « aiment » et tout au moins désirent conserver leur bétail : bien peu d'éleveurs réagissent avant que plusieurs de leurs animaux soient gravement atteints ; beaucoup de cadavres d'animaux morts de maladie sont abandonnés à la surface du sol.

(1) Voir : Abdoulaye MAÏKANO : *Le facteur humain dans l'élevage au Cameroun*. Notamment pp. 25-26 : ...l'élevage n'est pas un métier... les notables (gros propriétaires) ne savent rien de leur troupeau...

P. VEYRET : *L'élevage dans la zone tropicale* (Cahiers d'Outre-Mer, 1952, pp. 70-83).

Certaines mesures préventives sont cependant assez couramment appliquées. Les Arabes du Logone-et-Chari, connaissant la virulence des glossines pendant la saison des pluies, enferment de jour leurs bovins dans de grandes cases, ou sous des arbres dans des parcs enfumés par des feux de bois, herbes et bouses, et ne les laissent pâturer que la nuit. Les éleveurs savent que certaines affections sont contagieuses. Ils s'avertissent quand un troupeau du voisinage est atteint, obligent parfois le propriétaire de ce troupeau à l'éloigner et lui interdisent l'accès des points d'eau où va s'abreuver le bétail sain. Mais il arrive aussi que les troupeaux malades provoquent simplement la fuite, parfois tardive, des autres. Des actes de malveillance sont même signalés : tel éleveur mêle ses animaux malades à ceux d'un voisin qu'il jalouse.

Les modes d'élevage adoptés pour une grande partie du cheptel jouent un rôle néfaste : les migrations des troupeaux transhumants ou nomades contribuent grandement à la propagation des maladies contagieuses, par contact direct ou par infection des points d'eau. A la fin de la saison sèche, la concentration des troupeaux de bovins dans des zones de plus en plus réduites augmente les risques de fréquentations dangereuses.

2 — Les principales maladies

Il ne peut être question ici de décrire les maladies du point de vue biologique (agents pathogènes, modes d'évolution, processus de diffusion, etc.). Il s'agit simplement de les classer selon l'importance des ravages que chacune provoque dans le nord du Cameroun. Cette classification elle-même ne peut pas permettre d'attribuer un « rang » à chaque maladie, car :

- la situation caractéristique d'une période donnée peut évoluer
- les dégâts sont de nature variée : morts, avortements, stérilité, amaigrissement, diminution de la qualité de la viande ou des cuirs, diminution du rendement laitier (et par conséquent sous-alimentation des jeunes)
- les statistiques sont incertaines : le Service de l'Élevage compte seulement les pertes (morts, avortements) constatées par ses agents ; or ce contrôle est incomplet ; en particulier, la plupart des pertes subies parmi les moutons, les chèvres et les veaux, beaucoup de celles dues à la trypanosomiase au cours de la transhumance, ne sont pas signalées. D'autre part, la cause d'un décès constaté ne peut pas toujours être déterminée avec certitude, et il est souvent illusoire de donner un diagnostic précis, car la maladie à laquelle est attribuée la mort peut avoir seulement porté un coup décisif à un animal déjà gravement affaibli par une autre affection. Ainsi, les animaux atteints de trypanosomiase ou minés par des parasites du tube digestif résistent très peu à la peste bovine.

En tenant compte surtout de l'importance économique des affections, on peut cependant établir la classification suivante :

a — MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITES QUI TUENT OU PEUVENT TUER BEAUCOUP DE BOVINS

— la peste bovine et la péripneumonie causent respectivement 1 300 et 900 décès par an, en moyenne, d'après les statistiques du Service. Elles « exploseraient » de temps à autre et feraient des coupes sombres (surtout la peste), si la lutte n'était pas constamment menée contre elles.

— la trypanosomiase (2 200 morts constatées par an, en moyenne, depuis 1951, et plusieurs centaines d'avortements) s'avère de plus en plus dangereuse au fur et à mesure que la prospection devient plus complète. Elle est probablement, à l'heure actuelle, l'affection la plus meurtrière.

— le charbon symptomatique (270 morts en moyenne) est très probablement en progrès. Son extrême virulence (les animaux atteints meurent en 24 à 48 heures) limite les risques de propagation de troupeau à troupeau. Mais, comme elle se manifeste surtout pendant la saison des pluies, il est possible que l'augmentation des mouvements de transhumance pendant cette période de l'année favorise son extension.

— les helminthiases, notamment l'ascaridiase, sont responsables de la forte mortalité des jeunes bovins.

b — MALADIES PULMONAIRES DU PETIT BÉTAIL

Certaines années, elles causent de terribles ravages dans le cheptel caprin, plus particulièrement semble-t-il dans les régions montagneuses (Margui-Wandala et arrondissement de Guider).

c — PARASITES ET MALADIES QUI, SANS TUER EN GÉNÉRAL, PROVOQUENT DES PERTES ÉCONOMIQUES

— la brucellose, qui atteint les vaches en gestation, entraîne des avortements et souvent la stérilité. La fréquence de cette maladie a été observée récemment.

— des acariens (tiques, gales) abîment la peau des bœufs, font boiter les moutons... ; ils peuvent provoquer l'anémie ou inoculer des bactéries.

— des parasites internes (cysticerose, distomatose...), qui affaiblissent les animaux, les font maigrir et diminuent la qualité de la viande, sont observés très fréquemment par les vétérinaires chargés de la surveillance des abattoirs. La strongylose est fréquemment contractée par le petit bétail dans les pâturages ; les chèvres, qui broutent de préférence les branchages, sont moins souvent atteintes que les moutons ; les troubles sont graves (œdèmes, diarrhée) et entraînent souvent la mort.

Beaucoup d'autres affections ne se sont manifestées jusqu'à présent que de façon épisodique ou sous une forme bénigne : tuberculose, pasteurellose, fièvre aphteuse, charbon bactérien, etc.

3 — Difficultés rencontrées par le Service de l'Élevage

La pathologie du bétail des régions tropicales est maintenant assez bien connue, et des remèdes efficaces existent contre la plupart des maladies. Les difficultés que rencontre le Service de l'Élevage sont surtout d'ordre pratique :

a — LES RELATIONS AVEC LES ÉLEVEURS sont actuellement, dans l'ensemble, bonnes. Ce résultat n'a pas été atteint sans peine par le Service, constamment pris entre la nécessité d'obtenir la confiance des éleveurs et celle de leur imposer des disciplines. Les réticences des éleveurs, encore assez vives chez les Mbororo et les montagnards, se sont manifestées de diverses façons :

— hostilité contre l'abattage d'animaux vivant dans un foyer d'épidémie et constituant de ce fait un danger pour le voisinage, mais que le propriétaire considère comme pouvant être sauvés.

— réserve, autrefois générale, vis-à-vis des séances de vaccination, à cause des pertes qu'elles peuvent entraîner ; actuellement, la vaccination est entrée dans les mœurs ; les montagnards eux-mêmes commencent à la demander.

— objections, pendant les campagnes de vaccination, contre l'organisation de rassemblements importants en un petit nombre de points ; cette formule fait gagner du temps au Service, mais ne plaît pas à des chefs, qui voudraient qu'un centre de rassemblement soit organisé sur le territoire qu'ils commandent.

— infractions aux règles édictées à propos de la transhumance ; beaucoup d'éleveurs négligent de demander un laissez-passer ; quelques-uns vont dans les zones déclarées dangereuses, ou partent avant la date que le Service a fixée.

D'autre part, beaucoup d'éleveurs ne font pas appel au Service quand leur petit bétail est malade. Quand une épidémie sévissant parmi les bovins se déclare dans une région, ils se décident trop tard à prévenir les agents du Service : de nombreux animaux sont déjà atteints, et des éleveurs, pour fuir la maladie ou parce qu'ils n'étaient pas en règle, ont emmené ailleurs leurs troupeaux, qui peuvent créer de nouveaux foyers.

b — INSUFFISANCE DES MOYENS DU SERVICE DE L'ÉLEVAGE

Les moyens dont le Service a disposé jusqu'à présent ne lui ont permis, ni de prospecter systématiquement et faire un bilan détaillé de l'état sanitaire du cheptel, ni, certaines années tout au moins, de lancer exactement au moment voulu et mener avec la rapidité désirable les campagnes de vaccination. Il arrive que les vaccins manquent. A plus forte raison, il n'est pas question de pouvoir intervenir aussitôt, chaque fois qu'un animal est malade ou blessé. Dans ces conditions, le Service de l'Élevage a dû consacrer la quasi-totalité de ses efforts à barrer la route aux grandes épidémies qui menacent le cheptel bovin, et ne peut pas s'occuper suffisamment du petit bétail et des maladies non-épidémiques des bovins, bien que celles-ci, au total, causent régulièrement de lourdes pertes.

Sans doute serait-il normal de faire payer aux éleveurs les soins que reçoit leur bétail. Ainsi pourrait-on par exemple traiter à la pipérazine les jeunes bovins atteints d'ascaridiase, ou récupérer au moins partiellement ce que coûtent les campagnes de vaccination. Mais les éleveurs du nord du Cameroun, pour la plupart, disposent de très peu d'argent, et ils ont pris l'habitude de recevoir des traitements gratuits. La perspective d'avoir à payer renforcerait leur attentisme et les conduirait même (cela se produit en Nigéria) à se dérober aux séances de vaccination obligatoire. Par ailleurs, le prix de revient de certains traitements (vaccins pour le petit bétail en particulier) est très élevé par rapport à la valeur économique des animaux à soigner.

4 — Aspects principaux de la lutte

La tactique employée par le Service de l'Élevage pour lutter contre chaque maladie dépend des caractères propres à celle-ci (mode d'évolution), de son importance économique, de l'existence et du coût des traitements préventifs et curatifs.

a — CONTRE LA PESTE BOVINE

Dès la période 1932-36, le Service, ne disposant pas de traitement curatif et considérant cette maladie comme l'ennemi principal, a organisé des campagnes de vaccination systématique dont l'organisation matérielle pose des problèmes « logistiques » : construction de parcs, convocation des éleveurs, transport des équipes de vaccinateurs, conservation des vaccins. La vaccination doit avoir lieu avant les départs en transhumance ; mais les communications sont alors malaisées dans une partie du pays ; dans le Logone-et-Chari, on est ainsi conduit à prolonger la campagne jusqu'en février, époque à laquelle sont déjà arrivés des transhumants nigériens qui ont pu apporter la maladie. Jusqu'en 1962, environ 200 000 bovins étaient vaccinés ou revaccinés chaque année ; on laissait de côté les veaux de moins de six mois trop fragiles pour supporter la réaction post-vaccinale et les adultes déjà immunisés par deux vaccinations et des contacts probables avec la maladie. Il a fallu, peu à peu, mettre au point des vaccins assurant une longue immunité, peu coûteux et pouvant être utilisés en brousse de façon pratique ; créer un laboratoire de préparation à Maroua ; persuader les éleveurs, qui enregistraient après les campagnes des pertes attribuées à tort ou à raison aux réactions post-vaccinales, et qui devaient fournir des animaux (bouillons, puis boucs) sacrifiés pour la préparation sur place des doses. De 1962 à 1965, trois campagnes « inter-états » ont été organisées en même temps qu'au Tchad, au Niger et en Nigéria, avec des moyens relativement importants ; trois fois de suite, tous les bovins âgés de plus de six mois ont été systématiquement vaccinés.

b — CONTRE LE CHARBON SYMPTOMATIQUE, on a pu jusqu'à présent se contenter de vacciner les troupeaux vivant autour des foyers et de veiller à ce que les cadavres soient incinérés. Une fois circonscrits, les foyers s'éteignent rapidement. Si les progrès de cette maladie se confirmaient, il deviendrait nécessaire d'organiser des campagnes de vaccination systématique, comme contre la peste.

c — CONTRE LA PÉRI-PNEUMONIE, la même tactique de vaccinations autour des foyers est employée. Mais le Service s'est heurté à des difficultés : pendant longtemps, le vaccin employé provoquait de fortes réactions (chute de la queue, parfois décès), d'où les réticences des éleveurs. Comme, du fait de la durée assez longue d'incubation et de contagiosité des malades, il est difficile d'isoler les troupeaux suspects, et comme les éleveurs ne présentent souvent à la vaccination qu'une partie de leurs animaux, il arrive que, après une intervention du Service sur un foyer, de nouveaux cas apparaissent aux environs.

d — CONTRE LA TRYPANOSOMIASE, le Service dispose depuis 1948 de produits efficaces ; mais les dégâts causés par cette maladie ne diminuent pas, car les éleveurs, de plus en plus semble-t-il, envoient leurs animaux dans des zones dangereuses, en partie parce qu'ils ont confiance dans le « bon médicament ».

5 — Les résultats

La protection du bétail contre les maladies est pour le Service de l'Élevage l'objectif prioritaire, auquel il a consacré, jusqu'à présent, l'essentiel de son activité. Sans parler des soins donnés dans ses postes aux animaux qu'amènent les éleveurs, ses interventions en brousse et les campagnes de vaccination ont permis, depuis trente ans, d'enrayer le développement de grandes épidémies. L'efficacité de cette action se mesure à l'augmentation considérable de l'effectif des bovins.

Mais les dirigeants du Service pensent qu'on ne peut se contenter de ce succès ; ils voudraient pouvoir porter la lutte à un niveau supérieur, obtenir la quasi-disparition des principales maladies épidémiques. En ce qui concerne la peste bovine, on espère s'être rapproché de ce résultat grâce aux trois campagnes inter-états ; la maladie a nettement reculé (11 morts seulement en 1964) ; à l'avenir, il suffira de vacciner les jeunes. Ceci permettra sans doute de s'attaquer plus systématiquement à d'autres tâches sanitaires, par exemple de lutter contre la mortalité excessive des jeunes bovins atteints d'ascaridiase.

La virulence de la trypanosomiase inquiète beaucoup les vétérinaires. On se trouve, à cet égard, dans une impasse, bien que, soulignons-le, on dispose d'un traitement efficace. A la fin de la saison sèche, les troupeaux transhumants, ayant épuisé la plupart des pâturages du yaere, sont conduits dans les parties où l'humidité s'est conservée le plus longtemps, près des galeries et îlots forestiers où les glossines pullulent ; les bovins sont alors d'autant plus réceptifs que la faim les a affaiblis ; concentrés sur de faibles superficies, ils se contaminent réciproquement et, à leur retour, contaminent le bétail non-transhumant qui est encore plus sous-alimenté. Le seul moyen de sortir de cette situation est de passer de la défensive (soins aux malades) à l'offensive (élimination des glossines) ; une expérience récente en a montré la possibilité.

Particulièrement apparente dans le cas de la trypanosomiase, l'interaction maladies-sous-alimentation est un fait général : les animaux affamés résistent peu, les malades s'alimentent mal. Si tant de jeunes bovins sont tués par l'ascaridiase, c'est en grande partie parce que leur alimentation est généralement insuffisante. Si les moutons et les chèvres, dans l'ensemble, sont moins atteints par les maladies que les bovins, c'est peut-être, en partie, parce qu'ils utilisent mieux les maigres ressources végétales et maintiennent, au cours de la saison sèche, leurs poids et leur vitalité.

II. LA COMPOSITION DU CHEPTEL

Nous avons déjà pris connaissance des grands traits de la répartition des effectifs bovins, ovins et caprins dans le nord du Cameroun. Mais quelles sont les caractéristiques de ce bétail ? Est-il possible d'améliorer ses qualités et qu'a-t-on fait en ce sens ?

1 — Les races (1)

a — RACES BOVINES

Il existe des taurins (bovins sans bosse) dans le nord du Cameroun. La race Kouri, caractérisée par sa grande taille, ses cornes énormes, son aptitude à l'engraissement et ses qualités laitières, n'est représentée, très faiblement, que sur les rives du lac Tchad.

Les montagnards du centre du Margui-Wandala (pays kapsiki surtout) élèvent des taurins de petite taille (1 mètre), dont l'aspect général rappelle celui de la bretonne pie noire ; le poids de ces animaux est faible, et les vaches donnent peu de lait. Les bovins élevés dans le massif de Poli (race namchi) présentent les mêmes caractéristiques ; fait remarquable, ils vivent dans une région infestée de glossines sans en souffrir gravement. On ne compte actuellement, dans ces deux régions, que quelques milliers de taurins purs ; ils occupaient tout le nord du Cameroun avant l'arrivée des Peuls et des Arabes, mais ont été refoulés dans les montagnes en même temps que leurs maîtres. Des métis à dominance zébu ont été repérés chez les populations de la plaine du Logone ; actuellement, les montagnards eux-mêmes effectuent les croisements, et les taurins semblent en voie de disparition.

Les zébus (bovins à bosse) ont été amenés, depuis deux siècles, par les peuples éleveurs ; on distingue parmi eux trois races, qui correspondent aux trois peuples et dont l'aire d'extension déborde largement les frontières du nord du Cameroun.

Le zébu mbororo est grand (1,35 à 1,50 m) assez lourd (370 kg) ; son squelette est puissant, ses cornes longues et en forme de lyre, son caractère farouche. Il est robuste, excellent marcheur ; mais son rendement en viande et en lait est faible. On distingue, d'après la couleur de la robe, deux variétés de zébus mbororo : la race djafoun (robe acajou) et la race akou (robe gris clair) ; généralement chaque groupe de Mbororo possède des représentants d'une seule de ces races.

Le zébu peul est de format un peu plus réduit (1,30 m, 300 kg). Son squelette est fin, et son rendement en viande satisfaisant en quantité (50 %) et en qualité. Cette race représente au moins les trois quarts du cheptel bovin du nord du Cameroun ; mais elle est assez peu homogène ; les variations de la couleur de la robe ne correspondent pas à celles du format et de la forme des cornes ; les Peuls achètent souvent et introduisent dans leurs troupeaux des zébus mbororo.

Le zébu arabe ressemble au zébu peul. Cependant, sa taille et son poids sont un peu plus élevés, sa bosse plus petite. Son rendement en viande est inférieur (47 %).

Tous ces zébus du nord du Cameroun paraissent avoir une aptitude à la production laitière faible : 2 à 3 l par jour pour les zébus peuls, moins encore pour les zébus mbororo.

b — RACES OVINES

La race kirdi est petite (50 à 55 cm ; 20 kg) ; sa robe est généralement foncée, ses cornes courtes ; elle est rustique et prolifique. La race peule est plus grande (65 à 70 cm ; 30 kg) ; sa robe est plus claire ; ses cornes plus longues. Ces deux races donnent d'excellents animaux de boucherie ; elles sont souvent métissées.

La race woyla, de très grand format (85 cm ; 45 kg) n'est représentée que par des animaux achetés chaque année à des Tchadiens. Elle est fragile et donne une viande de qualité médiocre.

(1) Ce paragraphe reprend notamment les données contenues dans une note ronéotypée de M. DIDIERJEAN, qui a été longtemps vétérinaire à Maroua.

Les dimensions et poids indiqués sont ceux des adultes mâles moyens.

c — RACES CAPRINES

La race kirdi ou naine est dodue et robuste, mais petite (15 kg). La race « de la plaine » est plus grande et élancée (20 à 30 kg). Ces deux types sont fréquemment métissés ; le premier domine dans les montagnes ; le second chez les Peuls et les Arabes.

2 — La répartition par âges et par sexes

Les données contenues dans les documents du Service de l'Élevage ne permettent pas de dresser un tableau précis de la répartition des animaux, dans chaque espèce, par âges et par sexes. Les comptages qui ont été faits à ce sujet concernent uniquement les bovins et chacun d'eux ne porte que sur une petite région. Le découpage en tranches d'âges diffère d'un comptage à l'autre ; il est souvent indiqué de façon purement qualitative (jeunes, taurillons...).

D'après des calculs faits à l'occasion de dénombrements locaux, notamment en 1938, 1942 et 1953, le pourcentage des mâles serait compris entre 13 et 21 % ; le nombre des taureaux est jugé excessif, celui des bœufs castrés insuffisant. Le rapport entre le nombre des jeunes non sevrés et celui des femelles varierait de 24 à 33 % ; mais la catégorie « femelles » n'est pas toujours définie avec précision (il s'agit, au moins dans certains cas, de toutes les femelles sevrées) ; d'autre part ce rapport exprime en réalité la somme de plusieurs composantes : fécondité, avortements, mortalité à la naissance et en bas âge, qui ne sont pas connues directement.

D'après une note datée de 1956, la composition moyenne du cheptel bovin serait la suivante, en % (1) :

TABLEAU 6

	Mâles	Femelles	Total
Veaux (jusqu'à 1 an)			20
Taurillons et génisses	10	10	20
Adultes	3	50	53
Vaches stériles		7	7

Sur ce tableau, le nombre des taurillons est égal à celui des génisses. Bien que la méthode d'établissement des chiffres ne soit pas indiquée, on peut sans doute faire confiance à l'auteur de la note, un docteur-vétérinaire, et admettre qu'à cette époque un tel équilibre était à peu près réalisé. Or il n'en est plus de même actuellement ; c'est ce qu'a montré une enquête menée en 1963 sur un effectif de 17 568 têtes dans le canton de Pété, et dont voici les résultats exprimés en % (voir tableau 7, page suivante) :

Le nombre des mâles devient nettement inférieur à celui des femelles dès l'âge de un an. L'auteur de l'enquête, M. Fernagut, estime que ce fait, qui ne peut s'expliquer que par une commercialisation très active des taurillons, n'est pas spécial au canton de Pété. Il est même à craindre que le nombre des mâles reproducteurs ne devienne insuffisant. Cependant le taux de fécondité apparaît élevé, puisque le nombre des jeunes de moins d'un an est presque égal à la moitié du nombre des femelles adultes.

(1) MARTIN : *Note sur l'économie d'un troupeau de 100 têtes* (Archives du Secteur Nord du Service de l'Élevage, dactylo. 1956).

TABLEAU 7

	Mâles		Femelles	Total
	Entiers	Castrés		
Veaux de 0 à 1 an	10,82		12,09	22,91
Jeunes de 1 à 4 ans	3,82	3,33	23,72	30,89
Adultes	de 4 à 10 ans	1,13	0,43	39,58
			de plus de 10 ans	
	vaches stériles			0,05

Au cours des années qui viennent, de nouveaux comptages, plus précis et plus étendus à la fois, seront entrepris. Il est très important de bien étudier la composition du cheptel, pour apprécier sa valeur réelle, sa capacité de production et de reproduction, l'effet des maladies qui frappent les jeunes, et aussi pour mieux comprendre les conditions de la commercialisation.

3 — Comportement des éleveurs

Les éleveurs connaissent les races de bétail, leurs qualités et leurs défauts. Ainsi, les Peuls ne pratiquent pas l'élevage des moutons de race Woyla, bien qu'ils apprécient beaucoup leur grand format (pour les sacrifices de la Fête du Mouton et la fabrication de tapis à prière), parce qu'ils connaissent le manque de résistance de cette race à certaines maladies. De même que les montagnards du Margui-Wandala croisent leurs petits taurins avec des zébus, les Peuls introduisent parfois dans leurs troupeaux des géniteurs appartenant à la race mbororo, dont ils aiment la taille, l'allure sportive et la robustesse. Mais ces croisements n'ont rien de systématique et n'aboutissent pas nécessairement à une amélioration de la valeur économique du cheptel.

Les éleveurs de bovins savent qu'ils ont intérêt à posséder surtout des vaches laitières et reproductrices, et connaissent bien les critères qui permettent d'apprécier leurs aptitudes ; mais l'acquisition et la bonne utilisation d'animaux de cette catégorie sont entravées dans une certaine mesure par leur prix élevé, et par le manque d'herbe et l'obligation de transhumer. D'autre part, beaucoup conserveraient trop de mâles, réservés pour des échanges éventuels (cadeaux, fêtes, achats divers, salaires des bergers, impôts), et de vieilles vaches parce qu'elles ont montré leur résistance aux maladies (1), parfois aussi parce qu'ils en espèrent encore, à tort, une naissance. Les résultats de l'enquête de Pété indiquent une évolution de ce comportement traditionnel des éleveurs, dont voici d'autres aspects.

La reproduction du bétail, souvent, n'est pas contrôlée ; les mâles ne sont pas systématiquement sélectionnés ; ceux qu'on garde ne sont pas toujours les meilleurs. A propos des bovins, il semble qu'intervienne le fait que les propriétaires, même petits, sont incités à posséder chacun un taureau, parce qu'on n'a pas l'habitude d'organiser les accouplements.

A l'occasion de fêtes par exemple, ou pour d'autres raisons (dépenses imprévues), des pauvres peuvent être amenés à sacrifier ou vendre un animal leur appartenant, qu'il aurait été avantageux de conserver, du point de vue de la composition du cheptel local. Inversement, des acquisitions sont souvent faites au hasard, ou simplement en fonction de la somme que l'on veut placer en bétail. Beaucoup de Païens

(1) Abdoulaye MAÏKANO : ouvrage cité, p. 28.

achètent sans grand discernement. Quant aux Peuls, ils tiennent compte dans leurs achats et ventes de critères d'ordre esthétique ou magique qui peuvent les entraîner à des choix contestables du point de vue zootechnique (1).

4 — L'action du Service de l'Élevage

Le Service n'a pas pu, jusqu'à présent, travailler systématiquement à l'amélioration du bétail.

La transformation du cheptel local par *sélection* serait un travail de longue haleine (surtout en ce qui concerne les bovins) qui n'aboutirait peut-être qu'à une amélioration faible (2). Elle exigerait un encadrement technique serré et une forte discipline de la part des éleveurs, qui devraient accepter que la plupart de leurs mâles soient castrés, et que la reproduction soit désormais organisée d'une façon radicalement étrangère à leurs habitudes (rémunération des saillies...).

Seule action menée dans ce domaine : les agents du Service castrant chaque année plusieurs milliers de taurillons, boucs et béliers. Ces opérations sont faites sans plan d'ensemble, à l'occasion des tournées des infirmiers en brousse, ou des visites des éleveurs aux postes du Service. Elles ont pour but d'éliminer les plus mauvais reproducteurs, de montrer l'intérêt de la castration pour la production de viande, et de faire perdre aux éleveurs l'habitude de castrer eux-mêmes en employant le procédé primitif du martelage.

On sait que l'amélioration du bétail d'une région peut être obtenue, plus rapidement que par sélection, par *croisement* avec une autre race ; mais que, pour appliquer cette méthode, il faut importer des éléments de la race améliorante, et que ces éléments peuvent, de même que leurs descendants, ne pas s'adapter aux conditions du milieu. C'est ainsi qu'en 1938, dans le but d'augmenter le format des moutons du Diamaré, le Service de l'Élevage fit venir à Maroua des béliers de race woyla originaires du Tchad et les croisa avec des brebis locales. L'expérience dut être abandonnée très vite, car les béliers woyla et leurs descendants se montrèrent très sensibles aux parasites gastro-intestinaux ; d'autre part, le croisement entre bêtes de taille très différente n'était pas facile. D'ailleurs, s'il réussissait, le croisement avec la race woyla ferait probablement baisser la qualité de la viande des moutons du Diamaré. Un projet semblable (introduction de béliers woyla et persianer du Cap), conçu en 1955, n'a pas eu de suite.

Les taurins élevés dans le massif de Poli (race namchi), où les glossines sont nombreuses, ne sont pas atteints par la trypanosomiase. D'où l'idée qu'il pourrait être bon de diffuser cette race dans les zones où les zébus souffrent de cette maladie. Une tentative malheureuse (l'installation d'un petit troupeau de six têtes à Garoua) montra que les taurins de race namchi, dès qu'ils quittaient l'habitat dans lequel ils vivaient depuis de nombreuses générations, étaient très sensibles à un trypanosome (*t. vivax*) vis-à-vis duquel ils constituaient un terrain neuf.

A partir de 1956, des taureaux « préwakwa » produits dans la station du Service de l'Élevage de Wakwa (Adamaoua) ont été introduits dans le nord du Cameroun, et croisés avec des vaches locales (zébus peuls et arabes). Les produits, de même que les taureaux préwakwa eux-mêmes, se sont avérés très réceptifs à la streptothricose, une « gale » habituellement bénigne mais qui s'est développée, chez eux, au point de provoquer la mort par asphyxie (3). Depuis 1962, les taureaux sont diffusés dans un seul canton (Pete), afin de renforcer les possibilités de contrôle sanitaire ; une méthode simple et peu coûteuse de traitement de la streptothricose, à appliquer dès qu'apparaissent les premières lésions, est enseignée aux éleveurs.

Ces exemples montrent les difficultés auxquelles se heurtent, dans le nord du Cameroun comme ailleurs, les essais de diffusion d'une race hors de son domaine habituel, ou l'amélioration des races locales

(1) Voir la note (1), p. 83.

(2) DOUTRESSOULLE : *L'élevage en Afrique Occidentale Française*, Paris 1947, p. 184.

(3) Le même accident s'est produit en Adamaoua.

par croisement avec des races importées. Selon Doutressoulle (1), il faudrait pratiquer à la fois la sélection et le croisement entre races africaines. De toutes façons, le problème de l'amélioration des qualités du bétail est étroitement lié à celui de la lutte contre les maladies, qui continue d'apparaître comme prioritaire. D'autre part, il est certain que des races améliorées du point de vue de leur format et de leur rendement en viande ou en lait seraient plus exigeantes en ce qui concerne l'alimentation.

III. LE PROBLÈME DE L'ALIMENTATION DU BÉTAIL

Ce problème devient de plus en plus grave, principalement en ce qui concerne les bovins.

1 — Insuffisance de l'alimentation du bétail

Les éleveurs du nord du Cameroun connaissent, en gros, les conséquences de la sous-alimentation sur l'état et la fécondité de leurs animaux. Cependant nous l'avons vu, le bétail n'a généralement pour se nourrir que ce qu'il peut trouver dans la brousse : végétation naturelle et restes des plantes cultivées. L'apport de suppléments alimentaires par l'éleveur ne concerne qu'une minorité du cheptel ; même les jeunes chétifs et les femelles en période de gestation ou d'allaitement ne reçoivent rien.

Des spécialistes ont établi que chaque bovin élevé selon les méthodes extensives doit disposer, dans la zone soudano-sahélienne, d'environ 7 ha de pâturages naturels. Or la surface des pâturages naturels du nord du Cameroun est évaluée à 3 millions d'hectares ; ils pourraient donc nourrir convenablement 400 à 450 000 bovins, soit moins des deux tiers de l'effectif actuel. Dans l'ensemble des régions situées au nord du dixième parallèle, les bovins sont au moins deux fois trop nombreux.

Aux effets de l'insuffisance quantitative des pâturages s'ajoutent ceux de leur mauvaise qualité, trait constant de la zone soudano-sahélienne. Toute l'année, ils sont pauvres en légumineuses, manquent de calcium et de phosphore. Dès la fin de la saison des pluies, les herbes se transforment en paille sèche difficile à digérer et dépourvue de vitamines. De tels pâturages, même quand ils sont suffisamment étendus, n'assurent qu'une ration alimentaire mal équilibrée, ce qui a des conséquences néfastes sur la rapidité du développement des jeunes, sur la robustesse du squelette, sur la production laitière, sur la fécondité, sur la résistance aux maladies (2).

Autre fait regrettable : une forte proportion du cheptel manque d'eau pendant une partie de l'année. Les puits que creusent les habitants du nord du Cameroun sont généralement peu profonds, mal entretenus, dépourvus du matériel de puisage à fort rendement que nécessite l'abreuvement des troupeaux ; ils ne sont d'ailleurs guère employés que pour les besoins de la consommation humaine. Les éleveurs se contentent presque toujours de conduire leurs troupeaux à la rivière ou à la mare naturelle la plus proche. Or les points d'eau se raréfient rapidement au cours de la saison sèche, et les troupeaux sont alors placés devant ce dilemme signalé par Doutressoulle : ne pas s'abreuver, ou parcourir de grandes distances pour le faire. Dans ces conditions, beaucoup de bovins maigrissent énormément ; aux premières pluies, certains boivent trop d'un seul coup et peuvent en mourir.

Les conséquences du manque d'eau et de nourriture sont particulièrement visibles sur les bovins du Diamaré qui ne partent pas en transhumance pendant la saison sèche. La cachexie est ici un fait courant. Un éleveur déclarait en mai 1962 : « Je comptais aller en transhumance après avoir fait pâturer mon troupeau dans les karal, où restaient des tiges de mil ; mais ensuite nous n'avons pas pu partir : les bêtes étaient si épuisées qu'elles seraient mortes en route ». Ailleurs, la situation, sans être aussi dramatique, est peu satisfaisante. Le mauvais état des bovins est un fait quasi général.

(1) DOUTRESSOULLE, ouvrage cité, p. 180.

(2) DOUTRESSOULLE, ouvrage cité, pp. 12-14 et 155-157.

Dans l'ensemble du nord du Cameroun, le déséquilibre s'accroît. Les zones où le bétail local aurait assez de place sont envahies par celui des secteurs voisins. Vers Kalfou, vers Garoua, des éleveurs se plaignent de n'avoir plus assez d'herbe depuis quelques années. Les palliatifs adoptés par certains éleveurs, transhumance de saison des pluies ou émigration, ne sont évidemment pas une solution valable.

Autre aspect de la situation : la dégradation accélérée de la végétation, à laquelle concourent les feux de brousse (qui ne sont d'ailleurs pas allumés par les seuls éleveurs), l'effeuillage ou l'ébranchage des arbustes, la pléthore des bovins. La disparition de boisements est signalée çà et là ; par endroits, le tapis herbacé arrive à se reproduire difficilement et sa composition floristique s'appauvrit. Beaucoup de troupeaux du Diamaré doivent partir tôt en transhumance de saison sèche, à cause de l'extension de la culture du mil de karal ; installés dans les yaere dès que l'eau se retire, ils broutent et piétinent l'herbe avant qu'elle ait atteint son plein développement. Ensuite, au fil des semaines, tandis qu'arrivent de nouveaux troupeaux, certaines zones sont peu utilisées parce qu'elles manquent de points d'eau, et le bétail transhumant se concentre sur des aires réduites où l'herbe est absolument rasée (1).

2 — Projets et action des Services publics

Depuis 1940 au moins, le Service de l'Élevage a proclamé la nécessité d'affronter ces problèmes avec la ferme volonté de les résoudre (2). Il faut reconnaître que les actions entreprises jusqu'à présent ne répondent pas à la gravité de la situation.

Il est certain que des mesures de caractère répressif, telles que la réglementation des feux de brousse ou l'interdiction d'ébrancher ou d'abattre des arbustes, ne peuvent suffire, même si elles sont nécessaires et à supposer qu'elles soient suivies d'effet. Les transhumants nigériens doivent acquitter une taxe à leur entrée en territoire camerounais. Cela ne les empêche pas de venir en rangs serrés et d'apporter leur contribution au surpeuplement des yaere. Peut-on leur fermer la frontière ? Ce serait bien difficile d'y parvenir réellement ; n'oublions pas d'ailleurs que nombreux sont les troupeaux camerounais qui vont soit en Nigéria, soit au Tchad. De toutes façons, le bétail camerounais, seul, est largement surabondant.

L'élimination des glossines permettrait de mieux utiliser les ressources naturelles : dans la Bénoué, elles interdisent pratiquement l'accès de certains pâturages de saison sèche.

Les autres mesures préconisées par le Service de l'Élevage — inventaire des pâturages, création de réserves, organisation de la rotation des troupeaux sur les surfaces utilisées, essais de diffusion des plantes les plus intéressantes (bourgou, herbe de Para...), ensilage, plus tard cultures fourragères — ne sont évidemment pas de son ressort exclusif ; elles exigent l'action conjointe de plusieurs services. Il en est de même à plus forte raison des projets d'aménagement des yaere par drainage et irrigation (3).

De 1952 à 1957, quelques études furent faites : prospections aériennes, recherches botaniques, essais d'amélioration des pâturages en collaboration avec la station agricole de Guétalé. Leur résultat fut décevant : les pâturages, sauf en quelques zones, sont mêlés aux terres cultivées ; leur amélioration est techniquement possible, mais trop coûteuse.

Pour résoudre le problème de la soudure (mars-mai), le Secteur Nord a procédé récemment à des essais de culture d'une légumineuse, le stylosanthès ; mais cette plante ne résiste jusqu'à la fin de la saison sèche que dans des conditions topo-hydrologiques favorables. Il semble que seule la généralisation de

(1) Ces processus de dégradation du milieu ont été observés en bien des régions d'Afrique et décrits par de nombreux spécialistes. Pour les régions étudiées ici, voir A. VAILLANT : *Les pâturages naturels du Nord-Cameroun* (Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, 1956, pp. 367-379).

(2) Rapport annuel du Secteur Nord, 1940, p. 46.

(3) A. VAILLANT : article cité, p. 370.

l'ensilage d'herbe puisse assurer des rations convenables pendant la période critique ; ceci représenterait pour les éleveurs un changement radical de leurs habitudes. Autre solution à l'essai : la plantation de cactus inerme.

Une action plus continue a été menée dans le domaine de l'hydraulique pastorale, depuis une dizaine d'années. Les programmes sont exécutés, suivant les propositions du Service de l'Élevage, par le Service du Génie Rural, qui fore en même temps des puits pour la consommation humaine. Pour l'amélioration des conditions de l'élevage, l'hydraulique pastorale est considérée comme prioritaire pour plusieurs raisons. Elle ne soulève pas des problèmes aussi complexes que l'organisation et l'amélioration des pâturages. Elle reçoit immédiatement l'accord sans réserve des éleveurs. Elle ouvre aux troupeaux des zones jusqu'ici mal utilisées parce que privées de points d'eau (par exemple au nord de Bogo). Enfin, l'abreuvement régulier des ruminants leur permet de mieux digérer une nourriture même médiocre. Ainsi, l'hydraulique pastorale peut donner rapidement des résultats positifs ; le seul apport d'eau augmente de façon notable la quantité et la qualité de la nourriture disponible.

Bien entendu, des problèmes se posent cependant. Il faut repérer, évaluer et atteindre les nappes d'eau ; cela ne peut être bien fait qu'à l'aide d'un matériel assez perfectionné et coûteux. D'autre part, il faut choisir, pour l'abreuvement du bétail, entre deux formules : les puits et les mares. Les mares peuvent, en certains points, être assez facilement aménagées et emmagasiner des réserves importantes ; mais elles risquent d'être infectées par des parasites (notamment les parasites gastro-intestinaux du petit bétail) ; peut-on les désinfecter périodiquement, et à quel prix ? Les puits donnent une eau plus pure, mais ne répondent aux besoins du bétail (un bovin a besoin normalement d'environ 30 l par jour) que si les réserves souterraines sont abondantes ; d'autre part, le berger ne peut pratiquement tirer assez d'eau pour son troupeau qu'avec l'aide d'un dispositif de puisage adéquat ; or il ne semble pas que l'on dispose encore d'un matériel assez simple et robuste pour supporter les effets de l'inexpérience technique des utilisateurs.

Enfin, il est certain que l'hydraulique pastorale ne suffit pas à résoudre le problème général de l'alimentation du bétail et de la dégradation du milieu.

CONCLUSION

Jusqu'à présent, l'action menée au bénéfice du bétail du nord du Cameroun a consisté principalement à le défendre contre les maladies ; ceci est normal, et l'effort réalisé dans ce domaine doit être maintenu et même accru, car l'état sanitaire pose, surtout dans un milieu naturel hostile, le problème le plus immédiat. Mais, la conservation du cheptel étant un fait acquis, puisque les hécatombes massives ne se produisent plus, et en partie à cause de ce fait même, qui a permis l'augmentation des effectifs, il apparaît de plus en plus clairement que le problème fondamental est celui de l'alimentation car :

— d'une part, l'élevage est destiné principalement à fournir de la viande ; or, si le petit bétail est dans l'ensemble en bon état, les bovins ont un rendement nettement inférieur en quantité et en qualité aux possibilités des races actuellement élevées.

— d'autre part, la satisfaction des besoins alimentaires conditionne l'efficacité de la lutte contre les maladies, les tentatives d'amélioration des races, la possibilité de fournir à l'agriculture des bœufs de trait.

Partout posé en Afrique tropicale, le problème de l'alimentation du bétail atteint ici un stade critique. Au moins dans la plus grande partie du nord du Cameroun, il s'est aggravé et continue de s'aggraver, par suite de l'incompatibilité entre l'emploi des méthodes extensives, une forte densité de bétail et une forte densité de la population agricole, à tel point que sont menacés à la fois l'équilibre du milieu naturel et l'existence du cheptel. Les éleveurs sont conscients tout au moins d'un aspect de la question : ils constatent que la surface des pâturages est insuffisante, que les cultures s'étendent ; des affrontements entre éleveurs et cultivateurs se produisent çà et là, non plus seulement au sujet des dégâts causés par le

bétail dans les champs, mais à propos de la répartition des espaces ; leur multiplication risquerait d'aboutir à des oppositions entre communautés. La crise ne peut être surmontée que par l'adoption des mesures préconisées par les spécialistes, tendant à la protection et à l'utilisation rationnelle des pâturages naturels, et, d'abord dans les régions les plus peuplées, à la diffusion des cultures fourragères et à l'intégration de l'élevage et de l'agriculture. Si les pouvoirs publics ne disposent pas des moyens puissants qu'exige une telle action, il n'est probablement pas d'autre issue qu'une limitation des effectifs qu'il serait difficile de réaliser sans contrainte, ou l'émigration spontanée de nombreux éleveurs.

DEUXIÈME PARTIE : LE COMMERCE DU BÉTAIL

CHAPITRE 5 — LE BÉTAIL DANS L'ÉCONOMIE FAMILIALE. DE L'ÉLEVAGE A LA COMMERCIALISATION.

Dans les chapitres précédents, l'élevage était considéré en soi, et surtout du point de vue technique. Nous allons voir maintenant ce qui est connu de son insertion dans la vie économique : quel rôle le bétail joue-t-il chez l'éleveur ? de quelles façons change-t-il de mains ? quelle est la part des produits de l'élevage dans les budgets familiaux ? dans quelles conditions le bétail est-il introduit dans le commerce proprement dit ?

I. ROLE DU BÉTAIL, CHEZ L'ÉLEVEUR

1 — L'utilisation du bétail vivant

a — LES PRODUITS LAITIERS

Le lait de vache est utilisé dans l'alimentation humaine par toutes les familles qui disposent d'assez de bétail bovin. La consommation du lait est régulière, et constitue une part très importante de la ration alimentaire, pour tous les Mbororo et pour les bergers en transhumance. Au village, beaucoup de Peuls en consomment plus ou moins souvent, de même que les Arabes, qui utilisent aussi le lait de chèvre. Chez les Toupouri et les Masa, des groupes de jeunes hommes, après la période des récoltes, s'installent dans la brousse avec leurs troupeaux, et font des cures de lait (1).

Une fois traité, le lait se conserve peu longtemps à l'état liquide, à cause de la température de l'air, du manque d'hygiène et de l'ignorance ou de la non-application de méthodes de stérilisation. Selon les circonstances, le lait est consommé frais ou, le plus souvent, caillé ; pur ou mélangé et cuit dans les bouillies.

La préparation du beurre est couramment pratiquée par les Mbororo, les Peuls et les Arabes. Souvent, on assure sa conservation en le faisant fondre et en le coulant dans un petit récipient. Dans les villes il est parfois mangé sur du pain, en tartines. Mais on l'emploie beaucoup plus généralement pour faire des sauces. Beaucoup le préfèrent plus ou moins ranci.

Apportés au marché par les femmes, ou échangés dans les villages, le lait et le beurre constituent, pour tous ceux qui possèdent un troupeau de bovins de quelque importance, un ou même le moyen de gagner l'argent nécessaire aux petits achats. C'est grâce à eux que, par vente ou par échange, les bergers en transhumance et les Mbororo se procurent le mil et le poisson séché dont ils ont besoin.

(1) Voir à ce sujet : I. de GARINE : *Les Massa du Cameroun* (P.U.F., 1964), pp. 189-207.

La consommation de lait est un élément important de la relative bonne nutrition (nombre de calories et surtout part de protides dans la ration) des Peuls, selon le docteur Bascoulergue (1) ; c'est en partie au lait que les Masa attribuent leur remarquable condition physique ; on peut ajouter que la production de lait et sa consommation dans les villages atteint son maximum pendant la saison des pluies, au moment où peut se faire sentir la pénurie d'autres denrées alimentaires. On sait par ailleurs que, d'une façon générale, l'élevage des bovins « rend » plus de calories (par rapport aux calories absorbées par le bétail) quand il est orienté vers la production laitière que lorsqu'il est essentiellement destiné à fournir de la viande.

Malheureusement, la productivité des vaches du nord du Cameroun est très faible (environ 2 l par jour, et seulement 6 mois par an) ; ce que consomment les hommes est prélevé aux dépens des veaux qui, généralement, ne reçoivent que la moitié du lait de leur mère dès l'âge de deux mois, sont complètement sevrés trois mois plus tard, et de ce fait se développent mal et lentement. Or, l'augmentation de la production laitière restera impossible tant que le bétail sera lui-même mal alimenté ; d'ailleurs les climats chauds sont considérés par les vétérinaires comme peu favorables à une abondante sécrétion lactée.

b — L'ÉNERGIE ANIMALE

Les Arabes et les Mbororo utilisent couramment des taureaux comme animaux de bât, et accessoirement comme montures.

Le Service de l'Élevage et divers organismes qui s'occupent de développement rural ont cherché à diffuser l'usage des bœufs de trait pour les travaux agricoles et les transports. Ces tentatives ont eu un certain succès ça et là, notamment dans le secteur de modernisation de Golompoui et dans le pays moundang : elles sont actuellement poursuivies par le Secteur de modernisation agricole du nord (SEM-NORD) et la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT). Sans doute, la généralisation de l'emploi des bovins comme animaux de trait ne pourra pas être réalisée sans une forte augmentation des ressources fourragères ; mais l'intérêt de la traction animale peut justement amener les éleveurs à admettre la nécessité de changer leurs habitudes en ce qui concerne l'alimentation des bovins : c'est surtout pour leurs bœufs de labour que des Toupouri, suivant les conseils donnés à Golompoui, ensilent de l'herbe au début de la saison sèche. La nécessité d'avoir pour animaux de trait des bœufs dociles, forts et bien portants peut aussi contribuer à mieux faire comprendre l'intérêt de la castration, de la sélection, de la lutte active contre toutes les maladies, même bénignes (2).

c — LE FUMIER est soigneusement ramassé et répandu dans les champs par les agriculteurs montagnards. Selon Lembezat (3) « l'existence d'un tas de fumier devant la porte de la ferme était autrefois déjà un signe honorable de richesse » (chez les Moundang). Mais en général, surtout chez les populations qui possèdent le plus de bétail, le fumier n'est pas ou est peu utilisé. La diffusion du transport attelé permettra des progrès à cet égard.

Actuellement, une autre utilisation du fumier, notamment de caprin, est assez répandue : calciné et filtré, il donne du sel ; il paraît évident que cette pratique n'a pas d'avenir.

(1) Observations faites au cours d'une enquête sur la nutrition menée en 1961 dans le nord du Cameroun (rapport du Service de la Statistique, à paraître).

(2) Voir : GUILLARD : *Le sous-secteur de modernisation rurale du pays toupouri* (Sols africains, vol. IV, n° 2, p. 30-63. Une enquête sur la culture attelée a été récemment menée dans le nord du Cameroun par un géographe du B.D.P.A., M. GEORGE (rapport à paraître).

(3) LEMBEZAT : *Les populations païennes du Nord-Cameroun*. (P.U.F.), p. 135.

2 — Les abattages familiaux

Les éleveurs ne considèrent pas qu'abattre un animal de son troupeau soit une chose à faire dans la vie courante, régulièrement, pour ajouter de la viande à la nourriture quotidienne, et ceci n'a rien d'étonnant. Les abattages familiaux ont lieu soit quand un animal malade ou blessé est considéré comme perdu, soit en certaines circonstances parmi lesquelles on doit distinguer, du point de vue de leur incidence sur l'évolution des effectifs :

— les occasions, dispersées dans l'année, d'abattages organisés dans le cadre d'une famille, plus ou moins élargi à des invités : naissance, imposition du nom, mariage, décès, visite, sacrifice destiné à écarter un malheur...

— les fêtes collectives saisonnières : fêtes agraires (surtout à la fin de la période des récoltes), fêtes commémorant les morts de l'année, ou les ancêtres, fêtes musulmanes (surtout la Fête du Mouton).

— les fêtes qui ne sont célébrées qu'à intervalles pluriannuels : Laba, tous les sept ans, chez les Toupouri et les Masa ; Maray, tous les trois ou quatre ans, chez certaines ethnies montagnardes (1).

Dans certains cas, le choix des animaux à sacrifier est imposé par des rites ; ainsi, au marché de Mora, un montagnard mokba, interrogé sur la raison pour laquelle il veut vendre une belle brebis, répond qu'il veut se procurer ainsi l'argent nécessaire à l'achat de deux cabris (une femelle et un mâle) qu'il sacrifiera pour sauver son fils malade. Dans d'autres cas, il dépend aussi des goûts ou de la richesse de ceux qui abattent un ou des animaux ; pour la grande Fête du Mouton, les musulmans doivent normalement sacrifier un mouton ; mais certains se contentent d'une chèvre ou d'un poulet (ou ne peuvent rien abattre) ; les riches tuent un mouton et un bœuf grâce auquel ils pourront distribuer beaucoup de viande.

En l'absence de statistiques concernant les abattages familiaux, on peut affirmer que certaines circonstances donnent lieu à un nombre d'abattages assez grand pour qu'on leur reconnaisse une importance économique considérable :

— chez les Namchi de l'arrondissement de Poli, les sacrifices rituels, à l'occasion des décès et des fêtes collectives à la mémoire des ancêtres, ont un caractère ostentatoire et donnent parfois lieu à de terribles hécatombes ; selon un rapport daté de 1956 : quand le propriétaire d'un troupeau meurt, son héritier doit, selon la coutume, faire exterminer à coups de flèches, sagaies, haches, une bonne partie du troupeau ; plusieurs dizaines de bovins peuvent ainsi être massacrés à l'occasion d'un seul décès ; la fête se poursuit par des festins pantagruéliques pouvant durer plusieurs jours. L'élevage namchi des bovins est peut-être, de ce fait, en voie de disparition. Chez les Masa et les Toupouri, les funérailles d'hommes riches sont aussi l'occasion d'abattages excessifs, à un moindre degré cependant que chez les Namchi.

— la plupart des grandes fêtes collectives ont lieu pendant la saison sèche, soit toujours (fêtes des récoltes), soit actuellement (Fête du Mouton). Certaines, tout au moins la Fête du Mouton, provoquent de fortes variations saisonnières des effectifs et des prix du petit bétail.

— des courants commerciaux importants sont créés ou renforcés par les besoins que suscitent les fêtes les plus importantes, notamment le Maray (taurillons du Diamaré emmenés dans les montagnes du Margui-Wandala) et la Fête du Mouton (moutons de race woyla, appréciés pour leur grande taille, importés du Tchad).

— le désir de pouvoir sacrifier, pour une fête prévue, un bel animal, conduit les éleveurs à bien nourrir et même engraisser une petite partie de leur cheptel : moutons et chèvres dans toutes les régions, bœufs chez les ethnies qui fêtent le Maray.

(1) LEMBEZAT : ouvrage cité, pp. 24, 47, 50, 52-54, 97, 102, 127, 135, 163, 178, 186.

I. de GARINE : ouvrage cité, pp. 94-96.

— autre effet bénéfique de ces fêtes, du point de vue de la valeur économique de l'élevage : elles sont l'occasion d'éliminer des bêtes en surnombre : mâles et vaches stériles.

Le défaut majeur des abattages familiaux, c'est qu'ils ne conduisent pas à une consommation régulière de viande, surtout quand ils ont lieu à l'occasion de fêtes collectives au cours desquelles des dizaines d'animaux sont abattus dans chaque village. Sans doute, il existe des procédés de conservation : la viande qui n'est pas consommée immédiatement est séchée (cela se produit moins à l'occasion des fêtes que lorsqu'on doit abattre un animal malade ou blessé). Après la fête du Mouton, les Haoussa et les Peuls du Diamaré conservent dans la graisse la viande qui reste ; en faisant recuire de temps à autre cette préparation les bonnes ménagères arrivent à la maintenir en bon état pendant trois semaines ou un mois. Mais, en général, tout animal abattu pour une fête est entièrement mangé le jour même ; il est évident que très peu de familles sont en mesure d'abattre souvent une tête de bétail.

Nous verrons plus loin que l'achat de viande aux bouchers ne permet que partiellement, en pratique, d'améliorer la répartition dans le temps de la consommation de viande.

3 — L'utilisation des peaux

Les peaux des animaux abattus sont utilisées de façons très diverses par l'artisanat traditionnel. Celles des bovins servent à la confection de liens, de semelles de chaussures, de grands sacs destinés au transport du mil, et, chez les Namchi, de suaires. Les peaux de moutons et de chèvres, simplement séchées, deviennent des tapis ; épilées et assouplies, elles sont transformées en chaussures, harnachements, carquois, et chez plusieurs ethnies païennes en vêtements et en sacs à dos pour le transport des enfants.

La production du nord du Cameroun dépasse de beaucoup les besoins locaux traditionnels, et l'expédition de cuirs et peaux non transformés vers la Nigéria est très active : de 1958 à 1961, les exportations contrôlées ont dépassé 300 tonnes par an. Mais les prix se sont effondrés au cours des dernières années.

La qualité de ces produits est très défectueuse : les trous occasionnés par un dépeçage hâtif ou malhabile s'ajoutent aux défauts causés par les tiques sur le bétail vivant ; le cuir, mal nettoyé, séché au soleil et mal tanné, se ramollit et se désagrège à l'humidité, et les produits de tannage locaux ne le préservent pas de l'attaque des parasites.

Le Service de l'Élevage a fait vers 1935 une active propagande, par conseils aux bouchers et démonstrations, en faveur d'une préparation plus soignée. Cet effort a été repris il y a une dizaine d'années, avec le concours de la SAP de Maroua ; des hangars de séchage ont été construits sur les principaux marchés, et un centre de tannage a fonctionné en 1956 sous la direction d'un spécialiste... qui est parti l'année suivante et n'a pas été remplacé ; l'inertie des éleveurs, que l'on n'a pu persuader de l'intérêt des bains détiqueurs (expérience de Miskin) et celle des bouchers, ont conduit à l'échec ces tentatives, dont le renouvellement paraît inutile en période de bas prix.

4 — Rôle extra-économique de l'élevage

Il semble que la plupart des ethnies du nord du Cameroun possèdent du bétail moins pour en consommer les produits que pour faire face à des obligations sociales : possibilité d'offrir des sacrifices, désir de prestige. Selon Lembezat, l'élevage, chez les montagnards, est surtout un fait religieux ; chez les Masa et les Toupouri, chaque famille possède des animaux femelles consacrés aux génies (1). A propos des peuples éleveurs du Cameroun ou d'autres pays d'Afrique, il a souvent été dit que l'élevage a chez eux

(1) LEMBEZAT : ouvrage cité, p. 24.

I. de GARINE : ouvrage cité, p. 95.

un caractère plutôt sentimental qu'économique ; observons cependant qu'ils en tirent en fait une bonne part de leur subsistance.

Nous n'avons pas à examiner ici le détail de ces questions, mais à noter les faits qui, sans avoir en soi un caractère économique, peuvent avoir des incidences sur le plan économique ou sur le plan zootechnique. Nous avons vu que ces incidences n'étaient pas négligeables, à propos de l'organisation des abattages familiaux. D'autre part, il est certain que les Arabes, les Peuls et les Mbororo, souvent aussi les Masa et les Toupouri, pensent trop à collectionner un grand nombre de bovins, pas assez à tirer un profit maximum de leur exploitation, donc à bien les soigner et à les commercialiser judicieusement.

La difficulté de séparer les faits proprement économiques des autres faits sociaux apparaît notamment dans les diverses formes de cession de bétail.

II. LES FORMES DE CESSION

1 — Dons de bétail

Il arrive fréquemment, surtout chez les peuples éleveurs, qu'un chef de famille donne à son fils, en telle ou telle occasion, une tête de bétail. Souvent, et notamment quand le fils est en bas âge, il s'agit véritablement d'un cadeau, grâce auquel le fils acquiert l'embryon de son futur troupeau. Mais, plus tard, le fils peut être employé à garder le bétail de la famille ; les actes de cession par lesquels il reçoit alors de son père ou d'autres aînés un mouton, une chèvre ou un bœuf prennent un caractère ambigu, intermédiaire entre le cadeau et le salaire versé en nature par un propriétaire à son berger.

Chez les Musulmans, le don d'une tête de bétail à un parent âgé est un fait assez courant, notamment à l'occasion de la Fête du Mouton (l'animal est alors consommé).

2 — Le « prêt prestigieux »

Chez les Masa, chaque propriétaire de bovins confie une partie de son cheptel à des parents ou alliés. Cette pratique, appelée *golla*, renforce les liens sociaux établis entre les parties et accroît leur prestige aux yeux des tiers. Par ailleurs, elle rend plus difficile le contrôle des effectifs par l'administration (1).

3 — Cadeaux de mariage

Chez plusieurs ethnies, le bétail constitue une part importante, un élément fondamental des « cadeaux » qu'un homme doit offrir à sa fiancée ou aux parents de celle-ci, et de la dot constituée à la fiancée par ses parents. Le mariage est plus ou moins brillant, selon le nombre des animaux donnés. Depuis une dizaine d'années, le montant en têtes de bétail de ces cadeaux a rapidement augmenté chez les Moundang, les Masa et les Toupouri, à qui la culture du coton et celle du riz ont procuré un supplément de ressources monétaires. L'importance des achats faits dans ce but par les membres de ces populations a eu une certaine influence sur la répartition des circuits commerciaux et l'évolution des prix, comme nous le verrons plus loin. Il en est résulté une augmentation des effectifs bovins élevés dans les régions occupées par ces ethnies ; cela ne saurait être considéré comme un progrès, car la constitution des cadeaux, puis l'accumulation du bétail aux mains de bénéficiaires qui voient là un moyen de préparer de nouveaux mariages, semble contribuer à détériorer la composition globale du cheptel : chaque animal compterait pour une tête, quelle que soit sa valeur en tant que reproducteur ou en tant que fournisseur de viande et de lait ; des animaux visiblement inutiles seraient conservés indéfiniment. D'autre part, l'achat d'animaux dans ce but tend

(1) I. de GARINE : ouvrage cité, pp. 180-188.

à absorber une part exorbitante du produit de l'activité des jeunes hommes ; l'épargne qu'ils ont réalisée se stérilise en troupeaux très mal exploités. C'est pourquoi les autorités administratives ont pris des mesures tendant à limiter le nombre des animaux entrant dans les cadeaux de mariage, dans ces régions (1).

4 — Vols de bétail

Les vols de bétail se produisent sous des formes diverses, allant de l'escroquerie à l'intérieur d'une famille et de la vente frauduleuse, par un berger, d'un des animaux à lui confiés, aux attaques à main armée que subissent principalement les transhumants et commerçants, en passant par les exactions des chefs. On ne peut établir des limites précises entre ceux qui sont commis dans un but lucratif, ceux qui compensent des dégâts causés aux cultures, ceux qui sont organisés à l'échelle individuelle ou collective ; dans ce dernier cas, ils sont accompagnés et suivis de rixes entre groupes armés, de massacres d'animaux et d'orgies de viande ; il s'agit surtout de séquelles de rivalités inter-ethniques anciennes. Toutes ces opérations sont favorisées par la proximité des frontières et l'isolement des bergers et des commerçants parmi des populations dont ils traversent le territoire.

Malgré la répression exercée par la police et les représailles organisées par les victimes, ces vols et pillages se produisent encore de temps à autre, entraînant parfois l'abandon temporaire de tel itinéraire commercial ou le déclin de tel marché. Les attaques massives à main armée elles-mêmes, souvenir de guerres d'autrefois, ne disparaissent que peu à peu. En 1939, la fermeture du Poste de Kaélé fut suivie d'une reprise des attaques traditionnelles des Moundang contre les éleveurs peuls. En 1961, des éleveurs peuls partirent en Nigéria après avoir subi des attaques de montagnards du pays kapsiki et du canton de Gawar, qui avaient tué et enlevé environ 130 bœufs. En 1962, les habitants du canton de Moufou-sud signalèrent le vol de 246 chèvres et moutons par des bandes venues, selon les victimes, du canton voisin d'Ouzal-Loulou.

5 — Impôts

Chez les populations musulmanes, les chefs levaient autrefois, sur le bétail et sur les autres biens, un impôt annuel (1 taurillon sur 30 bœufs possédés, 1 mouton sur 40, etc.) et un impôt sur les successions (un dixième de l'héritage en principe). La perception de ces impôts était pour les propriétaires un motif de dissimuler les effectifs possédés, et, pour les chefs, l'occasion d'abus. Combattus par les autorités administratives, ils ne sont plus prélevés régulièrement et sont en voie de disparition, du moins dans la plupart des cantons.

6 — Autres formes de cession du bétail

Dans beaucoup de régions du nord du Cameroun, le bétail peut être mis en gage, ou saisi en cas de non-paiement de dettes. Dans ces actes, chaque animal est considéré comme un moyen de paiement ; sa valeur est mesurée. Il se trouve donc intégré à la vie économique proprement dite. L'intégration est encore plus nette quand les animaux sont volontairement échangés par leurs propriétaires contre d'autres objets, ou mis en vente pour de l'argent ; le bétail est alors véritablement commercialisé.

(1) La constitution des « dots » et le rôle important que le bétail y joue ont été étudiés : à propos des Masa, par I. de GARINE, ouvrage cité, pp. 151-165 ; à propos de plusieurs ethnies, par A. PODLEWSKI : *Dynamique des populations du Nord-Cameroun* (à paraître dans *Cahiers O.R.S.T.O.M. - série Sciences Humaines*, vol. III, n° 4 - 1966).

III. PART DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE DANS L'ÉCONOMIE FAMILIALE

Jusqu'à une date récente, on ne savait rien de précis à ce sujet. Une étude des budgets des grands éleveurs de bovins a été faite en 1956 par un vétérinaire, M. Martin (1) : une famille possédant un troupeau de 100 têtes peut en vivre, petitement il est vrai : les recettes qui en sont tirées dépassent de 45 000 francs les dépenses d'entretien. Mais la façon dont les chiffres cités ont été établis n'est pas indiquée ; l'étude semble théorique plutôt que basée sur l'observation de nombreux cas concrets. L'étude de budgets familiaux a été faite dans quelques localités ; c'est ainsi que Binet a étudié cinq villages moundang, dans lesquels : les recettes tirées de l'élevage représentent 9,4 % des recettes totales ; leur montant est nettement inférieur aux sommes consacrées aux achats de bétail et de viande (2).

En 1960-61, le Service de la Statistique a mené une enquête sur la nutrition et sur les budgets familiaux, dans les départements du Margui-Wandala et du Diamaré et dans l'arrondissement de Guider, dont la population totale est de 820 000 habitants. Les résultats provisoires de l'enquête donnent déjà des renseignements intéressants, dont voici ceux qui concernent l'économie de l'élevage :

1° La consommation de viande par personne est deux fois plus forte dans la strate des « islamisés » (presque tous peuls) que chez les montagnards ; les « païens de la plaine » occupent un rang intermédiaire. La consommation de viande de caprin est relativement importante : environ les deux tiers de la consommation de viande de bœuf ; les montagnards consomment même un peu plus de caprin que de bœuf.

2° Le classement des trois strates est le même, avec des écarts beaucoup plus grands, en ce qui concerne la consommation de lait, qui est à peu près nulle chez les montagnards, et atteint une centaine de grammes par jour et par personne chez les islamisés.

3° Les achats de viande et de lait représentent environ un quart des dépenses de consommation alimentaire, dans toutes les strates. Elles varient fortement d'une strate à l'autre en valeur absolue, toujours dans le même sens.

4° Part des achats et ventes de bétail dans les dépenses et recettes des ménages : les différences observées entre les strates sont très significatives. Les islamisés vendent plus de deux fois plus qu'ils n'achètent. Les païens de la plaine, au contraire, achètent presque deux fois plus qu'ils ne vendent ; il en est de même des montagnards, mais à un niveau financier plus bas.

Ce n'est qu'à partir d'enquêtes de ce genre, renouvelées périodiquement et couplées avec des études locales et régionales destinées à définir avec précision, notamment sous l'aspect qualitatif, l'incidence économique des faits sociaux, que l'on serrera de plus en plus près la réalité. Si de nouvelles enquêtes systématiques sur les budgets sont organisées, il serait sans doute utile, pour bien comprendre et mesurer les aspects économiques de l'élevage, d'étudier le prix de revient du bétail et le rôle des produits de l'élevage dans l'évolution saisonnière des budgets familiaux, et d'établir une stratification qui tienne compte de plusieurs facteurs de différenciation : ethnies et population urbaine et rurale, comme dans l'enquête de 1960-61, densité démographique et importance du cheptel familial, afin notamment de définir le seuil à partir duquel les recettes tirées de l'élevage dépassent les dépenses occasionnées par l'entretien et le renouvellement du troupeau et par l'achat de produits de l'élevage.

IV. CONDITIONS DE LA COMMERCIALISATION : L'OFFRE ET LA DEMANDE

Maintes fois, il a été dit et écrit que les éleveurs africains commercialisent peu leur bétail : chacun s'efforce avant tout de conserver et si possible augmenter son cheptel, achète une nouvelle tête de bétail dès qu'il a quelques économies, ne vend qu'à regret même les animaux impropres à la reproduction et

(1) MARTIN : *Note sur l'économie d'un troupeau de 100 têtes.*

(2) J. BINET : *Etude sur les budgets familiaux dans le Nord-Cameroun.* (O.R.S.T.O.M., 1956, ronéo).

qui, vieillissant, ne peuvent plus que perdre peu à peu leur valeur marchande. Il faut reconnaître que la description de cette mentalité reste généralement assez vague ; il serait bon que le comportement des éleveurs africains, ses facteurs, son évolution soient analysés sérieusement par des spécialistes de psychologie sociale et économique ; c'est évidemment un travail délicat (1).

Dans le nord du Cameroun, cette conception de l'élevage comme source de prestige social, comme élément de la vie religieuse, existe ; mais dire ceci ne suffit pas à définir la mentalité des éleveurs, à expliquer leur comportement. Il est certain en effet qu'actuellement (s'agit-il d'une évolution récente ?) la commercialisation est active : l'aspect des marchés de bétail, le fait que les transactions portent chaque année sur des dizaines de milliers d'animaux de chaque espèce, dont certains sont expédiés à des distances considérables, l'indiquent suffisamment et les résultats de l'enquête menée en 1963 sur la composition du cheptel bovin dans le canton de Pété prouvent que les éleveurs, au moins dans cette région, se défont très rapidement d'une grande partie de leurs taurillons.

Au cours de l'enquête dont les résultats sont présentés ici, les gens qui, sur les marchés, mettaient en vente ou venaient d'acheter du bétail, étaient interrogés individuellement. A 30 reprises, on a ainsi questionné la quasi-totalité des vendeurs et acheteurs d'un marché. Ces 30 marchés étaient d'importance très inégale : à Bogo, le 3 mai 1962, 221 vendeurs ; à Bé, le 21 mars 1962, 2 vendeurs. Pour le dépouillement, les vendeurs et les acheteurs ont été classés en cinq catégories dont chacune correspond à une ethnie ou à un groupe d'ethnies dont le comportement est apparu semblable :

- Peuls (et quelques Mbororo) camerounais.
- autres Musulmans camerounais : Arabes, Mandara, Haoussa et Bornouans domiciliés au Cameroun.
- Tchadiens : Peuls et Arabes venus principalement du Baguirmi et de la région d'Ati.
- Païens de la plaine : Masa, Toupouri, Mousgoum et Moundang.
- Montagnards et Giziga : ces derniers ont semblé (mais sur une base statistique faible) avoir un comportement plus proche de celui des Montagnards (Mafa et Moufou pour la plupart) que de celui des Païens de la plaine.

Les animaux mis en vente ou achetés se sont répartis entre ces catégories de la façon suivante :

TABLEAU 8

	Animaux mis en vente				Animaux achetés			
	Bovins	Ovins du pays	Ovins woyla	Caprins	Bovins	Ovins du pays	Ovins woyla	Caprins
Peuls camerounais	1 203	709	212	1 244	588	483	111	658
Autres Musulmans camerounais	118	103	188	203	68	103	18	352
Tchadiens.....	744	12	259	0	0	0	0	0
Païens de la plaine	105	149	2	339	129	62	6	211
Montagnards et Giziga	5	36	2	111	85	38	10	254
Total	2 175	1 009	663	1 897	870	686	145	1 475

(1) Ce travail a été fait à propos d'une population d'éleveurs du Niger : M. DUPIRE : *Peuls nomades* (Institut d'Ethnologie, Paris, 1962).

Beaucoup d'animaux mis en vente, surtout des bovins et des ovins de race woyla, n'ont pas trouvé preneur ; il s'agit notamment du bétail que les Tchadiens amènent par troupeaux dont ils ne peuvent se défaire en un seul jour de marché. En réalité, la proportion d'invendus est certainement un peu moins forte, car sur les marchés, les acheteurs ne peuvent généralement être repérés et interrogés qu'au moment où ils partent, de sorte que, volontairement ou non, ils échappent aux enquêteurs plus facilement que les vendeurs. Le décalage entre le nombre des animaux mis en vente et celui des animaux achetés empêche de saisir avec précision le bilan global des opérations auxquelles ont participé les membres de chaque catégorie. Cependant il apparaît que les Peuls camerounais sont vendeurs de caprins et acheteurs d'ovins woyla, que les autres Musulmans camerounais sont acheteurs de petit bétail, que les Tchadiens se présentent uniquement comme vendeurs de bovins et d'ovins woyla, que les Païens de la plaine achètent des bovins, que les Montagnards sont surtout des acheteurs de bovins et de caprins.

Acheteurs et vendeurs ont été interrogés sur les conditions de l'acte qu'ils accomplissaient. Voici deux extraits des tableaux faits à partir de leurs réponses :

1. Extrait des tableaux « Destination des animaux achetés »

Les Peuls camerounais ont acheté 594 ovins (du pays et woyla) aux fins suivantes :

- 304, soit 51,2 % : abattages familiaux, notamment à l'occasion de la Fête du Mouton
- 119, soit 20 % : revente
- 117, soit 19,7 % : élevage
- 33, soit 5,6 % : dons à des parents, notamment à l'occasion de la Fête du Mouton
- 21, soit 3,5 % : boucherie

2. Extrait des tableaux « Emploi prévu pour le produit espéré de la vente »

Les Tchadiens ont mis en vente 313 bovins qu'ils avaient élevés chez eux ; ils ont déclaré vouloir employer ainsi l'argent qu'ils en retireraient :

— pour 239 bovins, soit 76,4 % : dépenses de consommation :

vêtements	44,1 %
salaires	16 %
mil	12,1 %
impôts	2,9 %
fêtes	1,3 %

— pour 74 bovins, soit 23,6 % : investissements en bétail destiné, dans des proportions indéterminables, au commerce ou à l'élevage.

La précision des chiffres donnés dans ces deux extraits, à titre d'exemples, est illusoire. En effet, l'enquête n'a pu être menée systématiquement que sur un petit nombre de marchés, et à une époque déterminée de l'année, la deuxième moitié de la saison sèche ; de plus, certaines catégories d'acheteurs sont peut-être hétérogènes, et en tout cas peu représentées. Il est donc inutile de reproduire ici l'ensemble des tableaux. Contentons-nous de classer les réponses par rangs, d'après leur fréquence. Même ces classements par rangs seraient sans doute modifiés çà et là par les résultats d'une enquête organisée selon les règles de la méthode statistique. En particulier, le nombre des achats d'ovins destinés aux abattages familiaux serait relativement moins grand ; ici se fait sentir la proximité de la date de la Fête du Mouton. Cependant le classement des réponses fait apparaître des contrastes trop nets pour ne pas correspondre à des faits caractéristiques.

1 — La demande

a) DESTINATION DES ANIMAUX ACHETÉS

A peu d'exceptions près, toutes les réponses se rattachent clairement aux types suivants : revente (commerce), boucherie, élevage chez l'acheteur, cadeau de mariage, don à une autre occasion, abattage familial chez l'acheteur.

TABLEAU 9 (1)

Animaux achetés	Catégories d'acheteurs	1°	2°	3°
BOVINS	Peuls camerounais	commerce de bétail	boucherie	élevage
	Autres Musulmans camerounais	<i>commerce de bétail</i>	élevage boucherie	
	Païens de la plaine	<i>élevage</i>	cadeaux de mariage	boucherie
	Montagnards et Giziga	<i>abattages familiaux</i>	boucherie	cadeaux de mariage
	Ensemble	commerce de bétail	boucherie élevage	
OVINS	Peuls camerounais	<i>abattages familiaux</i>	commerce de bétail élevage	
	Autres Musulmans camerounais	<i>abattages familiaux</i>	commerce de bétail	dons divers
	Païens de la plaine	<i>élevage</i>	commerce de bétail	abattages familiaux
	Ensemble	<i>abattages familiaux</i>	commerce de bétail élevage	
CAPRINS	Peuls camerounais	<i>commerce de bétail</i>	abattages familiaux élevage	
	Autres Musulmans camerounais	<i>commerce de bétail</i>	abattages familiaux boucherie	
	Païens de la plaine	élevage	commerce de bétail	cadeaux de mariage
	Montagnards et Giziga	élevage abattages familiaux		commerce de bétail
	Ensemble	<i>commerce de bétail</i>	élevage abattages familiaux	

(1) Dans ce tableau et les tableaux 10, 12 et 13 :

- les catégories qui ont acheté ou vendu moins de 50 têtes ne figurent pas.
- les réponses de fréquences très voisines sont classées ex-aequo.
- les réponses dont la fréquence dépasse 40 % sont en italique.
- les ovins de toutes races (du pays et woyla) sont mis ensemble quand les classements relatifs à eux sont identiques ou très voisins.

Dans l'ensemble, les buts que l'on peut considérer comme des formes d'investissement (élevage, boucherie, commerce, cadeaux de mariage qui sont conservés par le bénéficiaire) l'emportent nettement sauf en ce qui concerne les ovins chez les Peuls et autres Musulmans, et les bovins chez les Montagnards.

Les animaux les plus fréquemment destinés

- à être revendus sont les caprins, puis les bovins
- à la boucherie sont les bovins
- aux abattages familiaux . . sont les ovins (phénomène saisonnier).

C'est chez les Peuls et autres Musulmans que les préoccupations commerciales sont le plus fréquentes. Les Païens de la plaine achètent davantage, relativement, pour augmenter leur cheptel (élevage chez l'acheteur et cadeaux de mariage). Les Montagnards achètent souvent en vue d'abattages familiaux (fête du Maray et sacrifices divers).

Ajoutons pour mémoire que, à propos de 24 bovins, les acheteurs, en majorité Païens de la plaine, ont précisé qu'ils les destinaient à la charrue.

b) PROVENANCE DES MOYENS D'ACHAT

On demandait aux acheteurs comment ils avaient gagné l'argent qu'ils venaient d'employer. Leurs réponses indiquent une assez grande variété de ressources, qui peuvent être groupées ainsi :

- Agriculture : vente de denrées agricoles produites dans la famille.
- Bétail : vente de bétail familial, commerce de bétail, boucherie.
- Divers : commerces autres que celui du bétail, artisanat, vente de bois, salaires, dons reçus.

Il y a parfois une équivoque, dans les réponses, entre « commerce de bétail » et « commerce d'autres produits ».

Dans le tableau 10 (voir page suivante) les réponses sont classées par groupes, puis en détail.

Les revenus d'origine agricole l'emportent dans l'ensemble. On s'attendrait à un meilleur classement des revenus tirés du commerce de bétail, puisque beaucoup d'acheteurs (tableau précédent) déclarent vouloir revendre l'animal qu'ils viennent d'acheter, et apparaissent donc de ce point de vue comme des commerçants ; il s'agit en réalité de commerçants occasionnels, dont nous reparlerons, et qui sont ici au début de leur période d'activité. Il faut cependant mettre à part les Peuls et autres Musulmans acheteurs de bovins : les véritables commerçants et les bouchers jouent un rôle important dans les opérations qui concernent le bétail le plus coûteux.

L'importance des revenus procurés par la culture du coton apparaît clairement ; il n'est pas douteux que l'activité des marchés de bétail en est accrue, au moins saisonnièrement (l'enquête a été menée au cours de la période qui suit la récolte du coton). Chez les Peuls, la réponse « mil » tend à l'emporter un peu avant la Fête du Mouton, quand il paraît absolument nécessaire d'acheter un mouton ou au moins un chèvre. En dehors du coton, du mil et de l'arachide, d'autres produits agricoles sont cités, mais beaucoup moins souvent : riz, oignons, haricots et patates.

2 — L'offre

a) MODE D'APPROPRIATION DU BÉTAIL PAR LES VENDEURS

On demandait à chaque vendeur comment il était devenu propriétaire des animaux qu'il présentait ; ceux-ci pouvaient ainsi être répartis en deux grandes catégories :

- bétail à revendre (acheté très récemment par le vendeur, qui agissait donc en commerçant)
- bétail d'élevage (né chez le vendeur, ou hérité par lui, ou acheté par lui depuis longtemps)

TABLEAU 10

Animaux achetés	Catégories d'acheteurs	Groupes de ressources		Détail des ressources		
		1 ^o	2 ^o	1 ^o	2 ^o	3 ^o
BOVINS	Peuls camerounais ..	Bétail	Agric.	boucherie	commerce de bétail	coton
	Autres Musulmans camerounais	Bétail	Agric.	commerce de bétail	boucherie	coton
	Païens de la plaine ..	Agric.	Bétail	coton	mil salaires	
	Montagnards et Giziga	Agric.	Bétail	coton arachide		boucherie
	Ensemble	Bétail	Agric.	boucherie	coton	commerce de bétail
OVINS	Peuls camerounais ...	Agric.	Bétail	coton	mil	commerce de bétail
	Autres Musulmans camerounais	Agric.	Bétail	commerce de bétail	coton	mil
	Païens de la plaine ..	Agric.	Bétail	coton	mil	arachide
	Ensemble	Agric.	Bétail	coton	mil	commerce de bétail
CAPRINS	Peuls camerounais ..	Agric.	Bétail	coton	mil	boucherie
	Autres Musulmans camerounais	Agric.	Bétail	coton	commerce de bétail	mil
	Païens de la plaine ..	Agric.	Divers	coton	arachide	mil
	Montagnards et Giziga	Agric.	Bétail	coton	mil arachide	
	Ensemble	Agric.	Bétail	coton	mil	commerce de bétail

Il semble utile, ici, d'indiquer les chiffres obtenus au dépouillement des questionnaires (voir tableau 11, page suivante).

Les revendeurs l'emportent nettement dans la catégorie des Tchadiens ; ils tiennent encore une place importante parmi les Peuls et autres Musulmans camerounais ; les Païens de la plaine et les Montagnards sont presque uniquement des éleveurs-vendeurs.

La proportion d'animaux à revendre est forte parmi les bovins, faible parmi les ovins du pays et les caprins. Les ovins de race woyla sont nettement à part : dans 9 cas sur 10, ces animaux sont remis en vente, soit par des commerçants tchadiens qui les ont amenés de leur pays, soit par des Camerounais (Peuls et autres Musulmans) qui les ont achetés à des Tchadiens sur le territoire du Cameroun.

TABLEAU 11

Catégories de vendeurs	BOVINS		OVINS DU PAYS		OVINS WOYLA		CAPRINS	
	à revendre	d'élevage	à revendre	d'élevage	à revendre	d'élevage	à revendre	d'élevage
Peuls camerounais	358	845	100	609	184	28	104	1 140
Autres Musulmans camerounais	14	104	0	103	180	8	59	144
Tchadiens	431	313	12	0	234	25	0	0
Païens de la plaine	5	100	4	145	1	1	8	331
Montagnards et Giziga	0	5	1	35	2	0	6	105
Ensemble	808	1 367	117	892	601	62	177	1 720

b) EMPLOI PRÉVU POUR LE PRODUIT ESPÉRÉ DE LA VENTE

A la question posée à ce sujet, des vendeurs n'ont pas répondu, ou ont donné une réponse vague, du type : « selon mes besoins ». Il est en effet vraisemblable que beaucoup n'avaient pas encore pris de décision à ce sujet, soit parce qu'ils n'avaient aucun besoin urgent, soit parce qu'ils n'en avaient que trop. Pendant le dépouillement, il a donc fallu écarter des fiches qui représentent une assez forte proportion des effectifs mis en vente : bovins 9 %, ovins du pays 7 %, ovins woyla 21 %, caprins 10 %. Les autres réponses peuvent être classées en trois groupes :

— dépenses de consommation : denrées alimentaires, vêtements, frais divers en vue de fêtes ou de mariages, achat ou construction de maisons, sommes à payer (dettes, impôts, amendes).

— investissements en bétail destiné soit à l'élevage soit au commerce (les gens interrogés n'ont pas précisé, dans 1 à 7 % des cas selon les espèces animales).

— autres investissements : salaires de manœuvres agricoles, parfois commerce autre que celui du bétail.

Pour étudier la fréquence des diverses réponses, il faut considérer séparément les deux catégories de vendeurs définies au paragraphe précédent : éleveurs-vendeurs (tableau 12, voir page suivante) et revendeurs (tableau 13, voir page 61).

Dans leur grande majorité, les éleveurs-vendeurs veulent faire face à des dépenses de consommation (plus de 90 % des cas, dans presque toutes les cases du tableau), et ces dépenses sont généralement les mêmes, que l'on considère l'espèce animale mise en vente ou l'appartenance des vendeurs à telle ou telle catégorie ethnique : d'abord les achats de mil et de vêtements, puis les frais occasionnés par les mariages. Une exception : les éleveurs tchadiens vendent leurs bovins et leurs ovins woyla le plus souvent dans le but d'acheter des vêtements, puis de payer les salaires de leurs manœuvres agricoles ou de leurs bergers.

Une minorité, faible sauf chez les Tchadiens vendeurs de bovins, désire acheter d'autres têtes de bétail, soit pour les élever, soit pour faire du commerce pendant quelque temps.

Les revendeurs, pour la plupart, comptent réinvestir dans le commerce du bétail. Ceci est tout particulièrement vrai pour les Tchadiens (plus de 90 % des cas) et pour les Peuls revendeurs de bovins et d'ovins du pays (70 %).

Les autres revendeurs, qui ne comptent pas acheter de nouveau des animaux, sont des commerçants occasionnels, qui veulent revenir à leur activité habituelle après avoir réalisé un petit bénéfice. Les dépenses

TABLEAU 12

Animaux à vendre	Catégories d'éleveurs - vendeurs	1°	2°	3°
BOVINS	Peuls camerounais	mil	vêtements	mariages
	Autres Musulmans camerounais	mil	vêtements	mariages
	Tchadiens	vêtements	bétail (commerce ou élevage?)	salaires
	Païens de la plaine	mil	mariages	vêtements
	Ensemble	vêtements	mil	mariages
OVINS DU PAYS	Peuls camerounais	mil	vêtements	mariages
	Autres Musulmans camerounais	mil vêtements		fêtes
	Païens de la plaine	mil	vêtements	mariages
	Ensemble	mil	vêtements	mariages
OVINS WOYLA	Ensemble	vêtements	impôts	salaires
CAPRINS	Peuls camerounais	mil vêtements		mariages
	Autres Musulmans camerounais	vêtements	mil	fêtes
	Païens de la plaine	mil	vêtements	mariages
	Mantagnards et Giziga	mil	vêtements	mariages
	Ensemble	mil	vêtements	mariages

qu'ils prévoient sont les mêmes que celles qu'envisagent les éleveurs-vendeurs : mil, vêtements, et, en ce qui concerne les Tchadiens, salaires.

Tels sont les renseignements que l'enquête menée en 1961-62 donne sur les buts et les moyens des acheteurs et vendeurs de bétail. Pour obtenir des résultats numériques certains, précis et détaillés, il faudrait mener une enquête semblable, mais plus systématiquement, pendant un an au moins, sur un grand nombre de marchés ; et ceci tout en procédant avec beaucoup de minutie, car les comportements des vendeurs et acheteurs dépendent de plusieurs variables :

— espèces animales concernées (parmi les ovins, les animaux de race woyla doivent être considérés à part)

— âge et sexe des animaux

— importance de chaque marché (les commerçants ne sont nombreux que sur les grands marchés)

— voisinage ou mélange d'ethnies différant par l'organisation économique familiale et les habitudes de consommation

TABLEAU 13

Animaux à revendre	Catégories de revendeurs	1°	2°	3°
BOVINS	Peuls camerounais	<i>commerce de bétail</i>	mil	vêtements
	Tchadiens	<i>commerce de bétail</i>	vêtements salaires	
	Ensemble	<i>commerce de bétail</i>	vêtements mil	
OVINS DU PAYS	Peuls camerounais	<i>commerce de bétail</i>	mil	vêtements
	Ensemble	<i>commerce de bétail</i>	mil	vêtements
OVINS WOYLA	Peuls camerounais	<i>commerce de bétail</i>	mil	vêtements
	Autres Musulmans camerounais	<i>commerce de bétail</i>	vêtements	mil
	Tchadiens	<i>commerce de bétail</i>	—	—
	Ensemble	<i>commerce de bétail</i>	vêtements mil	
CAPRINS	Peuls camerounais	<i>commerce de bétail</i>	bétail d'élevage	mil
	Autres Musulmans camerounais	<i>commerce de bétail</i>	vêtements mil	
	Ensemble	<i>commerce de bétail</i>	bétail d'élevage	mil

— densité de la population, du réseau des marchés ; présence de centres de consommation importants (ville et gros bourgs)

— importance, plus ou moins grande selon les régions, des cultures assurant des revenus monétaires

— rythme des saisons : possibilités de circulation, déplacement des troupeaux transhumants qui se trouvent loin des grands marchés pendant la saison sèche, grandes fêtes collectives qui font monter la demande et parfois l'offre, périodes de récoltes qui font rentrer de l'argent, périodes de travaux agricoles entraînant le versement de salaires.

— variation de certains faits d'une année à l'autre : épizooties, extension de certaines cultures, rendements des récoltes, changements de la date de la Fête du Mouton.

A condition d'atteindre un haut degré de précision, cette enquête permettrait d'apprécier, voire de mesurer l'effet des grands facteurs d'évolution économique et sociale. Il est possible en effet que, au cours des années prochaines, certains faits activent le commerce du bétail :

— augmentation des ressources monétaires grâce à l'extension de la culture du coton, entraînant directement l'accroissement de la demande de bétail vivant et de viande

— montée des prix provoquée par l'accroissement de la demande et encourageant les éleveurs à vendre davantage (cette incitation existe déjà pendant la saison sèche, et des éleveurs déclarent vouloir profiter, même s'ils n'ont pas absolument besoin d'argent, de la période de hauts cours qui précède la Fête du Mouton, pour vendre)

- manque de pâturages, de plus en plus vivement ressenti
- désir croissant des familles d'éleveurs d'acheter des produits nouveaux ; déjà, nombre de Peuls, surtout âgés, se plaignent des exigences des femmes qui insistent pour que soient achetés plus de vêtements, de meubles, d'articles de ménage, de bijoux (d'où moins d'achats et plus de ventes de bétail) ; l'augmentation des impôts agit dans le même sens que ces tendances modernistes.
- diffusion de la culture attelée.

CONCLUSION

A partir de ce qui est connu sur la place de l'élevage et de ses produits dans l'économie familiale et sur le comportement des vendeurs et acheteurs de bétail, et compte tenu des faits exposés dans les chapitres précédents, essayons de rassembler les éléments susceptibles de conditionner le commerce du bétail dans le nord du Cameroun :

— le milieu naturel est difficile, les méthodes d'élevage archaïques, le bétail trop nombreux et mal nourri ; en conséquence, le rendement en lait et en viande est faible.

— la population est pauvre et consomme peu de viande ; elle est peu exigeante en ce qui concerne la qualité des produits ; ses habitudes de consommation sont en partie liées à des traits sociaux et religieux, ce qui peut influencer sur les variations saisonnières de la demande.

— les contrastes inter-régionaux sont très accusés : variété des conditions naturelles, fortes différences de densité démographique, juxtaposition d'ethnies dont le comportement en matière d'élevage et de consommation diffère ; de là des déséquilibres régionaux de l'offre et de la demande, que peuvent compliquer les migrations saisonnières des bovins. Ceci peut favoriser l'activité commerciale.

— la situation géographique du nord du Cameroun est très particulière : entre le Tchad et la Nigéria, loin des centres de consommation du sud du pays.

De l'action de ces facteurs résulte la complexité du commerce intérieur et extérieur du bétail, complexité dont la description des marchés donnera une première image.

CHAPITRE 6 — LES MARCHÉS DE BÉTAIL

I. L'ORGANISATION DES TRANSACTIONS

1 — Lieux des transactions

Les transactions se font sur les marchés ou sur les lieux d'exploitation. Dans le Logone-et-Chari, il n'existe pratiquement pas de marché de bétail et la quasi totalité des ventes s'effectuent dans les villages ou sur les pâturages. Par contre, dans le Diamaré, les transactions ont lieu le plus souvent sur les marchés, qui sont nombreux et actifs. Ailleurs, on ne peut dire quel système domine.

Les transactions faites hors des marchés ont des significations économiques diverses :

- des ventes d'éleveur à éleveur ont lieu partout, mais beaucoup d'éleveurs n'aiment pas ce système, qui peut exciter les jalousies entre voisins.
- des achats sont effectués par les bouchers, dans leur village ou à proximité. Les bouchers de Garoua opèrent ainsi dans un rayon étendu.
- dans le Logone-et-Chari, des commerçants achètent dans les villages et vont revendre en Nigéria.
- (phénomène inverse) dans les villes et gros villages peuls, notamment le long de l'itinéraire Bogo — Maroua — Gazawa, des Tchadiens vendent au porte-à-porte, en dehors des jours de marché, des ovins de race woyla.

2 — Modalités des transactions

a) ÉCHANGES EN NATURE

Du bétail est parfois échangé contre d'autres objets : mil, vêtements. C'est ainsi qu'à la fin de la saison sèche, ceux qui possèdent un surplus de mil en proposent l'échange, contre des bovins, à ceux qui reviennent de la transhumance. On se met d'accord sur la valeur de l'animal, et on compte le nombre de mesures de mil correspondant. On échange aussi du bétail contre du bétail, par exemple un taureau contre quatre moutons, toujours en évaluant le prix de chaque tête. Des échanges dans lesquels entrent des animaux sont souvent occasionnés par le règlement des cadeaux de mariage, ou des dettes.

Ces échanges en nature ne se font que dans les villages ; ils sont parfois arbitrés par un chef ou un notable.

b) VENTE À CRÉDIT

Généralement, l'acheteur paie comptant. Mais, fréquemment, les bouchers ne paient le prix convenu qu'après avoir vendu la viande ; ils ne peuvent opérer ainsi que s'ils connaissent bien les vendeurs ; certains petits bouchers, dépourvus de fonds de roulement, ne procèdent jamais autrement.

Des crédits à plus long terme, sont parfois consentis lors des transactions entre voisins. L'acheteur paiera « après la récolte du coton ». Les deux parties fixent d'avance le montant de la somme à verser, ou bien décident qu'elle sera calculée au moment du règlement, conformément au cours qui sera alors en vigueur.

c) GARANTIES OFFERTES À L'ACHETEUR

Les parties s'entendent parfois sur un délai, pendant lequel sera éprouvé l'état de santé de l'animal ; en cas de maladie ou de découverte d'un vice caché, l'achat pourra être résilié. Même en l'absence d'un

tel accord, l'acheteur a parfois une possibilité de recours, en produisant des témoins et au besoin en faisant juger l'affaire par le chef de village, qui tranche après avoir consulté, pour expertise, le « chef du bétail » (Sarkin-Sanou).

d) LES COURTIERIERS (1)

Des courtiers travaillent sur les marchés importants ; ils s'occupent surtout du commerce des bovins, mais aussi de celui du petit bétail sur certains marchés (Girvidig, Djapay...). Jouant le rôle d'expert et d'interprète, ils proposent leurs services aux acheteurs, pour leur éviter l'achat d'un animal malade, ou pour faire des recherches si cet animal s'enfuit pendant le trajet du marché au village de l'acheteur ; de plus, ils arbitrent plus ou moins les marchandages. A Maroua, ces courtiers s'occupent plus particulièrement des nombreux montagnards peu compétents en matière de bétail bovin et parlant mal foulfoulde, qui viennent acheter des taurillons en vue de la fête du Maray, et dont certains arrivent en ville la veille du marché et sont hébergés gratuitement chez les courtiers. D'autres, habitant dans le nord du Margui-Wandala, viennent à Maroua accompagnés par des courtiers mandara.

Les courtiers sont généralement payés par les vendeurs (20 à 100 francs pour un bœuf), mais parfois par les acheteurs. Il arrive aussi qu'ils demandent une rémunération aux deux parties.

Beaucoup d'acheteurs, même parmi les montagnards, n'ont pas recours aux services des courtiers, bien que ceux-ci s'efforcent de leur démontrer qu'ils courent des risques en s'en passant. Quant aux vendeurs, ils ne paient pas toujours volontiers mais beaucoup d'entre eux prennent contact dès le début du marché avec un courtier, pour qu'il leur amène des clients et qu'il favorise la conclusion de la transaction à un prix satisfaisant ; dans ce cas, on peut douter que l'acheteur soit utilement conseillé.

Il ne semble pas que les courtiers puissent vraiment s'imposer aux acheteurs, ou empêcher les vendeurs de se débrouiller seuls. Il semble d'autre part qu'ils tiennent les chefs de villages au courant des achats et des ventes effectués par leurs administrés (2).

II. CATÉGORIES DE VENDEURS ET D'ACHETEURS

D'après la nature, l'importance, les buts et les moyens des transactions qu'ils opèrent, vendeurs et acheteurs de bétail peuvent être classés en différentes catégories. Il faut essayer, dans l'éventualité de l'organisation d'une enquête systématique sur les marchés, de bien caractériser ces catégories, notamment de définir ceux qui, parmi les vendeurs et acheteurs, agissent réellement en commerçants.

1 — Vendeurs et acheteurs non-commerçants

Simplement placés à une extrémité du circuit commercial, qui peut d'ailleurs être réduit à sa plus simple expression, ils sont en majorité sur les marchés. En effet :

— la plupart des vendeurs sont des éleveurs qui commercialisent le produit de leur activité, en général pour faire face à des dépenses urgentes, ou parce qu'ils veulent profiter d'une période de hauts cours. Du point de vue commercial, se rattachent à cette catégorie de vendeurs les éleveurs qui désirent modifier la composition de leur troupeau (par exemple : vente d'un vieil animal pour acheter une jeune femelle, vente de moutons pour acheter un bœuf de labour), ceux qui veulent acheter un animal à abattre à l'occasion d'une fête (par exemple : vente d'un bovin pour acheter de quoi faire face aux obligations

(1) Je traduis ainsi le mot foulfoulde didalidjo (pluriel didali'en).

(2) A Bogo et à Maroua, les courtiers contrôlent toutes les ventes d'ânes et probablement de chevaux. Ils éprouvent la robustesse et la docilité de chaque animal, et, pratiquement, fixent son prix. On appelle également didali'en les hommes qui vendent au porte-à-porte des vieux vêtements au nom de leurs propriétaires.

de la Fête du Mouton, entre autres un mouton), et les bergers qui convertissent en argent le salaire en nature qu'ils ont reçu de leurs employeurs.

Il arrive qu'un éleveur confie l'animal qu'il veut vendre à un ami ou à un parent habitué aux affaires ; beaucoup d'hommes vendent aussi au nom de leur femme ou de leur sœur. En général, ce service est rendu gratuitement ; parfois cependant, l'éleveur fixe un prix minimum à son représentant, qui gardera le supplément éventuellement obtenu.

— La plupart des acheteurs ferment le circuit commercial. Les uns réintroduisent dans l'élevage l'animal acheté (épargne, sous forme de bétail, des gains réalisés par divers moyens). Les autres l'abattent et consomment la viande dans leur famille, soit immédiatement soit plus tard, à l'occasion d'une fête (mais l'animal est réservé à ce but précis) (1).

Dans ces conditions, le transfert du producteur au consommateur est très souvent direct ; aucun commerçant n'intervient. Mais, même dans ce cas, sauf peut-être quand la transaction a lieu dans un village entre voisins, le fait commercial existe, car, en une seule opération, l'animal peut acquérir une signification économique nouvelle, passer d'une ethnie à une autre dont l'organisation économique est différente, être emmené dans une autre région.

2 — **Les bouchers** peuvent être considérés comme une catégorie spéciale d'acheteurs, à cause de la régularité de leurs achats, et parce que, s'ils ferment le circuit commercial en ce qui concerne l'animal vivant, tout comme ceux qui achètent en vue d'abattages familiaux, ils le revendent sous forme de viande et de peau (2).

3 — **Les véritables commerçants** sont ceux qui achètent puis revendent des animaux, et qui agissent ainsi volontairement, dans le but de réaliser un bénéfice. Il faut donc éliminer de cette catégorie ceux qui achètent un animal avec l'intention de le garder (pour élevage ou pour abattage familial différé), mais qui sont obligés, au bout de quelques semaines ou quelques mois, de revendre, soit parce que l'animal est malade, soit parce qu'ils doivent faire face à une dépense imprévue. Même s'ils vendent plus cher qu'ils n'ont acheté, ces hommes n'agissent pas réellement en commerçants.

Parmi ceux qui font volontairement du commerce, dont l'activité s'inscrit consciemment à l'intérieur même du circuit commercial, il faut distinguer plusieurs catégories, étant bien entendu que le passage d'une catégorie à l'autre est graduel ; ces distinctions correspondent au nombre de têtes achetées et revendues, aux espèces animales concernées, à la distance géographique séparant le point d'achat du point de vente, au caractère permanent ou temporaire de l'activité commerciale.

a — COMMERÇANTS OCCASIONNELS

Il a été question, dans le chapitre précédent, des hommes qui investissent leurs économies dans le commerce du bétail et qui après avoir ou non réussi à grossir leur pécule initial, le dépensent en achats divers et reviennent à leur activité habituelle. On en rencontre sur les marchés principalement pendant la saison sèche, quand beaucoup de ruraux n'ont rien à faire, encaissent de l'argent en vendant du coton ou d'autres produits agricoles, et ont la perspective de profiter de la montée des prix.

Souvent, ces hommes essaient de revendre immédiatement, sur le même marché, l'animal qu'ils viennent d'acheter. En cas d'échec, ils vont ensuite sur un autre marché, où les prix sont habituellement un

(1) En questionnant les acheteurs montagnards, il faut prendre des précautions : même quand ils destinent un taurillon au sacrifice du Maray, ils peuvent répondre qu'ils désirent l'élever, car l'abattage n'aura lieu que deux ou trois ans plus tard ; mais le sort de l'animal est déjà fixé, il est retiré définitivement du circuit commercial, ce n'est plus qu'une réserve de viande.

(2) Très souvent, les petits bouchers achètent, à crédit, dès l'ouverture du marché, et abattent aussitôt ; ces achats risquent d'échapper à des enquêteurs.

peu plus élevés. Ou bien ils achètent dans leur village, vont revendre au marché et consacrent la somme obtenue à l'achat de denrées diverses. Tous ne s'intéressent d'ailleurs pas spécialement au commerce du bétail ; un homme déclarait sur le marché de Papata : « Je suis allé à Girvidig acheter du poisson séché pour le revendre ; n'en ayant pas trouvé à ma convenance, j'y ai acheté une chèvre dans le même but ».

Le nombre de ceux qui agissent ainsi montre que le commerce est considéré comme un moyen privilégié de gagner de l'argent ; le fait qu'ils acceptent d'aller au marché et d'y passer une journée avec l'espoir incertain de gagner 25 ou 50 F sur une chèvre est aussi un témoignage de la pauvreté des populations du nord du Cameroun. Beaucoup de ces commerçants occasionnels ne parcourent qu'une fois le cycle achat-vente. Si, alléchés par le bénéfice réalisé, ils recommencent plusieurs fois et se mettent à courir de marché en marché, ils entrent dans la catégorie des petits commerçants.

b — PETITS COMMERÇANTS

Pour la plupart, ceux que l'on peut ranger dans cette catégorie font le commerce du petit bétail, et ne sont qu'à demi professionnels : « Je suis cultivateur pendant les pluies, et commerçant pendant la saison sèche » déclarent-ils parfois. Certains sont en même temps bouchers.

Ils cherchent généralement à jouer sur les décalages de prix existant entre les marchés. C'est ainsi que des gens de la région de Maroua vont acheter à Girvidig et à Kay-Kay quelques moutons et chèvres (généralement mâles et femelles stériles) qu'ils vendent à Maroua, surtout à des consommateurs qui préparent la Fête du Mouton, et aussi à des bouchers.

A un degré supérieur sont placés ceux qui font porter leur activité sur des bovins, qu'ils achètent un par un ou deux par deux ; la mise de fonds est plus importante, le bénéfice peut augmenter proportionnellement. Mais, dans l'ensemble, ces hommes restent des gagnants-petits qui ne cherchent pas ou ne parviennent pas à augmenter le capital investi ; le bénéfice réalisé est immédiatement utilisé pour les dépenses courantes : « J'ai acheté un bœuf à Bogo pour 4 000 F ; je compte le revendre à Mémé pour 5 000 ; avec le bénéfice, j'achèterai du tissu ; puis je reviendrai à Bogo acheter un autre bœuf, etc. ». Parfois, ils achètent avec de l'argent emprunté, revendent, remboursent, dépensent le bénéfice, et recommencent la semaine suivante. Tout comme les commerçants occasionnels, ils peuvent n'être pas strictement spécialisés dans le commerce du bétail : « Chaque semaine, j'emprunte, je vais à Girvidig acheter une, deux ou trois chèvres ; selon la somme que j'ai pu obtenir, j'achète du poisson séché avec ce qui reste, et je revends le tout à Maroua ».

c — LES GRANDS COMMERÇANTS

Ce sont parfois d'anciens petits commerçants qui ont réussi, mais plus souvent, semble-t-il, des hommes dont l'activité s'est fondée au départ sur la possession d'un troupeau important, ou sur des revenus d'une autre origine, ceux que procure la chefferie en particulier. Certains sont en même temps bouchers. Ils constituent un pourcentage très faible des vendeurs et des acheteurs ; mais, comme leur trafic porte sur des effectifs plus élevés que la moyenne, ils ont une importance relative considérable sur les gros marchés qui jalonnent les principaux courants commerciaux. Presque tous s'occupent du commerce des bovins ; quelques-uns aussi (notamment parmi les Tchadiens et les Bornouans), au commerce des ovins de race woyla.

Ces grands commerçants emploient des convoyeurs et font parfois faire leurs achats par des rabatteurs qu'ils envoient munis d'une somme d'argent, acheter quelques têtes sur les marchés ou dans les villages. Certains pratiquent en même temps un autre commerce, mais à une tout autre échelle que les petits commerçants, comme nous le verrons plus loin à propos du commerce international.

4 — Elevage spéculatif

Certains hommes achètent des animaux avec l'intention de les revendre, mais seulement après les avoir gardés chez eux pendant quelques semaines ou quelques mois. Le résultat recherché, l'obtention d'un bénéfice important en une seule opération commerciale, peut être atteint de diverses manières :

A — le commerçant-éleveur peut jouer sur les variations saisonnières de prix ; en achetant du bétail au début de la saison sèche, il peut presque à coup sûr le revendre plus cher après la récolte du coton. A Maroua, un commerçant en tissus achète chaque année, pendant la saison sèche, 30 à 50 moutons et chèvres, qu'il revend pour la plupart un peu avant la Fête du Mouton ; il n'en garde aucun pendant la saison des pluies.

B — le commerçant éleveur peut acheter des animaux jeunes qu'il revendra lorsqu'ils auront naturellement grandi et pris du poids. Une telle méthode est surtout valable pour le petit bétail, qui atteint le stade adulte dans un délai réduit. Cependant quelques Giziga des environs de Maroua achèteraient des taurillons d'un an, qu'ils feraient garder par des bergers peuls et revendraient au moins un an plus tard, après la récolte du coton.

C — la méthode la plus fréquemment appliquée ajoute à l'une des précédentes, ou aux deux précédentes, les effets de l'engraissement. Des Peuls achètent aux Tchadiens de passage plusieurs moutons de race woyla, qu'ils engraisent pendant quelques semaines ou quelques mois. Quand arrive la Fête du Mouton, ils en gardent un pour leur consommation personnelle et vendent les autres. Ce type d'élevage spéculatif est pratiqué surtout dans la région de Maroua, où viennent beaucoup de vendeurs tchadiens et où existe une forte concentration de consommateurs musulmans. Dans la brousse, les éleveurs se contentent généralement d'engraisser, pour la vente, quelques-uns de leurs propres moutons.

Cette activité est-elle rentable ? Il est difficile de répondre avec assurance, car ceux qui la pratiquent ne tiennent aucune comptabilité. D'après les bilans que j'ai établis avec les intéressés (par la méthode, douteuse, des « budgets rétroactifs »), il semble que, souvent, elle se solde par une perte, parce que celui qui engraisse trois ou quatre grands moutons doit acheter presque toute la nourriture qu'il leur donne (les restes de cuisine ne donnant qu'une faible part de la ration totale) et parce que l'engraissement est souvent trop prolongé et insuffisamment progressif. Cependant, il est possible que des gains non négligeables soient réalisés par ceux qui ont acheté des animaux encore jeunes ayant déjà atteint leur taille normale, encore minces et capables de grossir très vite, et qui ne les ont engraisés que pendant une période de l'ordre de trois mois, de sorte que les animaux n'ont pas atteint ou ont à peine atteint la phase de saturation dont les suites conduisent à un gaspillage de nourriture.

La différence de prix entre l'achat des moutons woyla maigres et leur vente après engraissement est considérable ; la valeur d'un animal ainsi traité passe par exemple, en cinq mois, de 1 500 à 5 000 F.

Certaines au moins de ces catégories économiques peuvent être subdivisées, selon l'espèce animale mise en vente ou achetée. A l'échelle régionale et à l'échelon local, les membres de chacune sont plus ou moins nombreux ; ceci dépend notamment des conditions ethniques et démographiques. D'où la physiologie particulière de chaque marché.

III. TYPES DE MARCHÉS

Les marchés de bétail peuvent être classés selon leur importance (nombre d'animaux mis en vente) et selon leur rayonnement et leurs fonctions.

1 — Importance des marchés

Depuis plusieurs années, les agents du Service de l'Elevage et les responsables coutumiers du bétail (Sarkin-Sanou et Sarkin-Pawa) comptent les effectifs mis en vente chaque semaine sur chaque marché. On ne peut se fier entièrement aux statistiques ainsi établies, pour plusieurs raisons :

— objectivement, il est très difficile de compter des animaux, surtout des moutons et des chèvres, entassés en désordre. De plus, certains vendeurs arrivent en fin de matinée, alors que quelques animaux ont déjà été vendus et emmenés.

— un animal peut être présenté pendant plusieurs semaines consécutives, sur le même marché ou sur des marchés différents, soit par le même vendeur (bétail invendu) soit par un autre (bétail revendu). De ce fait l'effectif total compté sur l'ensemble des marchés est supérieur (dans quelle proportion ?) à l'effectif réellement commercialisé.

— le personnel chargé de ces comptages est, en grande partie, peu qualifié ; beaucoup de fiches mensuelles sont très mal remplies par des responsables coutumiers : des semaines sont omises ; des chiffres sont illisibles, ou écrits en caractères arabes qui sont ensuite mal transcrits ; des additions dont les résultats expriment des totaux mensuels ou annuels sont fausses.

— nombre de responsables coutumiers indiquent volontairement des chiffres inférieurs à la réalité.

— enfin, aucun comptage n'a été fait sur plusieurs marchés, dont quelques-uns, notamment Mazerara, ont une certaine importance.

On peut cependant, à partir de ces statistiques, noter les faits généraux et les contrastes les plus apparents (1) :

— au cours des dernières années, les moyennes annuelles des effectifs présentés à la vente ont été d'environ :

100 000 bovins
130 000 ovins
200 000 caprins.

— les marchés sont particulièrement nombreux et importants dans la plaine du Diamaré et dans le Mayo-Danaï ; ceci n'a rien d'étonnant, puisque ces régions sont à la fois très peuplées et bien pourvues en bétail. Il faut réserver le cas du Margui-Wandala où la population est également très dense et élève beaucoup de petit bétail, surtout caprin, car peu de comptages ont été faits sur les marchés de cette région ; il semble cependant que les montagnards commercialisent moins volontiers que les gens de la plaine.

— le petit bétail est mis en vente en quantités notables sur un grand nombre de marchés ; parmi ceux-ci, on en compte une cinquantaine dont la moyenne annuelle atteint ou dépasse 2 000 têtes. Sur seize marchés, la moyenne va de 5 à 10 000. Sur huit autres, elle dépasse 10 000. Les records appartiennent à Maroua (24 000), et Doukoula (32 000). Partout les caprins sont aussi nombreux ou plus nombreux que les ovins ; le rapport entre les deux espèces varie de 1 à 2,5, sauf cas exceptionnel (Moulvouday : 4).

— le commerce des bovins est beaucoup plus concentré. Sur la plupart des marchés, on n'en voit que deux ou trois de temps à autre ; ceci est vrai même pour quelques marchés où le commerce du petit bétail est très important (Mindif, Gingley, Kaélé...). On ne compte que quatorze marchés sur lesquels l'effectif annuel moyen des bovins atteint ou dépasse 1 000 têtes. Mais quelques-uns ont une très grosse activité :

Bogo : 25 000
Moulvouday : 17 000
Maroua : 12 000
Doumrou : 7 000
Doukoula : 6 000
Guider : 5 000

(1) Voir les cartes 12 à 13 bis. Les chiffres qui suivent ont été calculés à partir des fiches mensuelles de la période janvier 1958 - septembre 1962. J'ai tenu compte surtout des années 1960 à 1962, et arrondi les résultats.

— partout, les effectifs présentés varient fortement d'une semaine à l'autre, d'une saison à l'autre. Les arrivages peuvent être raréfiés par les chutes de pluies (les animaux mouillés risquent de tomber malades), par les inondations dans certaines régions, dans d'autres régions par l'éloignement des troupeaux partis en transhumance. Au contraire, le retour des transhumants, la réouverture des voies de communication avec le Tchad, l'approche de la Fête du Mouton se traduisent par une augmentation des effectifs. D'autres circonstances peuvent intervenir : pendant le Ramadan, beaucoup de Musulmans n'ont pas la force d'aller au marché ; en juillet-août 1962, une grande masse de chèvres fut mise en vente dans le centre du Diamaré, une épidémie s'étant déclarée et la nouvelle ayant couru que le Service de l'Élevage allait procéder à des abattages massifs !

Dans l'ensemble, la période creuse correspond à la saison des pluies, pendant laquelle les effectifs sont faibles et irréguliers ; cas extrême, le marché de Mazera, encerclé par deux bras du Logone, cesse de se tenir pendant plusieurs mois.

— Depuis la période où les premiers comptages ont été faits (vers 1945), la situation s'est modifiée.

En ce qui concerne les bovins, on note une augmentation sensible des effectifs présentés, qui étaient alors d'environ 60 000 têtes. Le commerce s'est davantage concentré sur un petit nombre de marchés (Kouyapé, Dana, Girvidig, Géréme, Miskin avaient alors une relative importance). La hiérarchie des principaux marchés a beaucoup changé : si Bogo, accroissant son importance, a gardé le premier rang, Djapay, qui l'égalait presque vers 1945, a beaucoup décliné, tandis que Maroua, Doumrou, Datcheka, puis surtout Moulvouday progressaient rapidement. A partir de 1959, le marché de Datcheka semble avoir un peu souffert de son transfert à Doukoula ; au contraire, celui de Mokolo s'est développé, de même que, dans le Nord du Mayo-Danaï, ceux de Pouss et Kay-Kay.

L'effectif global du petit bétail mis en vente s'est simplement maintenu. Mais les statistiques indiquent, d'une année à l'autre, des variations considérables, de sorte qu'il est risqué d'affirmer l'évolution, en un sens ou en un autre, de nombreux marchés. C'est ainsi qu'à Gingley, 5 à 6 000 têtes ont été comptées chaque année de 1942 à 1945, et plus de 40 000 en 1947 et 1948 ! Il semble cependant possible de noter les progrès de Guider dans la Bénoué, et, dans le Diamaré, ceux de Mindif et de Kaélé, et le recul de Géréme. Dans l'arrondissement de Mora, plusieurs marchés, Kouyapé, Tokombéré et surtout Baka et Magdémé seraient en décadence, sans que les autres marchés en aient profité. Dans le sud du Mayo-Danaï, Datcheka puis Doukoula ont drainé des effectifs de plus en plus élevés, aux dépens des marchés voisins.

2 — Rayonnement et rôle des marchés

Chaque marché attire à lui des vendeurs et des acheteurs domiciliés à une distance plus ou moins grande. Mais la surface ainsi couverte dépend beaucoup de la densité du réseau des marchés ; elle peut être très grande dans une région peu peuplée, où les marchés sont éloignés les uns des autres (par exemple dans le bassin de la Bénoué), sans que les effectifs amenés sur ces marchés soient importants. Fait plus significatif : le rayon d'action des grands marchés englobe des marchés secondaires, au détriment desquels les premiers se sont développés. Bogo par exemple attire à soi les populations du centre, du nord et de l'est du Diamaré, bien que les gens qui habitent dans cette zone disposent d'autres marchés qui peuvent être plus proches de leur domicile : Balda, Gingley, Dargala.

Mais la fonction de chaque marché ne se manifeste clairement que si l'on considère d'une part le domicile des acheteurs, d'autre part celui des vendeurs. Il apparaît alors que, pour la plupart des marchés peu importants, l'aire des acheteurs et l'aire des vendeurs se recouvrent à peu près exactement. Pour d'autres marchés, on observe un décalage plus ou moins important ; par exemple, la masse des acheteurs se situe plus à l'Ouest que la masse des vendeurs, de sorte que la somme des transactions se traduit globalement par le transfert d'Est en Ouest d'un certain nombre d'animaux.

On obtient une précision plus grande en tenant compte de la répartition des acheteurs et des vendeurs en catégories ethniques et économiques. Sur tel marché, la quasi-totalité des vendeurs est constituée par des éleveurs (païens de la plaine par exemple) ; sur tel autre, la proportion du bétail amené par des commerçants est forte ; sur tel autre, un grand nombre de consommateurs montagnards figure parmi les acheteurs... Au total, une quantité donnée de bétail passe d'une catégorie de vendeurs à une catégorie d'acheteurs.

C'est ainsi que l'on peut distinguer :

— *Les petits marchés de redistribution locale.* Vendeurs et acheteurs appartiennent au même groupement ethnique et viennent d'un même petit groupe de villages voisins du marché. Souvent, les petits marchés de moutons du Diamaré n'ont pas d'autre fonction.

— *Les marchés de contact.* Sur ces marchés d'importance variable, une bonne partie des animaux échangés passe d'un groupement ethnique à un autre. La zone d'attraction des vendeurs et celle des acheteurs peuvent se recouvrir, si les hameaux des deux groupements ethniques sont mêlés (exemple : Yakañ) ; plus souvent, un décalage existe entre les deux zones. Beaucoup de marchés, par exemple tous ceux de l'ouest du Diamaré et de la bordure du Margui-Wandala, où les villages peuls sont voisins des villages giziga, mofou, etc. remplissent cette fonction.

On peut peut-être rattacher à ce type certains marchés des environs de Maroua, où s'établit un contact direct entre citadins-acheteurs et ruraux-vendeurs. Tel est le cas du marché de petit bétail de Kodek, où viennent acheter des consommateurs, bouchers et petits commerçants de Maroua ; accessoirement, ce marché établit, en ce qui concerne les chèvres, le contact entre éleveurs-vendeurs peuls et acheteurs giziga et montagnards du nord de Maroua (1).

Dans les types de marchés suivants, le décalage géographique entre la zone d'attraction des vendeurs et celle des acheteurs est plus important :

— *Les marchés de groupement et expédition.* A Girvidig notamment, le petit bétail est mis en vente par des éleveurs des environs (dans un rayon étendu) ; parmi les acheteurs figurent de nombreux commerçants, bouchers et consommateurs du centre et de l'ouest du Diamaré. Kay-Kay, Pouss, Bogo, Adoumri remplissent une fonction semblable ; Girvidig semble être le cas le plus caractéristique (2).

— *Les marchés de distribution de bétail venu d'ailleurs.* Le meilleur exemple est celui de Pitoa, où arrivent des bovins de Doumrou, de Guider, d'Adoumri, et où s'approvisionnent les populations des environs, en particulier les bouchers et les consommateurs de Garoua.

— *Les marchés-relais.* A Mazera, pendant la saison sèche arrivent des bovins du Tchad ; presque tous sont achetés par des commerçants qui vont les revendre à Bogo et à Maroua. Cette fonction de relais constitue une grande part de l'activité de Moulvouday et de Doumrou ; c'est elle qui tend à accroître l'importance du marché des bovins de Kay-Kay.

Sur certains marchés importants, différentes fonctions s'équilibrent plus ou moins. Moulvouday est non seulement un relais, mais aussi un marché de groupement et d'expédition (3). Sur le marché de Bogo se réunissent des bovins du Tchad et, en plus grand nombre, ceux du centre et de l'est du Diamaré ; l'ensemble ainsi formé est en partie redistribué dans les environs, en partie expédié vers l'Ouest (Maroua, Mémé et au-delà). Le cas le plus complexe est sans doute celui de Maroua : parmi les vendeurs figurent des éleveurs peuls du Diamaré, des commerçants qui ont acheté à Bogo, à Moulvouday, à Girvidig, à Kay-Kay, et des Tchadiens ; parmi les acheteurs, des éleveurs de l'ouest du Diamaré ; des bouchers de

(1) Voir la carte 14.

(2) Voir la carte 15.

(3) Voir la carte 16.

Maroua, des montagnards du Margui-Wandala (1). Moins important, le marché de Gazawa remplit aussi ces différentes fonctions de groupement, redistribution locale et relais.

L'importance des effectifs mis en vente et achetés sur un marché correspond à la densité de la population et du bétail élevé dans sa région, mais aussi aux fonctions qu'il remplit ; c'est de l'apparition ou de la disparition de ces fonctions que dépend l'évolution de son activité.

L'observation du rayonnement et des fonctions des marchés fait apparaître des transferts géographiques du bétail échangé ; au total, ces transferts composent des courants commerciaux, que nous allons maintenant décrire.

(1) Voir la carte 17.

CHAPITRE 7 — LES CIRCUITS COMMERCIAUX

Très enchevêtrés, les circuits du commerce du bétail dans le nord du Cameroun se différencient selon :

- les catégories ethniques et économiques placées à leurs extrémités.
- les espèces animales (et parfois les races ou les catégories d'âge et de sexe) qu'ils concernent.
- les effectifs qu'ils mettent en mouvement.
- la longueur et la direction des courants qu'ils créent.
- leur organisation (notamment la place des intermédiaires).

Nous décrirons d'abord les circuits les plus simples.

I. LE COMMERCE LOCAL (petit commerce)

On peut définir ce type de commerce en disant qu'il constitue seul l'activité des « petits marchés de redistribution locale » ; mais il déborde largement ce cadre : sur tous les marchés, et hors des marchés, un fort pourcentage des transactions a pour seul effet de transférer du bétail des mains d'un éleveur à celles d'un acheteur non-commerçant qui appartient au même groupe géographique et ethnique que le vendeur ; l'acheteur peut désirer augmenter l'effectif de son troupeau, auquel cas il choisit de préférence une jeune femelle, ou se procurer un mouton ou une chèvre qu'il veut abattre et consommer en famille ; il peut aussi être le petit boucher local, qui se ravitaille au moment et sur le lieu même où il va exercer son activité. Le « circuit » se limite donc à une seule transaction ; tout au plus peut s'intercaler un « commerçant occasionnel » qui achète et revend sur place (mais nous sortons déjà du cadre du commerce local quand il va vendre sur un autre marché).

Chaque transaction, dans ce commerce local, porte sur un effectif très réduit (une ou deux têtes généralement) ; mais comme il est pratiqué partout, il concerne au total la majorité des animaux mis en vente. Il y a cependant peu de choses à dire à son sujet, car il pose peu de problèmes aux participants.

Le petit commerce local tend à s'élargir, à acquérir une signification nouvelle, même si ses formes restent les mêmes, dès qu'intervient entre le groupe des acheteurs et celui des vendeurs un décalage économique d'origine ethnique ou démographique. Cette transformation s'observe sur les « marchés de contact ».

Au cours des échanges inter-ethniques qui s'opèrent sur ces marchés, le circuit reste généralement limité à une seule transaction, et le bétail n'est déplacé que sur une distance très courte ; mais un grand nombre de têtes est ainsi transféré d'un groupe ethnique producteur de bétail à un autre groupe ethnique qui manque d'animaux à consommer ou à offrir en cadeaux de mariage.

Le ravitaillement des centres urbains (boucherie et abattages familiaux) se fait aussi en partie dans le cadre local. Rappelons ce qui se passe par exemple sur le marché de Kodek. Les gens de Maroua achètent aussi sur le marché de leur ville, où viennent vendre des éleveurs des environs ; de plus, quelques commerçants prospectent les villages voisins, où ils achètent au porte-à-porte des bœufs ; des bouchers viennent s'approvisionner chez eux, et eux-mêmes vont revendre au marché de Maroua.

Ainsi, l'intervention de la « distance sociale » entre groupes vendeurs et consommateurs de bétail tend à modifier les caractères du commerce local. Le changement est plus radical lorsqu'intervient aussi la distance géographique.

II. LE COMMERCE INTERRÉGIONAL (moyen commerce)

1 — Structure

Ce type de commerce relie deux groupes de population importants, qui habitent dans deux régions distinctes et dont l'économie est différente, de sorte qu'une région dispose d'un surplus de bétail, tandis que l'autre offre un débouché. C'est alors qu'aux déplacements diffus qui caractérisent le commerce local se substituent de véritables courants commerciaux, qui déplacent de gros effectifs selon des directions précises et sur des distances de l'ordre de 30 à 100 km. Chacun de ces courants passe au moins par un marché important, dont les deux zones d'attraction, celle des vendeurs et celle des acheteurs, sont géographiquement décalées l'une par rapport à l'autre, du fait même de l'existence de ce courant.

Les circuits du commerce interrégional peuvent être aussi simples que ceux du commerce local : l'éleveur va lui-même vendre dans la région où la demande est forte, ou (cas plus fréquent) celui qui a besoin d'acheter va dans la région où existent des disponibilités en bétail. Par exemple :

— dans tout le Diamaré, de nombreux éleveurs qui disposent, notamment au cours de la période qui précède la Fête du Mouton, de caprins ou d'ovins éventuellement engraisés, vont les vendre, non au petit marché le plus proche de leur domicile, mais sur un grand marché situé dans une région très peuplée (Bogo, Maroua) où ils savent qu'ils trouveront de nombreux clients solvables, et où, éventuellement, ils pourront mieux choisir les objets (vêtements...) qu'ils désirent acheter.

— les montagnards du centre du Margui-Wandala vont sur les marchés de l'ouest du Diamaré, où chacun achète le taurillon qu'il veut engraisser pour la fête du Maray.

Mais des commerçants — de tous types, occasionnels ou professionnels, petits ou grands — interviennent fréquemment dans ces circuits ; leur activité se place entre les marchés de groupement et d'expédition des régions excédentaires, et les marchés de distribution sur lesquels la demande est forte. A tous ces commerçants se posent deux problèmes : acquérir les sommes d'argent nécessaires aux achats, acheminer le bétail. Nous avons vu plus haut comment le premier est résolu.

Quelques commerçants qui achètent du petit bétail à Girvidig ou à Kay-Kay pour le revendre à Maroua le ramènent avec eux, dans des camions où hommes, chèvres, moutons, poisson séché, mil, etc. s'entassent tant bien que mal. Mais ce cas est assez exceptionnel. La plus grande partie du petit bétail, et tous les bovins, font à pied le trajet entre le lieu d'achat et le lieu de vente. Les commerçants conduisent eux-mêmes leurs animaux, ou les confient à des convoyeurs qu'ils ont amenés avec eux ou recrutés sur place. Souvent, les animaux achetés par plusieurs commerçants sont groupés en un seul convoi. Quand le parcours dépasse 25 ou 30 km, le troupeau s'arrête en route pendant une partie de la nuit. Il faut ensuite garder et nourrir le bétail jusqu'au jour d'ouverture du marché où il sera remis en vente ; là encore, le groupage peut faciliter les choses.

Des commerçants se méfient de ces mélanges d'animaux de provenances diverses, à la faveur desquels des maladies contagieuses peuvent se propager ; en conséquence, ils limitent leur activité à un commerce nécessitant seulement de courts transferts, et se débrouillent seuls. Par exemple, un commerçant habitant à Matfay va acheter des bœufs à Ouro-Zangui (15 km) d'où il les ramène à Matfay en fin d'après-midi ; il les garde chez lui trois ou quatre jours et va les revendre à Djapay ou à Maroua ; ces deux marchés étant situés à 12 et 16 km de Matfay, il peut, en cas de mévente, regagner son domicile avec ses bœufs avant la nuit.

2 — Les principaux courants (1)

Les courants du commerce interrégional se groupent en faisceaux parallèles ou convergents :

(1) Voir la carte 18.

A — un faisceau de courants va de la plaine du Diamaré (éleveurs peuls et arabes) aux montagnes du Margui-Wandala (acheteurs païens). Leur direction générale, est-ouest, s'infléchit dans l'arrondissement de Mora vers le sud-ouest ou même vers le sud. Ils s'appuient sur les marchés de contact situés à l'ouest de la plaine.

Parmi ces marchés, les plus petits sont seulement le siège d'échanges interethniques locaux. Au fur et à mesure que croît leur importance, ils reçoivent une plus forte proportion d'animaux amenés par des commerçants de toute la plaine, et même du nord du Mayo-Danaï, et achetés par des montagnards domiciliés loin à l'intérieur des massifs. Sur tous ces marchés, les échanges interethniques concernent des caprins et, moins souvent, des ovins. Sur quelques-uns (Mémé, Tokombéré, Papata, Doulek, Gazawa et surtout Maroua) ils portent de plus sur des bovins.

L'ensemble de ces courants a probablement une grande importance économique. Bien qu'inférieur, de loin, à l'effectif des chèvres ainsi déplacées, le nombre des bovins emmenés chaque année dans les montagnes atteint probablement, ou dépasse, 2 ou 3 000 têtes. Le lundi soir, on peut voir plusieurs petits troupeaux de taurillons sortir de Maroua sous la conduite de jeunes Mafa qui se sont associés pour le voyage. Le Sarkin-Sanou de Gazawa estime que la moitié des bovins vendus sur ce marché est achetée par des Mafa.

De plus, ces courants semblent se développer, à mesure qu'augmentent les revenus des montagnards (coton, arachide) et que certaines ethnies, jusqu'ici très repliées sur elles-mêmes, commencent à rompre leur isolement. Il est possible d'autre part que le développement récent du marché de bovins de Mokolo prélude à une nouvelle organisation de ce secteur du commerce interrégional (pénétration des commerçants dans la région importatrice) (1).

Des courants analogues, dirigés de la plaine vers la montagne, existent peut-être plus au sud, à la hauteur de Guider et de Pitoa. Je ne puis l'affirmer.

B — Une partie du bétail, notamment bovin, qu'achètent les Masa, les Toupouri et les Moundang est fournie par les Peuls du sud-est du Diamaré et du secteur Kalfou-Yagoua. Mais les échanges ont lieu surtout à Doumrou, Gidiguï, Kalfou, c'est-à-dire à l'intérieur d'une région de contact où Peuls et Païens de la plaine cohabitent ; il s'agit donc dans chaque cas de commerce local, et l'on ne peut parler de commerce interrégional qu'en considérant l'ensemble de ces échanges. Ce n'est qu'à partir du marché de Moulvouday qu'un courant se dessine avec quelque netteté, notamment sur l'axe Moulvouday-Doukoula.

C — le ravitaillement en bétail de boucherie de deux centres urbains, Maroua et Garoua, n'est assuré qu'en partie par la production locale. Les bouchers de Garoua, en plus des achats qu'ils effectuent dans la brousse environnante, vont s'approvisionner à Doumrou, à Adoumri, accessoirement à Guider ; ou bien ils achètent à Pitoa des bovins que des commerçants ont amenés de ces marchés. Selon un système identique, les bovins des marchés de Bogo, Moulvouday et accessoirement Ouro-Zangui convergent vers l'abattoir de Maroua, en passant ou non par le marché de cette ville.

En ce qui concerne le petit bétail, un trafic semblable existe entre Girvidig et Kay-Kay d'une part, Maroua d'autre part. Ce courant, grossi en cours de route, notamment à Bogo vers où converge du petit bétail du nord et de l'est du Diamaré, approvisionne les bouchers et les consommateurs (abattages familiaux) de Maroua.

De même (mais ceci porte sur des effectifs moindres) les bouchers de Mokolo viennent s'approvisionner à Maroua.

D — les campagnes du centre-ouest du Diamaré (secteur Djoulgouf-Gazawa) sont bien pourvues en bétail de toutes espèces ; pourtant elles souffrent d'une certaine pénurie pendant la deuxième moitié

(1) Certaines ethnies montagnardes « importent » aussi, pour les manger, des ânes et des chiens de l'ouest du Diamaré.

de la saison sèche, quand beaucoup de bovins locaux sont partis en transhumance et quand ovins et caprins sont achetés et abattus en masse à l'occasion de la Fête du Mouton. Ce sont surtout les bovins qui manquent. Ce déficit provient de ce que cette région est fortement peuplée, et de ce que sa production est en partie aspirée par la ville de Maroua et par les acheteurs montagnards.

Les courants créés par la forte demande des citadins de Maroua se trouvent renforcés par ceux de la zone rurale environnante. Une partie du bétail venu du centre et de l'est du Diamaré est dispersée autour de Maroua, notamment dans la direction de Gazawa. Par exemple, les bouchers de cette zone vont acheter des bovins à Maroua, à Bogo, parfois à Djapay où arrivent de petits courants issus de Moulvouday et Ouro-Zangui.

L'ensemble des courants du commerce interrégional forme un réseau anastomosé, dont les principaux chaînons sont articulés sur les marchés importants ; beaucoup de commerçants se spécialisent sur un chaînon, le long duquel ils font la navette. La plupart de ces chaînons sont dirigés vers l'ouest, comme le montre la carte 18 ; en particulier, les courants qui alimentent la région de Maroua sont prolongés par ceux qui pénètrent dans le centre du Margui-Wandala. Il en est ainsi à cause de la situation respective des régions excédentaires et des régions déficitaires, mais aussi à cause de la direction générale du commerce international qui traverse le nord du Cameroun.

III. LE COMMERCE INTERNATIONAL (grand commerce)

1 — Définition

Un faisceau de courants commerciaux très importants draine le bétail, surtout bovin, de la République Tchadienne dont les disponibilités sont considérables vers l'énorme débouché que constitue le sud de la Nigéria, où arrivent aussi des courants venus de la République du Niger.

Des exportateurs tchadiens amènent directement leurs troupeaux jusque dans le sud de la Nigéria. D'autres vendent en cours de route, sur des marchés importants où se présentent comme acheteurs des éleveurs et des bouchers locaux, et des commerçants qui conduisent le bétail plus loin. Sur les mêmes marchés, les courants nés au Tchad sont grossis par des apports locaux. L'ensemble des courants Tchad-Basse-Nigéria se présente donc comme un système de relais et de chaînons. Des réseaux semblables couvrent toute l'Afrique occidentale.

Du point de vue du nord du Cameroun, qui constitue un simple tronçon de ce réseau : les troupeaux tchadiens qui passent sans s'arrêter sont en transit ; le bétail tchadien qui est vendu sur les marchés camerounais est importé ; le bétail camerounais qui grossit les courants est exporté vers la Nigéria. Mais ces notions claires et distinctes sont, en pratique, d'une application malaisée ; plusieurs faits rendent la réalité confuse :

a) TRANSIT INDIRECT

Parmi les animaux tchadiens vendus sur les marchés camerounais, certains sont achetés par des commerçants qui les expédient aussitôt vers la Nigéria ; ces animaux, successivement « importés » et « exportés » du point de vue douanier, sont en réalité en transit ; du point de vue commercial, leur transfert d'un commerçant à un autre sur un marché camerounais n'a pas d'autre signification que s'il avait eu lieu avant la traversée du territoire camerounais, à Bongor par exemple, ou après, sur un marché du nord-est de la Nigéria.

b) COMMERCE FRONTALIER ENTRE LE CAMEROUN ET LE TCHAD

Le commerce local ne tient aucun compte de la frontière artificielle qui sépare les deux pays. C'est ainsi que les habitants de la bordure nord-est du Logone-et-Chari, particulièrement les bouchers de Fort-Foureau, achètent au marché de Fort-Lamy. Entre le sud du Diamaré et du Mayo-Danaï d'une part,

les régions de Léré, Fianga, Bongor d'autre part, beaucoup d'animaux passent la frontière dans un sens ou dans l'autre à l'occasion des mariages ou des héritages ; des Masa camerounais fréquentent le marché de Bongor, des Tchadiens se rendent à Doukoula et à Doumrou.

On ne peut dire quel est le bilan global de ces mouvements. Un trait apparaît avec netteté : le prolongement vers Fianga du courant Moulvouday-Doukoula ; des commerçants de Fianga recherchent notamment, à Doukoula, des boucs castrés. Le marché de Doumrou, il y a quelques années, expédiait vers le Tchad plus de bétail qu'il n'en recevait ; actuellement, il ne semble plus en être ainsi, sauf en ce qui concerne les caprins que viennent, là aussi, acheter des gens de Fianga. Par contre, il est probable que les Masa camerounais, sur le marché de Bongor, se présentent plus souvent en tant qu'acheteurs qu'en tant que vendeurs.

De toute façon, ces mouvements appartiennent au commerce local ou interrégional plutôt qu'au véritable commerce international.

c) COMMERCE FRONTALIER ENTRE LE CAMEROUN ET LA NIGÉRIA

Ce cas est très différent du précédent. Les éleveurs camerounais des régions frontalières, Peuls de l'ouest de la Bénoué et du sud du Margui-Wandala et surtout Arabes du Logone-et-Chari, disposent de surplus, qu'ils écoulent sur les marchés nigériens situés le long de la frontière (Gambarou et Moubi notamment) ; ces marchés sont plus proches de leur domicile que les marchés camerounais, et ils peuvent y espérer des prix de vente plus avantageux. Il s'agit donc d'un véritable mouvement d'exportation, diffus en territoire camerounais, inclus dans les grands courants à partir des marchés nigériens frontaliers, et qui semble d'ailleurs prendre sa source assez loin à l'intérieur du territoire camerounais dans certains secteurs, par exemple dans le nord de la plaine du Diamaré.

d) MÉLANGE DES COURANTS COMMERCIAUX ET DES AUTRES DÉPLACEMENTS DU BÉTAIL

Aux échanges frontaliers entre Tchad et Cameroun se mêlent les mouvements des troupeaux camerounais qui transhument le long du Mayo-Kebbi. De même, les expéditions de bétail vers les marchés nigériens, au niveau du sud du Margui-Wandala et de l'ouest de la Bénoué, sont mêlées aux mouvements de transhumance accomplis dans les deux sens par-dessus ce secteur de la frontière. Les transhumants nigériens et ceux du nord de la plaine du Diamaré qui vont dans les yaere du Logone, et dont beaucoup traversent ce cours d'eau, marchent au retour dans le même sens que les grands courants du commerce international. Dans ce dernier cas surtout, les mouvements commerciaux et les mouvements de transhumance sont non seulement parallèles, mais liés organiquement, car beaucoup de bovins sont commercialisés par leurs propriétaires au retour des yaere. Rappelons d'autre part les migrations des Mbororo, et les déménagements effectués pour des raisons diverses par des éleveurs peuls et arabes.

Tels sont les faits dont il faudrait tenir compte pour établir un bilan quantitatif des mouvements d'importation, exportation et transit. Les grands courants du commerce international n'en ont pas moins une existence réelle, déterminée par des facteurs géographiques qui dépassent le cadre du nord du Cameroun, et, à l'intérieur de ce cadre, une puissance capable d'influencer les mouvements locaux et interrégionaux auxquels ils sont mêlés.

2 — Les principaux courants (1)

Les troupeaux exportés par le Tchad, selon les points où ils abordent la frontière camerounaise entre le lac Tchad et la latitude de Garoua-Pala (plus au sud, les courants sont faibles ou nuls), et selon

(1) Voir la carte 19.

la direction qu'ils suivent, ont à traverser en territoire camerounais des régions où le commerce local est plus ou moins actif, les marchés de bétail plus ou moins nombreux et importants. Le bétail tchadien qui passe la frontière au sud de Mazera peut être mêlé au commerce intérieur du Cameroun, d'où un ensemble complexe de mouvements ; au nord de Mazera, la situation est beaucoup plus simple.

Nous pouvons, pour la clarté de l'exposé, décomposer en quatre points la description des courants du commerce international qui intéressent le nord du Cameroun.

a) LE COMMERCE INTERNATIONAL DANS LE LOGONE-ET-CHARI

Dans ce département dont la situation géographique et la forme sont telles que sa vie économique est fortement liée à celle du Tchad et surtout de la Nigéria, il n'existe aucun marché de bétail important, bien que les bovins et les ovins soient nombreux. Néanmoins, le Logone-et-Chari tient une place notable dans le commerce international.

Le transit est très actif, surtout à travers la moitié nord du département, que traversent des milliers de bovins, d'ovins et certaines années de caprins formés en troupeaux sur les marchés tchadiens, notamment à Fort-Lamy et Massakory. Une partie du petit bétail est transportée par camions sur la route Fort-Lamy-Dikoa ; le reste va à pied, le long du même axe ou sur des pistes. A ce courant de transit s'ajoute le bétail local (surtout des bovins du nord-ouest du département) que les éleveurs vont vendre eux-mêmes, ou que des commerçants nigériens viennent acheter dans les villages. Tout ce bétail, en transit ou exporté, est dirigé vers les marchés nigériens de la frontière ou de l'intérieur, notamment vers Maïdougouri.

b) LES COURANTS DE TRANSIT AU SUD DE MAZERA

Beaucoup d'exportateurs tchadiens traversent le Mayo-Danaï, le Diamaré, le Margui-Wandala et la Bénoué sans s'intéresser aux marchés camerounais près desquels ils passent. Parmi ceux qui franchissent le Logone aux environs de Mazera, certains vont vers l'ouest et entrent en Nigéria au nord de Mora. D'autres se dirigent vers le centre du Diamaré et le sud du Margui-Wandala ; leur trajectoire rejoint celles des troupeaux qui, passés entre Mazera et Bongor, traversent le centre ou le sud du Diamaré. Ceux qui passent la frontière en amont de Bongor vont aussi vers le sud du Diamaré, ou bien traversent le « bec-de-canard », rejoignent vers Fianga les troupeaux passés plus au sud et, de même que ces derniers, quittent définitivement le Tchad vers Léré et traversent l'arrondissement de Guider et le nord de l'arrondissement de Garoua ; certains d'entre eux remontent vers le grand marché nigérien de Moubi.

Ces troupeaux, formés surtout de bovins, transitent simplement à travers cette partie du Cameroun, de même que, plus au nord, à travers le Logone-et-Chari ; tout au plus, leurs propriétaires peuvent, à l'occasion d'une étape, vendre une ou deux têtes pour faire face aux frais de route.

c) LE COMMERCE INTERNATIONAL DES BOVINS ENTRE MAZERA ET GAROUA

Des exportateurs tchadiens de bovins mettent en vente tout leur bétail sur les marchés camerounais puis nigériens situés le long de leur itinéraire ; chaque fois, ils repartent plus loin avec les invendus, toujours dans la même direction ; par exemple Moulvouday, Doumrou, Guider, Moubi, etc. D'autres restent au Cameroun, allant de marché en marché jusqu'à ce qu'ils aient tout vendu ; à l'occasion, ils vont même vendre sur des marchés secondaires ; par exemple un Tchadien interrogé à Maroua, où il présentait trois bœufs, déclarait avoir vendu le reste de son troupeau sur les marchés de Bongor, Moulvouday, Bogo et Djapay.

Une partie des bovins tchadiens ainsi vendus au Cameroun reste acquise par les éleveurs et bouchers locaux ; ceci se produit d'autant plus souvent que le bétail tchadien arrive surtout pendant la saison sèche, quand le centre-ouest du Diamaré et Garoua manquent de bœufs de boucherie. D'autres bovins du Tchad sont achetés à Bogo, Moulvouday, Maroua, Doumrou et Guider par des commerçants came-

rounais ou nigériens qui les réexpédient vers la Nigéria, en même temps que des bovins camerounais amenés sur les marchés par des éleveurs locaux ou par des spécialistes du commerce local et interrégional.

C'est donc ici que l'on observe le mélange des circuits internationaux (importation, transit indirect, exportation) avec les circuits locaux et interrégionaux camerounais. Les courants des différents types de commerce se nourrissent réciproquement. L'intégration commence sur les marchés de l'est du Cameroun, qui fonctionnent surtout comme relais pour le bétail tchadien et comme points de groupement et d'expédition vers l'ouest du bétail local; elle est complète dans le Diamaré, où, de plus, une bonne partie du bétail tchadien est captée par les besoins locaux, et à Guider et Pitoa, où le courant qui, à partir de Doumrou, ravitaille Garoua, se mêle au commerce régional; on ne l'observe pas dans le Margui-Wandala et le nord-ouest de la Bénoué, où divers types de circuits coexistent, mais se sont déjà séparés (transit-exportation et courants Diamaré-montagnes) ou ne se sont pas encore rejoints (transit-exportation et commerce frontalier dirigé vers les marchés nigériens).

En 1940-45, l'axe principal de ce commerce international passait par les marchés de Bogo et de Djapay. Ensuite, tandis que Djapay déclinait, deux grands axes se sont articulés sur les marchés en extension: l'axe passant par le secteur Mazera-Pouss, puis Bogo et Maroua, et l'axe Bongor-Moulvouday-Doumrou. Sur ce dernier, Datcheka constituait une étape importante de 1956 à 1959. Actuellement, c'est à Moulvouday que l'on trouve le plus grand nombre de bovins du Tchad, et c'est à Bogo que se regroupe la plus grande masse de bovins camerounais.

Les courants qui traversent le Diamaré doivent éviter ensuite le nord et le centre des montagnes du Margui-Wandala, qui forment un bloc compact. Ce massif est contourné par le nord à partir de Mazera et parfois de Bogo. Des troupeaux expédiés de Bogo et de Maroua passent près de Gazawa, entrent dans la montagne par le défilé de Boula, traversent le bassin du Mayo-Louti vers Gawar et Hina-Marbak, et suivent des passages qui conduisent à la frontière à la hauteur de Moubi. Les troupeaux qui suivent l'axe Bongor-Doumrou abordent la montagne au nord de Guider (vers Mousgoy, Mokorvon), ou bien passent par Guider, ou bien, de même que les troupeaux tchadiens qui passent par Léré, traversent le Mayo-Louti à la hauteur de Figuil; ensuite, ils se fauflent entre les petits massifs, utilisant divers itinéraires, selon leur destination: Moubi, Sorao ou l'intérieur de la Nigéria.

Quel est pour le Cameroun le bilan de ce commerce international des bovins au sud de Mazera, et comment ce bilan évolue-t-il actuellement? On ne peut rien affirmer avec certitude. Il est possible que la proportion du bétail tchadien aspirée au passage par le commerce intérieur camerounais ait tendance à augmenter depuis une dizaine d'années, en même temps que la consommation de viande et les achats de bovins effectués par les populations païennes. Mais il est d'autre part probable que les exportations de bovins camerounais vers la Nigéria ont augmenté plus rapidement, tout au moins les expéditions de jeunes mâles répondant à une forte demande de bœufs de labour, dont l'importance est apparue récemment, grâce à l'enquête faite dans le canton de Pété sur la composition du cheptel bovin.

d) LES IMPORTATIONS CAMEROUNAISES DE MOUTONS DU TCHAD

Parmi le petit bétail introduit par les exportateurs tchadiens au Cameroun au sud de Mazera, une faible proportion passe en transit (surtout le long de l'axe Doumrou-Guider). Pour la plus grande part, il s'agit d'ovins destinés spécialement à la clientèle camerounaise. L'existence de ce courant commercial est déterminée par des conditions particulières. Les ovins de race woyla, de santé fragile, ne peuvent guère être élevés dans le nord du Cameroun. Or ils sont très appréciés, à cause de leur grande taille et du poids qu'ils peuvent atteindre, par les consommateurs musulmans: ce sont des animaux prestigieux pour les sacrifices de la Fête du Mouton. De son côté, le Tchad a de fortes disponibilités à écouler.

Peu de Camerounais vont eux-mêmes acheter ces ovins au Tchad. Ce sont des éleveurs et commerçants tchadiens qui, surtout au début de la saison sèche, amènent des troupeaux formés presque uniquement de mâles, entiers ou castrés. Les Peuls du Diamaré achètent alors ces animaux, pour les engraisser, puis les consommer en famille ou les revendre.

Les exportateurs tchadiens s'arrêtent peu sur les marchés du Mayo-Danaï et sur les petits marchés du Diamaré. Ils vont directement vers les centres urbains où se trouve une clientèle nombreuse et relativement aisée : Bogo, Maroua et Garoua, ou, en passant, sur les grands marchés où des Camerounais achètent pour revendre : Bogo, Moulvouday, Doumrou. C'est vers Maroua que convergent les plus gros effectifs. Des exportateurs tchadiens y restent jusqu'à liquidation complète de leur troupeau ; ils vendent au marché le lundi et, les autres jours, font du porte-à-porte dans la ville ou vont sur les marchés voisins, surtout Miskin et Gazawa ; quelques-uns poussent jusqu'à Mémé.

3 — Difficultés du commerce international

Les gens qui s'occupent du commerce international du bétail sont extrêmement discrets sur leur activité. Ceux que l'on rencontre au Cameroun sont généralement des Arabes du Tchad, ou des Peuls, Bornouans et Haoussa domiciliés au Cameroun. Des Nigériens viennent aussi, peut-être en moins grand nombre qu'il y a quelques années.

Il ne semble pas qu'il existe, sauf peut-être parmi ceux qui transitent simplement à travers le Cameroun, de très gros commerçants expédiant chaque année plus de 1 000 têtes. L'effectif des convois est en moyenne de 50 à 60 animaux ; mais il peut varier de 10 à 200 ; d'autre part, ils appartiennent souvent à plusieurs associés. Beaucoup d'expéditeurs ont une autre activité commerciale ; ou bien l'un des associés est commerçant en bétail, l'autre commerçant en tissus ; ils peuvent de plus être légalement domiciliés, l'un au Cameroun, l'autre en Nigéria, tout en étant, parfois, proches parents. La combinaison d'activités commerciales différentes est d'autant plus fréquente que ceux qui vendent des animaux en Nigéria ont intérêt à en rapporter des produits qu'ils pourront vendre plus cher au Cameroun ou au Tchad ; beaucoup, au retour, font le commerce d'objets manufacturés, surtout de tissus. Suivant les variations des prix du bétail et celles du cours des monnaies, il peut se produire que la vente du bétail procure un bénéfice faible ou, tous frais comptés, nul, mais que le commerce de retour soit très profitable.

Les expéditeurs affrontent des risques certains. Des animaux peuvent, la nuit, se perdre. Des voleurs sont aux aguets (les convoyeurs sont souvent armés). Les troupeaux de bovins ont à couvrir, à pied, des distances considérables : ceux qui partent du centre du Tchad mettent deux mois pour atteindre la basse-Nigéria. Seuls, les animaux très robustes peuvent être lancés sur une aussi longue route ; dans la proportion de neuf sur dix, les bovins expédiés vers la basse-Nigéria sont des mâles adultes. Les jeunes destinés à devenir des animaux de trait restent, semble-t-il, dans le nord-est de la Nigéria, au moins provisoirement. Chemin faisant, les animaux maigrissent beaucoup ; certains, mal choisis au départ ou malades, doivent être sacrifiés ou vendus en cours de route. Cependant les pertes varient beaucoup, selon la conscience professionnelle et l'expérience des convoyeurs.

Les difficultés du voyage changent au rythme des saisons. Pendant la saison des pluies, les animaux fatigués supportent mal l'humidité, les cours d'eau sont difficiles à franchir ; d'autre part, c'est alors que le risque de causer des dégâts dans les champs est le plus grand ; à travers le Logone-et-Chari, les inondations peuvent rendre le transit difficile ou impossible jusqu'en décembre. C'est de janvier à mars que les conditions sont les plus favorables ; alors passent ou partent les effectifs les plus nombreux. A la fin de la saison sèche, le commerce continue, mais les animaux souffrent beaucoup de la faim et de la soif.

Comme les troupeaux des commerçants peuvent véhiculer des maladies, le Service de l'Élevage du Cameroun, de même que ceux de la Nigéria et du Tchad, s'efforce de contrôler le commerce international ; ne peuvent être expédiés ou transiter que les troupeaux pour lesquels a été délivré un laissez-passer sanitaire, après inspection des animaux. En 1937, des « routes de bétail » ont été définies ; ces itinéraires, une fois équipés de puits et d'abreuvoirs, auraient canalisé les grands courants commerciaux ; ainsi, il aurait été plus facile de surveiller l'état sanitaire des troupeaux, de diminuer la fréquence des contacts avec le cheptel d'élevage, d'interdire le départ de certaines catégories (jeunes, femelles adultes), d'empêcher les exactions.

La création et l'entretien d'un réseau de véritables routes de bétail ne posent pas seulement des problèmes matériels, notamment financiers. De toute façon, beaucoup de commerçants les négligeraient, afin de se soustraire aux obligations auxquelles leur activité est légalement soumise : laissez-passer sanitaire, patente, droits de douane.

S'ils veulent être parfaitement en règle, les commerçants doivent déboursier au total (patente, douane, vaccinations obligatoires au Tchad) des sommes qu'ils jugent exagérées. De plus, le règlement des formalités peut demander un certain délai, pendant lequel il faut entretenir le bétail acheté. Pour atteindre un poste de douane, un long détour est parfois nécessaire. Or, celui qui par exemple n'a pas de patente est évidemment enclin à éviter tout contact avec les autorités ; il ne se présente pas à la douane et ne demande pas de laissez-passer sanitaire.

C'est pourquoi le commerce international du bétail se fait en majeure partie en contrebande ; il en est de même du commerce de retour, mêlé à l'occasion au trafic des devises. Il en résulte que beaucoup de commerçants achètent en dehors des marchés officiels et que les courants commerciaux restent, parallèlement à leurs directions générales (qui sont seules indiquées sur la carte 19), diffus. Dans ces conditions, la surveillance sanitaire, dont l'utilité est pourtant évidente, même du point de vue des commerçants qui n'ont pas intérêt à lancer sur un long parcours des animaux contaminés, ne peut s'exercer que sur une partie des effectifs expédiés.

Étant donné la longueur des frontières et la confusion de certains courants commerciaux avec des mouvements de transhumance, la surveillance exercée par les personnels des services intéressés ne peut empêcher ces activités clandestines. Elle oblige seulement les commerçants à prendre des précautions : « Quand je pars, déclare l'un d'eux, même ma femme ne le sait pas ». Pour des chefs de cantons frontaliers, elle est aussi l'occasion, semble-t-il, de percevoir quelques « amendes ». Si la répression est efficace, c'est plutôt indirectement, et, finalement, de façon négative : « Je n'ose pas exporter en contrebande du bétail, déclare un Tchadien, car les convoyeurs peuvent le vendre à leur profit et me raconter qu'il a été saisi en territoire étranger ; c'est pourquoi, les droits étant très élevés, je n'exporte plus ». Il est possible aussi que des troupeaux de bovins soient expédiés pendant la saison des pluies, parce qu'alors le personnel de contrôle ne peut pas se déplacer en automobile.

Il est donc certain que toute tentative d'amélioration des conditions du commerce international du bétail pose la question du tarif des patentes et du maintien des droits de douane.

CONCLUSION

A travers la multiplicité et l'enchevêtrement des courants commerciaux, un fait se détache nettement : les courants dirigés vers l'ouest dominant. Il en est ainsi à cause du passage du commerce international auquel participe le nord du Cameroun, et, à l'intérieur de celui-ci, à cause de déséquilibres inter-régionaux d'origine ethnique ou démographique. Dans le Diamaré, même le commerce local subit cette influence : les gens qui habitent entre deux marchés vont plutôt, pour acheter, sur celui qui est à l'est, pour vendre, sur celui qui est à l'ouest.

A cause de la contrebande et du mélange des courants internationaux et des courants intérieurs camerounais, commerciaux ou autres, les statistiques établies par le Service de l'Élevage sur la base des demandes de laissez-passer sanitaires sont inexactes. La plupart des intéressés négligent cette formalité ou l'évitent volontairement. Personne ne se fait d'illusion à ce sujet. Citons pour mémoire les résultats moyens des contrôles sanitaires des huit dernières années :

IMPORTATIONS DU TCHAD

12 500 bovins 2 000 ovins

TRANSIT TCHAD-NIGÉRIA

— à travers le Logone-et-Chari :

18 000 bovins 9 000 ovins

— à travers le Diamaré :

8 000 bovins 1 000 ovins

— à travers le nord de la Bénoué :

2 500 bovins

EXPORTATIONS VERS LA NIGÉRIA

— à partir du Diamaré :

300 bovins

— à partir de la Bénoué :

900 bovins

CIRCULATION INTÉRIEURE (commerce interrégional)

— département du Diamaré et du Margui-Wandala :

5 000 bovins

— moitié nord du département de la Bénoué :

3 000 bovins

Tous ces chiffres sont très inférieurs à la réalité, mais nul ne peut dire dans quelle proportion. Une enquête systématique menée sur les marchés du Tchad, du Cameroun et de la Nigéria permettrait seule d'établir des statistiques valables. Il est néanmoins certain que le commerce du bétail est un des aspects remarquables de la vie des populations du nord du Cameroun, une des issues par lesquelles elles peuvent sortir des limites de l'économie de subsistance. Mais les débouchés locaux, s'ils sont variés, restent insuffisants ; comme d'autre part les régions importatrices de viande sont éloignées, les éleveurs n'ont pas jusqu'à présent tiré pleinement parti de la valeur de leur cheptel.

CHAPITRE 8 — LES PRIX

I. FACTEURS GÉNÉRAUX

Le prix d'un animal dépend d'abord de l'espèce à laquelle il appartient. Relativement à leur poids, les ovins et les caprins sont payés, dans tout le nord du Cameroun, plus cher que les bovins. Le rapport entre le prix moyen des ovins et celui des caprins change selon les régions et, actuellement, évolue.

Les Peuls préfèrent la viande de mouton à celle de chèvre, que beaucoup parmi eux jugent d'un goût exécrable ou capable de donner des maladies ; d'autre part, c'est un ovin que tout Musulman doit, autant que possible, sacrifier pour la Fête du Mouton. Dans le Diamaré, un ovin est vendu habituellement, à poids égal, 20 à 25 % plus cher qu'un caprin. Il en est de même chez les Arabes, bien qu'ils apprécient la chèvre comme productrice de lait. Par contre, chez les Montagnards, les caprins sont les plus cotés. Il semble en être ou en avoir été de même chez les Païens de la plaine, tout au moins chez les Moundang, qui apprécient particulièrement les boucs castrés.

Le rapport des prix des ovins et des caprins évolue, rapidement semble-t-il. Chez les Peuls, la chèvre est de plus en plus dépréciée. Dans la périphérie du Diamaré, les progrès de l'Islam et sans doute aussi l'intensification des relations commerciales, facteur d'intégration économique des différentes ethnies, tendent à donner l'avantage aux ovins. Selon quelques informateurs, un renversement du rapport des prix se serait produit, au cours des dernières années, sur les marchés de Girvidig et de Guider (1). La baisse du prix des cuirs et peaux (les peaux de caprins, à certaines époques, étaient achetées très cher par la Nigéria) a pu agir dans le même sens.

A l'intérieur d'une espèce, le prix de chaque animal s'établit en fonction de critères partiellement indépendants les uns des autres : rendement en viande, robustesse, âge, sexe, aptitude à la reproduction ; au total, les points de vue des groupes d'utilisateurs s'équilibrent d'une certaine façon, qui définit des rapports relativement constants entre catégories de l'espèce animale considérée : jeunes et adultes, mâles et femelles.

En ce qui concerne le petit bétail, le critère rendement en viande l'emporte, car, même quand un homme achète pour élever, il pense aussi à un abattage familial éventuel. En général, les mâles, dont le rendement en viande est plus élevé et qui sont plus demandés pour la Fête du Mouton, sont vendus plus cher que les femelles. Cependant, il est possible que, après la Fête du Mouton, les abattages familiaux étant moins nombreux, les femelles reproductrices prennent un avantage saisonnier. Le prix d'un ovin adulte du pays, non engraisé, est d'environ 1 000 F ; le même animal, engraisé, peut être vendu jusqu'à 2 500 F. Des boucs castrés très gras ont dépassé, il y a quelques années, dans la région de Kaélé et à Guider, 3 000 et même 4 000 F.

En ce qui concerne les bovins, la structure des prix est plus complexe. Les commerçants exportateurs ont besoin d'animaux très robustes, donc plutôt de mâles adultes ; les bouchers considèrent le rendement en viande, généralement plus élevé, à poids égal, chez les mâles. Quand aux éleveurs, ils tiennent compte à la fois de l'état de santé, de la taille et du poids, de la docilité, de l'aptitude à la lactation, des espérances de croît que représente chaque animal ; ils recherchent surtout, ou conservent, les femelles

(1) Cela demanderait à être vu de plus près, au niveau de l'observation et à celui de l'explication. A Girvidig, le prix des moutons a pu augmenter à cause des achats effectués par les Peuls du Diamaré. A Guider (renseignements donnés par l'infirmier vétérinaire du poste) le prix des caprins aurait baissé depuis qu'ont cessé les achats des Moundang de la région de Kaélé, qui venaient acheter beaucoup de caprins pour constituer leurs cadeaux de mariage ; le montant de ceux-ci est actuellement limité par un règlement administratif.

bien conformées, puis les beaux taureaux (1). En définitive : parmi les jeunes, les femelles l'emportent de très loin ; si un taurillon de deux ans est estimé à 4 000 F, une génisse du même âge et du même poids se vend 6 000 ou 7 000 F. Les vaches de quatre à six ans, bonnes laitières et capables de procréer (12 à 15 000 F) ont encore un certain avantage sur les mâles de même poids ; mais les gros mâles, surtout castrés, se vendent très cher (20 000 F parfois) ; tandis que, si une vache est reconnue stérile, et si elle est maigre, elle est vendue à bas prix.

Sur les grands marchés et à propos du bétail de boucherie, cette structure générale des prix est assez bien respectée. Les écarts sont probablement plus marqués sur les petits marchés, où l'équilibre entre acheteurs et vendeurs est plus facilement rompu, et à propos du bétail d'élevage dont il est plus difficile de mesurer les qualités réelles. Mais on peut observer, par delà ces écarts accidentels, des variations saisonnières, et des décalages assez constants entre les marchés des différentes régions.

II. VARIATIONS SAISONNIÈRES

1 — Mécanisme

Les variations saisonnières des prix sont déterminées par des poussées de l'offre et de la demande, elles-mêmes liées principalement aux rythmes de la vie rurale (récoltes, transhumance) et sociale (dates des grandes fêtes).

Pendant toute la saison des pluies, les prix sont bas. Le nombre des animaux mis en vente sur les marchés, très variable d'une semaine à l'autre en fonction des conditions météorologiques, est au total assez faible, parce que les vendeurs craignent que leurs bêtes, mouillées, ne tombent malades, mais les acheteurs ont la même raison de s'abstenir. Pendant cette période de faible activité commerciale, le facteur principal de la baisse des cours est le manque d'argent des populations rurales, qui ont besoin d'acheter d'autres produits. Ceux qui possèdent du bétail sont prêts à en vendre pour acheter du mil (soudure alimentaire), des vêtements, payer les réparations de leurs cases et les salaires de leurs manœuvres agricoles ; les acheteurs éventuels de bétail éprouvent les mêmes besoins, qu'ils doivent satisfaire en priorité.

Au début de la saison sèche, les prix restent bas. Les premières récoltes ne rapportent pas beaucoup d'argent, et il faut prévoir le paiement des impôts. En novembre, l'arrivée des bovins du Tchad maintient ou accentue le bas niveau des cours (2).

La montée des prix commence en décembre ou en janvier, et se poursuit jusqu'en mai. Malgré la nécessité de payer les impôts, la demande augmente beaucoup, parce que les récoltes (mil, arachide, coton) rapportent ; une partie de leur produit est épargnée sous forme de bétail d'élevage, les bouchers ont à satisfaire une clientèle nombreuse, les fêtes des récoltes entraînent des abattages familiaux, on constitue les cadeaux de mariage. Comme les éleveurs sont en même temps exploitants agricoles pour la plupart,

(1) De nombreux éleveurs tiennent compte aussi de la beauté des bovins : couleur et taches de la robe, forme des cornes, harmonie entre la taille et la longueur des cornes, allure générale ; il existe à cet égard des « modes » ; d'après des informateurs de Makabay, près de Maroua : « Autrefois nous recherchions les bovins tachetés, maintenant nous préférons les bovins bruns ». Mais ces considérations esthétiques incluent souvent des préoccupations utilitaires : « Nous préférons les vaches à cornes courtes parce qu'elles sont plus prolifiques ». « Nous préférons les mbororo à longues cornes parce qu'ils sont indociles et difficiles à voler ». « Nous ne voulons pas de bovins à robe blanchâtre parce qu'ils sont peu robustes et sujets à la gale ».

De même, beaucoup de Peuls n'aiment pas posséder des ovins qui ont des taches rougeâtres, ou une tache noire sur l'œil. Ces animaux « porte-malheur » sont dépréciés sur les marchés.

Voir : Abdoulaye MAÏKANO : ouvrage cité, pp. 29-30.

(2) Au Tchad, les prix tombent au niveau le plus bas en décembre et janvier (Rapport annuel du Service de l'Élevage du Tchad, 1960, p. 99).

ils n'ont plus besoin de vendre du bétail, et l'offre, malgré les apports de bovins et d'ovins du Tchad, ne peut pas suivre l'augmentation de la demande. De plus, les bovins transhumants sont alors loin des régions consommatrices.

Les grandes fêtes musulmanes, Ramadan et surtout Fête du Mouton, qui ont actuellement lieu pendant la saison sèche, provoquent une forte augmentation de la demande. Certes, la préparation de ces fêtes oblige les Musulmans chefs de famille à offrir des cadeaux coûteux, donc, souvent, à vendre du bétail ; ce facteur de baisse des prix peut se manifester pendant une semaine ou deux, à la fin du mois de Ramadan, mais il passe totalement inaperçu à l'occasion de la Fête du Mouton. C'est dans les jours qui précèdent cette dernière fête que les cours atteignent leur maximum.

Ensuite, la demande d'ovins et de caprins se ralâche brusquement, et leurs prix baissent. Ils ne se relèvent guère en fin mai et en juin, parce que la saison des pluies approche, pendant laquelle le petit bétail sera une cause de soucis (maladies, dégâts dans les champs).

La baisse des prix des bovins se produit au moment des premières pluies : au retour de la transhumance, les bergers mettent en vente les animaux qu'ils ont reçus comme salaire, les propriétaires vendent pour faire face aux dépenses du début de la saison des pluies, tout le monde pense à la période difficile qui commence.

2 — Amplitude

Les variations saisonnières des prix des bovins (par kg) sont assez régulières : les prix les plus hauts dépassent ceux de la saison des pluies de 20 à 25 %.

A propos du petit bétail, le fait le plus remarquable est la flambée des prix qui se produit pendant la semaine précédant la Fête du Mouton. Ceci est important, bien que la hausse ne dure que quelques jours, car un grand nombre de transactions ont lieu alors, et beaucoup d'éleveurs et de revendeurs réservent leurs animaux pour cette période. C'est surtout dans les centres urbains que les prix montent. A Maroua, beaucoup d'hommes peu fortunés vendent une partie de leurs réserves de mil, ou des vêtements, pour pouvoir acheter un mouton ; les riches achètent les moutons woyla les plus gros, qu'ils paient parfois plus de 6 000 F, ce qui leur permet surtout d'étonner leur voisinage.

En dehors de cette brusque hausse, qui est suivie d'un effondrement des cours, et qui est beaucoup moins forte dans les campagnes, il est difficile d'apprécier l'amplitude des variations proprement saisonnières des prix du petit bétail. Les prix par tête sont plus élevés pendant la saison sèche, mais le poids moyen aussi. Il semble que le prix par kilog varie dans les mêmes proportions que celui des bovins ; mais je ne puis l'affirmer. Selon M. Naasz, qui expédie de Salak, par avion, 200 moutons ou plus par mois, et dont l'opinion est par conséquent solidement fondée, les variations saisonnières des prix des ovins sont faibles (5 à 10 %) ; mais le cas de M. Naasz paraît pouvoir être mis à part. En effet, il est obligé de satisfaire régulièrement sa clientèle et ne peut guère profiter de la baisse des cours après la Fête du Mouton et pendant la saison des pluies, parce que l'offre est alors faible et irrégulière (si la baisse se produit, c'est parce que la demande générale est encore plus faible) et parce qu'il achète uniquement des moutons en bon état, assez gras, qui sont alors relativement peu nombreux. Selon des informateurs peuls de la région de Maroua, les achats réguliers de M. Naasz tendraient à maintenir toute l'année à un niveau élevé le cours des beaux moutons ; ceci ne peut que réjouir et encourager les éleveurs.

III. LES DÉCALAGES DE PRIX SELON LES LIEUX

Sur ce point encore, il convient d'être prudent, puisqu'il arrive qu'un « commerçant occasionnel » réalise un bénéfice, modeste il est vrai, en revendant un animal sur le marché où il vient de l'acheter.

Des transactions ont lieu dans les villages, hors des marchés. Le prix de vente est-il, dans ce cas,

inférieur ou supérieur à ce qu'il aurait pu être sur le marché voisin ? Cela dépend, semble-t-il, des circonstances : pressé par le temps, ou empêché de se déplacer, le vendeur ou l'acheteur peut se trouver en situation d'infériorité.

Par contre, on peut constater des différences de prix assez nettes et constantes entre les marchés situés dans des régions différentes. La montée des prix suit naturellement le sens des courants commerciaux.

Le prix des bovins, bas sur les marchés de l'est du Diamaré et du nord du Mayo-Danaï, surtout quand les Tchadiens approvisionnent Mazera, Kay-Kay et Moulvouday, est de plus en plus élevé vers les marchés du pied des montagnes (de Mémé à Guider) et surtout à Maroua et à Mokolo. A Pitoa, qui ravitaillie directement la ville de Garoua, les prix sont plus élevés que dans l'est de la Bénoué d'une part, que sur les marchés de Guider et surtout Doumrou et Moulvouday d'autre part. Le sud du Mayo-Danaï est peut-être aussi une zone de prix assez élevés.

Sur les prix du petit bétail, l'influence du Tchad est peu sensible, car les moutons woyla constituent une catégorie particulière. Les zones bon marché sont les mêmes que pour les bovins, plus le nord de la plaine du Diamaré et l'arrondissement du Mindif. Les zones chères sont le sud du Mayo-Danaï (et au-delà de la frontière, la région de Fianga), le centre, l'ouest et le nord-ouest du Diamaré (et surtout la ville de Maroua) et, dans la Bénoué, la ville de Garoua, par rapport à toute sa périphérie. En ce qui concerne spécialement les caprins, il faut ajouter à ces zones chères le pays moundang, le Margui-Wandala et peut-être la région de Poli.

Les différences de prix entre marchés indiqués par les informateurs sont souvent beaucoup plus fortes que celles auxquelles on s'attendrait, en tenant compte des distances qui les séparent et du faible coût du convoi. Les petits commerçants qui achètent à Girvidig et à Kay-Kay déclarent revendre à Maroua avec un bénéfice brut de 200 F par tête ; il est vrai qu'ils doivent payer leur voyage en camion, parfois que le transport des animaux, et qu'ils ne trafiquent que sur de très petits effectifs. Autre exemple : le prix d'un bovin augmenterait de 500 à 1 000 F entre Adoumri et Pitoa (40 km). Selon un rapport administratif écrit en 1960, la différence de prix entre ces deux marchés serait même de 3 000 F pour un bovin adulte ! (1). Avant de proposer une explication de telles différences, il faudrait les vérifier minutieusement, ce que je n'ai pu faire.

Il faudrait aussi pouvoir mesurer des différences plus subtiles, mais en définitive très importantes du point de vue de l'explication. C'est ainsi que le prix des bovins du pays est généralement à peu près le même à Bogo et à Moulvouday ; mais à Moulvouday, l'arrivée des Tchadiens provoque des baisses plus fortes ; par contre, le prix des taurillons serait plus élevé à Moulvouday, à cause des achats effectués par les habitants du sud du Mayo-Danaï. Selon un informateur de Doukoula, on peut entre Moulvouday et Doukoula, gagner 1 000 F sur un jeune bovin, on ne gagne rien sur un bovin adulte.

CONCLUSION

Une fois de plus, déplorons les déficiences de la documentation existante. Il est vrai qu'il serait très difficile de connaître le prix d'achat exact d'un grand nombre d'animaux, ce qui serait nécessaire pour expliquer avec précision la structure des prix, compte tenu de l'existence de multiples catégories animales (espèces, sexe, âge, état d'embonpoint...), des différences de marché à marché, des variations saisonnières et de l'évolution des prix pendant une période pluri-annuelle.

A la description trop vague donnée dans les paragraphes précédents, ajoutons que :

(1) Arrondissement de Garoua. Environnement économique 1960. Le rapport 1952 du Sous-Secteur de la Bénoué du Service de l'Elevage indique la même différence : 5 à 7 000 francs à Adoumri, 8 à 10 000 à Pitoa.

— dans l'ensemble, les prix, surtout ceux des bovins, sont trop bas pour encourager les éleveurs à améliorer leurs méthodes.

— depuis trente ans, les prix ont monté, en gros, à la même allure que ceux des autres produits, mais par moments, différemment : les rapports du Service de l'Élevage signalent l'influence, sur les cours des bovins, des variations de la demande nigérienne, et, sur les cours de tous les animaux, la pression exercée par les achats de plus en plus nombreux des populations païennes et par l'augmentation de la consommation de viande de boucherie.

CHAPITRE 9 — LA BOUCHERIE

I. DESCRIPTION

1 — Organisation professionnelle

a — LA RÉGLEMENTATION administrative de la boucherie poursuit des buts fiscaux et sanitaires. En principe, chaque boucher doit avoir une patente ; chaque fois qu'il abat un animal, il doit payer des taxes levées au bénéfice de l'administration et des chefs coutumiers, pour l'inspection sanitaire, l'usage de l'abattoir public, la vente à l'étal. En 1961-62, les pouvoirs publics se sont efforcés d'harmoniser la perception de ces taxes.

Le pivot de l'organisation est le Sarkin-Pawa ou chef des bouchers ; il y a un ou plusieurs Sarkin-Pawa par canton ; traditionnelle chez les Haoussa et chez les Peuls, cette institution a été officialisée, et étendue aux autres populations. Le Sarkin-Pawa représente à la fois le chef local, le Service de l'Elevage et l'administration générale ; il veille au maintien de l'ordre, perçoit le montant des taxes et fait appliquer les règlements sanitaires. Le plus souvent, il est lui-même boucher.

b — L'ENTREPRISE est d'importance très variable. Beaucoup de bouchers n'abattent qu'un mouton ou une chèvre par semaine, à l'occasion du marché hebdomadaire de leur village ; les autres jours, ils sont agriculteurs-éleveurs. A l'autre extrémité de la gamme, quelques hommes, dans les centres urbains, sont exclusivement bouchers et traitent chaque jour plusieurs bovins.

Les entreprises diffèrent aussi par leur organisation :

— type le plus simple et le plus courant : le boucher fait ou dirige à son compte personnel toutes les opérations, de l'achat d'un animal à la vente de la viande.

— association : plusieurs hommes peu riches se groupent pour traiter un animal, et se partagent frais et bénéfices ;

— travail à façon : un propriétaire (éleveur ou commerçant) confie un animal à un boucher ; celui-ci remet au propriétaire le produit de la vente de la viande et reçoit un salaire convenu à l'avance ; ou bien le bénéfice est partagé entre le propriétaire et le boucher ;

— gros et détail : un boucher relativement riche achète et fait abattre des bœufs ; d'autres lui achètent chacun une demi-carrosse, ou une cuisse, qu'ils revendent au détail ; parmi ces petits détaillants, certains vendent de la viande grillée.

Plusieurs bouchers indépendants peuvent travailler sur le même marché, même de peu d'importance : en principe, l'entreprise est libre. Dans des bourgs ou centres urbains, plusieurs bouchers travaillent côte à côte le jour du marché ; ils peuvent s'entendre pour abattre à tour de rôle les autres jours.

2 — Approvisionnement

La plupart des bouchers s'approvisionnent eux-mêmes, dans les mêmes conditions que tous les acheteurs de bétail. Certains attendent l'ouverture du marché sur lequel ils vont exercer leur activité pour se procurer un animal qu'ils abattent aussitôt. D'autres amènent des animaux qu'ils ont achetés auparavant sur un autre marché où le bétail mis en vente est plus nombreux ou moins cher, ou bien dans un village. Parfois, un éleveur ou un commerçant de passage vient leur proposer un animal blessé ou malade. Dans les centres urbains, certains bouchers confient de l'argent à des rabatteurs qui prospectent la campagne environnante ou les marchés lointains, ou à des commerçants locaux qui font de même.

Les bouchers ne se procurent jamais longtemps à l'avance les animaux qu'ils abattent. Ils achètent en vue du marché hebdomadaire suivant. Par exemple, un boucher habitant à Miskin va tous les jeudis à Bogo et achète deux bœufs ; il abat l'un le vendredi au marché de Gazawa, l'autre le mercredi suivant au marché de Miskin. Beaucoup de bouchers, dépourvus de fonds de roulement, achètent à crédit et remboursent après avoir vendu la viande ; d'où la fréquence des approvisionnements effectués au dernier moment.

L'approvisionnement des abattoirs de Maroua et de Garoua est en grande partie organisé par les Sarkin-Pawa de ces deux villes, qui utilisent des rabatteurs et vont eux-mêmes acheter en quantités importantes à Bogo, Moulvouday et Doumrou. Avec une partie des animaux ainsi rassemblés, les Sarkin-Pawa alimentent leur propre entreprise de boucherie ; le reste sert à approvisionner les autres bouchers. Des systèmes semblables existent, à l'état embryonnaire, même sur des marchés d'importance moyenne. Le Sarkin-Pawa, ou le boucher riche, vend à crédit à un autre boucher, ou le fait travailler à façon.

3 — Choix des animaux de boucherie

Pour la plupart, les bouchers préfèrent abattre des bovins, dont la viande, bon marché et acceptée par tous les clients, se vend facilement. Cependant, beaucoup d'ovins et de caprins passent également à la boucherie, pour diverses raisons : des petits bouchers considèrent que l'abattage d'un bovin, même acheté à crédit, dépasse leurs moyens ; parfois, un boucher ne trouve pas à acheter l'animal qu'il désirait ; ou bien il craint de ne pas pouvoir écouler toute la viande d'un bœuf (ceci sur un petit marché ; ou, sur un marché important en fin de journée ou lorsque la pluie retient les broussards chez eux ; ou en dehors des jours de marché). D'autre part, il existe des clients riches, qui demandent un gigot ou une épaule de mouton ou de chèvre. Dans les régions habitées surtout par des Peuls, les bouchers spécialistes du petit bétail doivent tenir compte du fait que la viande de mouton se vend plus facilement et plus cher que la viande de chèvre ; ils abattent de préférence des ovins.

Parmi les bovins, les bouchers choisissent soit des animaux bon marché (taurillons et vieilles vaches maigres), soit des animaux qui produisent beaucoup de viande (vaches stériles grasses, gros taureaux, castrés), selon leurs disponibilités et celles de leur clientèle. Dans les centres urbains et sur les marchés les plus importants, les infirmiers du Service de l'Élevage comptent, parmi les bovins présentés à l'inspection, les animaux appartenant à chacune des catégories suivantes : vaches, veaux (il s'agit d'animaux de un à deux ans), castrés et taureaux. Ces statistiques sont très bien tenues. Pour 17 villes et marchés situés de Fort-Foureau à Ray-Bouba, la répartition a été la suivante, dans la période 1960-62 :

— vaches	52 %
— veaux	2 %
— castrés	20 %
— taureaux	26 %

On remarque, en consultant les fiches d'inspection, que les vaches l'emportent nettement sur les mâles dans le nord de l'ensemble régional considéré, notamment à Fort-Foureau, Mokolo, Maroua, Bogo, Mindif, Moulvouday. Elles sont en minorité à Yagoua, Kaélé et dans la Bénoué. Parmi les mâles abattus, le nombre des castrés est supérieur à celui des taureaux à Maroua et à Garoua.

Il est probable que, sur les petits marchés, la répartition est différente, et qu'en particulier la proportion des castrés est beaucoup plus faible.

4 — Travaux de boucherie et vente

Mis à part une vingtaine d'abattoirs construits par les services publics dans les centres urbains et sur les grands marchés, il n'existe pas d'installation de boucherie ; tout se passe en plein air ; les animaux sont abattus et découpés par terre ; la viande est présentée sur des claies.

Souvent c'est un spécialiste et non le boucher lui-même qui est chargé de l'abattage proprement dit ; il en est toujours ainsi là où dominant les musulmans, pour qui le boucher est « impur » : il faut que les animaux soient égorgés par des marabouts. Les autres travaux, dépeçage, vidage, découpage en gros morceaux, cassage des os, sont faits par des aides du boucher qui le plus souvent, surtout quand il traite un bovin, se contente de diriger les opérations. Les aides sont ses fils ou ses frères, ou des hommes qu'il emploie régulièrement ou qu'il recrute à la journée. La rémunération des journaliers consiste généralement en quelques morceaux de viande qu'ils vendent à leur compte. Les hommes employés régulièrement reçoivent parfois un salaire, ou sont entretenus par le boucher qui leur donne de la viande à chaque abattage, et de temps à autre, notamment à l'occasion des fêtes, du mil, des vêtements, de l'argent ; ils sont parfois logés et nourris chez leur patron.

Pour un bovin, le boucher utilise généralement deux claies, l'une pour les masses musculaires, l'autre pour les viscères. Les vendeurs (généralement le boucher lui-même et un homme de confiance), découpent tout en petits morceaux qu'ils disposent en tas dont le volume correspond à des prix fixes : 25, 50, 100 F. Le marchandage consiste, pour le client, à faire ajouter au tas choisi un ou deux petits morceaux. Les pieds et la queue sont vendus à la pièce, à des prix variant selon les habitudes locales. Parmi les masses musculaires, le filet, le faux-filet, etc. ne sont distingués que dans les centres urbains ; ailleurs, il existe seulement les catégories « sans os » et « avec os ».

Les ovins et caprins sont présentés de façon que les clients puissent acheter, entiers, un gigot, une épaule, une poitrine, ou bien (découpage de style haoussa, aujourd'hui le plus fréquent) un gigot, un bloc épaule-côtes ; dans ce cas, le marchandage vise à faire baisser le prix. Le reste est vendu de la même façon que la viande de bœuf. Selon la demande de sa clientèle, le boucher peut aussi être amené à découper et vendre au tas la viande des gigots et des épaules.

5 — Prix de la viande, revenus des bouchers

Il existe dans chaque département des barèmes officiels de prix au kg ; ils sont d'autant moins respectés que les bouchers n'ont pas de balances ; même dans les villes, la plus grande partie de la viande est vendue au tas, seuls sont pesés les morceaux de choix vendus à la clientèle aisée.

Dans les campagnes, les prix de la viande varient selon les lieux et selon les saisons, comme ceux du bétail sur pied : les tas vendus à un prix donné sont plus ou moins gros. Il est même possible que les variations saisonnières des prix de la viande soient plus amples, car, pendant la saison sèche, les bouchers savent que leurs clients disposent relativement de beaucoup d'argent, alors que, pendant les pluies, ils sont parfois obligés de vendre à bas prix à une clientèle peu nombreuse. Dans les villes, du moins à Maroua et à Garoua, les prix varient moins, et sont plus élevés que sur les petits marchés des environs.

Quels sont les revenus que procure la boucherie ? Je pense qu'il serait parfaitement illusoire de prétendre les calculer avec précision, parce que tous les éléments qui entrent dans la formation des prix de revient de la viande (prix du bétail sur pied, pertes pendant le transport, rémunérations des rabatteurs, convoyeurs, aides de boucherie, prix des peaux) sont très variables, et parce que les déclarations des bouchers à leur sujet, incontrôlables, peuvent être volontairement ou non, très éloignées de la vérité.

Les revenus des bouchers semblent, relativement au niveau de vie général, assez confortables, surtout en ville. Les petits bouchers disent gagner net, sur un mouton ou une chèvre, ou sur une cuisse de bœuf, 10 à 30 % du prix d'achat. Ceux qui, sur les marchés de brousse, abattent des bovins, disent obtenir des résultats très variables : « Tantôt nous perdons de l'argent, tantôt nous gagnons 500...1 000...1 500 F ou plus » ; effectivement un boucher campagnard peut parfois se procurer à bas prix un animal blessé ou malade ; il peut aussi ne pas parvenir à écouler toute sa marchandise, et être obligé de faire sécher la viande qui reste, ce qui est pour lui peu rentable. Dans les villes, il est probable que les bouchers ont des bénéfices plus élevés et surtout plus réguliers ; l'un d'eux, installé à Maroua, déclare que, s'il vend à un petit détaillant la moitié de la carcasse d'un bœuf qu'il a acheté vivant 8 000 F, il la fait payer 5 000 F.

6 — Statistiques concernant la boucherie

En dehors des animaux présentés à l'inspection des viandes dans les centres urbains et sur les principaux marchés, soit, au cours des dernières années, 10 à 17 000 bovins et 3 à 13 000 ovins et caprins par an, on ne dispose pas de statistique sérieuse sur les abattages faits par les bouchers. Les chiffres concernant la plupart des marchés sont donnés par des Sarkin-Pawa, dont beaucoup font des déclarations inférieures à la réalité ; même dans les villes, des bouchers travaillent sans se soumettre à aucun contrôle.

D'après la plupart des informateurs, le nombre des abattages atteint un maximum au début et au milieu de la saison sèche (période des récoltes) ; il baisse après la Fête du Mouton (les clients manquent d'argent et certains conservent de la viande) et reste bas pendant la saison des pluies (manque d'argent et consommation familiale de lait). Selon les statistiques d'inspection des viandes, les abattages sont en effet moins nombreux pendant une période de trois à six mois, entre avril et août. Par exemple, à Adoumri, de 1960 à 1962, on n'a abattu en moyenne, d'avril à juin, que 17 % du total annuel (bovins) ; cependant, le fléchissement est assez faible sur la plupart des marchés contrôlés par le service d'inspection des viandes ; il est probablement plus net sur les petits marchés, dont la clientèle est plus pauvre.

Signalons enfin que, d'après la plupart des informateurs, la consommation de viande de boucherie a augmenté au cours des dix dernières années, aussi bien dans la brousse que dans les centres urbains.

II. INSUFFISANCES DE LA BOUCHERIE

1 — Boucherie et consommation de viande

En dehors des villes et des gros bourgs, la production et la distribution de viande de boucherie s'ajustent mal aux besoins des consommateurs :

a — RYTHME HEBDOMADAIRE DE L'ACTIVITÉ DES BOUCHERS RURAUX

Dans l'ensemble du nord du Cameroun, la population, très pauvre, est incapable d'acheter beaucoup de viande de boucherie. Les bouchers ne peuvent donc exercer leur activité qu'aux endroits où, de façon permanente ou temporaire, se trouvent rassemblés de nombreux clients potentiels.

Dans les villes, où la demande de viande est régulière et toujours suffisante (sauf dans les jours qui suivent la Fête du Mouton), les abattages sont quotidiens. Par exemple, à Maroua, 20 % seulement des abattages contrôlés (statistiques 1959-62) ont lieu le lundi, bien que, ce jour-là, le marché attire dans cette ville beaucoup de monde ; les autres jours, sept à dix bovins passent à l'abattoir, et leur viande est vendue sans difficulté ; comme plusieurs points de vente sont dispersés dans la ville, les clients peuvent acheter sans perdre trop de temps.

Dans les gros bourgs les bouchers ne travaillent beaucoup qu'à l'occasion du marché hebdomadaire ; mais ils peuvent aussi abattre les autres jours. Par exemple, à Mindif, trois à six bovins sont abattus le vendredi, jour de marché (47 % des abattages contrôlés) ; aucun n'est abattu le samedi, un la plupart des autres jours ; les habitants de Mindif qui ont assez d'argent peuvent donc acheter de la viande presque tous les jours.

En dehors de ces centres, les bouchers n'abattent qu'à l'occasion des marchés hebdomadaires (plus, accidentellement, quand un éleveur leur amène un animal malade). Ainsi, la majorité de la population, qui vit dans de petits villages, n'achète de viande qu'une fois par semaine, à moins de fréquenter plusieurs marchés. Dans les régions peu peuplées, beaucoup de gens ne vont même pas une fois par semaine au marché, trop lointain, surtout pendant la saison des pluies, à cause des travaux agricoles, des intempéries et de l'état des voies de communication.

b — PÉNURIE OU EXCÈS DE VIANDE SUR LES MARCHÉS

Parce qu'ils sont démunis d'argent, ou parce qu'à un moment donné les bovins à vendre sur place sont peu nombreux et trop chers pour qu'ils puissent espérer en tirer un bénéfice convenable, des bouchers ne peuvent pas, parfois, se procurer les bovins dont ils auraient besoin. Dans ce cas, ils abattent seulement un ou deux caprins, ou n'abattent rien. Ceci se produit notamment sur les nombreux marchés où des bovins (que des bouchers peuvent acheter à crédit au dernier moment) ne sont mis en vente que de temps à autre, et sur des marchés assez importants de l'ouest du Diamaré, région où, nous l'avons vu, les bovins de boucherie peuvent manquer pendant la saison sèche. Il arrive ainsi que, sur des marchés où ne travaillent qu'un, deux ou trois petits bouchers qui se trouvent pris au dépourvu en même temps, la demande de viande ne soit pas satisfaite. Une certaine pénurie de viande a même été ressentie parfois à Garoua, dont les bouchers doivent s'approvisionner au loin. Le même résultat se produit parfois pendant la saison des pluies, quand les bouchers, ne comptant que sur un petit nombre de clients, abattent peu.

Inversement, et c'est ce qui rend les bouchers prudents pendant la saison des pluies, il arrive que les clients d'un marché soient arrêtés ou dispersés par les intempéries, et que la viande des animaux abattus ne puisse pas être entièrement vendue dans la journée. Ceci est peu grave dans les villes et les gros bourgs, où les bouchers peuvent vendre ce qui leur reste le soir, au porte-à-porte (au besoin à crédit), ou le lendemain matin. Mais sur les marchés des villages peu importants, les bouchers n'ont d'autre solution que de faire sécher la viande invendue, ce qu'ils ne font qu'à regret.

c — LA VIANDE SÉCHÉE

On fait sécher tout ou partie de la viande des animaux abattus, au soleil ou au feu, sous forme de gros blocs (gigots) ou plus souvent de lanières, uniquement quand il n'est pas possible de la consommer ou de la vendre immédiatement. La viande séchée est donc fabriquée un peu partout par des bouchers à partir des invendus (os auxquels adhèrent des miettes de viande, mais aussi bons morceaux), et plus systématiquement par les populations qui vivent loin de tout marché et par conséquent de toute boucherie ; dans la région des grands yaere notamment, les familles abattent de temps à autre un animal, et, après un bon repas de viande fraîche, font sécher ce qui reste et peuvent ainsi le conserver pendant quinze jours ou un mois ; les bergers traitent de même les animaux malades, et les chasseurs les antilopes ou les phacochères qu'ils ont tués.

De la viande séchée est vendue au détail, par petits tas, sur tous les marchés. La production de la région des grands yaere, largement supérieure à la demande locale pendant la saison sèche, à cause de la présence des bovins transhumants, est rassemblée et vendue en gros à Girvidig et à Mazera ; sur ces deux marchés, on voit couramment, pendant la saison sèche, dix à vingt vendeurs qui présentent chacun quelques fagots de viande séchée ; un fagot réunit ce qui a été obtenu à partir d'un bovin, ou d'un katambourou, ou de plusieurs petites antilopes. Ces vendeurs sont des chasseurs, parfois des bergers, plus souvent des commerçants qui prospectent les yaere, drainent la viande déjà préparée, ou abattent et traitent eux-mêmes les animaux malades qu'ils achètent à cet effet aux bergers.

D'autres commerçants s'approvisionnent à Girvidig et à Mazera et revendent, en gros ou au détail, sur les marchés du Diamaré. Des courants commerciaux semblables existent des yaere vers Fort-Foureau et vers Banki (frontière nigérienne) et de Banki vers Mora et le nord des montagnes du Margui-Wandala.

La viande séchée n'est considérée, à juste titre, que comme un pis-aller, aussi bien par les consommateurs que par les producteurs. Ces derniers n'en tirent que des gains dérisoires : les commerçants qui prospectent les yaere paient 600 à 800 francs un bovin malade ou sa viande déjà séchée ; les bouchers qui font sécher leurs invendus y perdent beaucoup. Les consommateurs préfèrent la viande fraîche ; en particulier, les Musulmans craignent que la viande séchée ait été tirée d'un animal impur ou abattu par un païen ; la viande séchée n'est donc consommée que par ceux qui ne trouvent pas de viande fraîche à acheter (campagnes isolées) ou par ceux qui manquent d'argent.

Le commerce de la viande séchée est beaucoup moins important que celui du poisson. S'il en est question ici, c'est surtout parce que son existence témoigne de l'impossibilité d'ajuster la production de viande fraîche à la consommation.

2 — Problèmes divers de la boucherie

a) L'ORGANISATION DE LA PROFESSION repose sur les Sarkin-Pawa, c'est-à-dire sur des hommes étroitement liés aux cadres socio-politiques coutumiers, incompetents en matière d'inspection sanitaire, et dont certains abusent de leur situation, en exigeant des cadeaux des autres bouchers, en leur imposant à des prix exagérés l'achat d'animaux qu'ils ont eux-mêmes fait venir de marchés éloignés, en empêchant leurs employés de devenir des entrepreneurs indépendants, en majorant les taxes réglementaires au détriment des bouchers venus d'autres villages sur « leur marché ».

La fixation de barèmes officiels des prix (mercuriales) est illusoire. Comme ils ne sont respectés que dans les villes, pour les morceaux de choix, ils ne protègent que la clientèle aisée.

b) LA MAIN-D'ŒUVRE employée par les bouchers est en grande partie flottante, recrutée au jour le jour. Ces hommes vont de marché en marché ; comme ils sont nombreux, beaucoup chôment. Quand ils ont été embauchés, ils travaillent généralement avec ardeur, mais sans compétence ni application ; la qualité des cuirs s'en ressent. Enfin, leur rémunération n'est pas fixée ; il est simplement prévu qu'ils prélèvent un peu de viande ; cette quantité dépend surtout de l'audace de chacun : « On n'a pas besoin de les payer, disent des bouchers, ils volent ».

c) LE CHOIX DES ANIMAUX À ABATTRE n'est pas toujours conforme à l'intérêt de l'élevage. Des bouchers abattent parfois de bons animaux de reproduction. Le Service de l'Élevage s'est efforcé d'empêcher l'abattage des femelles aptes à donner de bons produits (des femelles gravides ont parfois été présentées à l'abattoir de Maroua !) ; mais il ne peut surveiller que les principaux marchés.

d) L'HYGIÈNE de la boucherie est souvent défectueuse. La viande, préparée et présentée en plein air, est souvent souillée par la poussière ou couverte de mouches. L'inspection sanitaire n'a révélé que peu de cas de tuberculose bovine. Mais un bovin sur quatre est atteint de cysticercose. Les tentatives faites par le Service de l'Élevage pour que la viande parasitée soit mise à part et vendue à bas prix se sont heurtées à l'indifférence générale. La majorité des clients achète n'importe quelle viande, tendre ou coriace, saine ou parasitée ; il est vrai que les habitudes culinaires (cuisson généralement prolongée) diminuent les inconvénients des viandes de mauvaise qualité.

D'autre part, l'obligation de payer une patente fait que beaucoup de petits bouchers, même dans les villes, travaillent clandestinement, donc sans contrôle sanitaire.

En définitive, les insuffisances de la boucherie sont nombreuses. Malheureusement, il est certain que les faits signalés ci-dessus sont étroitement liés à la pauvreté des populations du nord du Cameroun ; on ne peut espérer d'amélioration décisive que dans le cadre d'un développement économique général.

III. TENTATIVES D'INDUSTRIALISATION

L'action menée par les pouvoirs publics en vue d'améliorer, sur le plan économique, le rendement de l'élevage dans le nord du Cameroun, s'est orientée principalement vers la recherche de débouchés extérieurs pour la production de viande de bœuf. Le problème a été posé ainsi : la production du nord du Cameroun est supérieure à la demande locale de viande ; comment faire parvenir l'excédent dans le sud du pays, où les besoins sont mal satisfaits, étant entendu que l'expédition sur pied est impossible, à cause des risques de contamination qu'elle ferait courir au bétail de l'Adamaoua, et de la distance à parcourir ? Existe-t-il d'autres débouchés, et, éventuellement, comment les atteindre ? Peut-on, en créant de nouvelles conditions de commercialisation, favoriser l'amélioration de l'élevage ?

Des essais de préparation et d'expédition de viande séchée et salée eurent lieu pendant la deuxième guerre mondiale, pour ravitailler les troupes, et en 1950-51 ; ils furent sans lendemain. Deux projets ont finalement retenu l'attention : expédition de carcasses réfrigérées, fabrication de conserves. Le premier a conduit à la réalisation de l'abattoir de Salak ; le second est en voie d'aboutissement.

1 — L'abattoir de Salak

En 1950-52, tandis que l'expédition de « viande chaude » par avion à partir de Maroua et de Kaélé était entreprise, sur une petite échelle et finalement sans succès, un projet officiel de « chaîne du froid » était élaboré pour l'ensemble du Cameroun : on prévoyait la construction de trois abattoirs pourvus d'installations de réfrigération, à Ngaoundéré, Garoua et Maroua, d'où les carcasses de bovins seraient expédiées par avion vers Yaoundé et Douala. Un établissement privé étant créé à Ngaoundéré par la Compagnie Pastorale, et comme il apparaissait clairement que l'abattoir de Garoua pourrait difficilement être approvisionné, seul fut mené à son terme le projet de Maroua, dont la réalisation suffit d'ailleurs à absorber les crédits initialement prévus pour les trois établissements.

Au début de 1954, dès l'ouverture de l'abattoir, construit par une société privée qui avait passé une convention avec les pouvoirs publics, des défauts de conception se manifestèrent. Construit à Salak, soit à 17 km. de Maroua, l'abattoir ne pouvait pas être utilisé par les bouchers de la ville, dont l'activité aurait assuré un fonctionnement minimum. Le site avait été choisi à proximité du nouveau terrain d'aviation, au bord d'une piste qui n'a jamais été construite, de sorte que les carcasses réfrigérées devaient être transportées sur 2 km pour être chargées sur les avions.

D'autre part, les installations frigorifiques avaient été conçues trop petitement, pour des raisons d'économie, et si mal réalisées qu'il fallut immédiatement en refaire une bonne partie, puis subir constamment des pannes et faire des modifications et des réparations. En décembre 1958, leur fonctionnement fut suspendu. Depuis cette date, l'abattoir proprement dit est seul employé, sous la surveillance du Service de l'Élevage, et son utilisateur se sert d'une chambre frigorifique qu'il a installée près du terrain d'aviation.

A ces défauts techniques, qui ont lourdement pesé sur la rentabilité de l'établissement, se sont ajoutées pendant plusieurs années des difficultés d'ordre commercial :

— une rotation régulière des avions fut longue à mettre au point, surtout, semble-t-il, parce que le projet de 1952 n'avait pas étudié la question du fret de retour.

— la recherche de débouchés s'avéra difficile : le marché intérieur du Cameroun, ainsi que ceux de Brazzaville et Libreville, étaient déjà tenus par les expéditeurs de Ngaoundéré et Fort-Lamy ; le Congo belge ne voulut importer de la viande que dans le cadre d'un circuit d'échanges qui ne put être équilibré ; la Guinée espagnole et Fernando-Po achetaient des quantités notables en 1954-56, mais il fallut renoncer à ces expéditions dont le règlement ne pouvait être obtenu qu'après de longs délais.

— surtout, il fallut reconnaître que les possibilités d'approvisionnement ne permettaient pas d'alimenter l'abattoir, dont la capacité était prévue pour le traitement de 40 bœufs par jour, tout en donnant satisfaction aux acheteurs, qui demandaient des carcasses d'animaux en bon état d'embonpoint ; on trouve en effet, sur les marchés du Diamaré, même compte tenu des arrivages de saison sèche en provenance du Tchad, une faible proportion de bovins pesant 350 kg ou plus. D'autre part, la viande des animaux ladres doit être déclassée à son arrivée à Douala ou à Yaoundé, aux dépens de l'expéditeur.

Ces difficultés ont rapidement provoqué l'échec du Comptoir des Viandes Africaines, qui s'était installé à Salak dès la mise en route de l'établissement. L'entreprise de M. Naasz, seule utilisatrice de l'abattoir, a pu s'adapter aux conditions du marché en orientant son activité principalement vers le traite-

ment et l'expédition de moutons, de porcs et de « veaux » (taurillons en réalité). En 1960-63, elle a abattu en moyenne, par an :

90 gros bovins (carcasses de 200 kg)
750 veaux
110 chevaux
4 100 moutons
1 000 porcs
de la volaille.

La viande (160 à 200 tonnes par an) est expédiée en carcasses ou sous forme de charcuterie, surtout vers Douala et Yaoundé, accessoirement à Bangui, Brazzaville et Fort-Lamy. L'équilibre ainsi obtenu est évidemment loin des espérances fondées à l'origine sur l'abattoir frigorifique de Salak ; mais il montre les possibilités de l'élevage du petit bétail.

2 — Le projet de conserverie de viande

Il s'agit d'un projet très ancien, dont le Service de l'Élevage souhaitait la réalisation en même temps que celle des abattoirs frigorifiques. Alors que l'expédition de viande réfrigérée est une formule valable lorsqu'on dispose d'un bétail de bonne qualité, la conserverie utilise de préférence les bovins maigres, même ladres. Or les animaux de ce type, vaches stériles et vieux mâles efflanqués, encombrant les pâturages du nord du Cameroun ; la boucherie locale ne peut les absorber tous, et ils seraient incapables d'atteindre à pied le sud de la Nigéria. Leur abattage ne pourrait qu'améliorer la composition du cheptel. Ces arguments, exposés dans une note dès 1952 par le docteur vétérinaire Jeanin, sont toujours valables. Les problèmes que pose la création d'une conserverie ont été, depuis, étudiés, notamment par le docteur vétérinaire Polderman ; en résumé :

— Où est-il préférable d'installer l'usine ? Des arguments plaident en faveur de Douala : fabrication moins coûteuse, proximité des centres de distribution et de consommation. Mais, en construisant l'usine dans le nord, plus précisément à Salak où sont déjà des installations d'abattage, on éliminerait les risques et le coût du transport par avion de la viande fraîche destinée à la ravitailler.

— Une usine située à Salak pourra-t-elle être suffisamment approvisionnée ? Nous avons vu que, actuellement, les éleveurs commercialisent assez volontiers leurs bovins. Mais, de Salak, on ne peut atteindre aisément que les troupeaux du Diamaré et du nord du Mayo-Danaï, et ceux des Tchadiens de passage. Sur ce cheptel, combien de têtes supplémentaires peut-on prélever chaque année ? Bien entendu, on peut construire une usine de capacité inférieure au chiffre d'abord prévu (10 000 têtes par an). Mais alors une autre question se pose avec plus d'acuité :

— Peut-on produire de la viande de conserve à un prix compétitif ? On ne peut pas prévoir notamment quel sera l'effet d'une demande fortement accrue sur le prix du bétail local. Le prix qui a servi de base aux calculs exposés dans un rapport de la S.E.D.E.S. sur l'industrialisation du Cameroun, en 1961, est dépassé depuis longtemps. Cette question est étroitement liée à la suivante :

— Trouvera-t-on des débouchés ? De toutes façons, on se heurterait à la concurrence des produits importés. D'autre part, si l'usine traitait 10 000 têtes par an, sa production serait d'environ 600 tonnes, alors que la consommation du Cameroun s'est stabilisée depuis quelques années à 300 tonnes environ. Il faudrait donc exporter, ce qui paraît possible notamment en direction du Gabon, ou créer à l'intérieur du pays des débouchés nouveaux. A ce sujet, on ne voit pas quel intérêt il y aurait à faire consommer de la viande de conserve, présentée en boîtes de forte capacité, par des collectivités (cantines, armée...) qui devraient la payer plus cher que la viande fraîche.

L'obstacle majeur à l'élargissement de la demande de viande de conserve à l'intérieur du Cameroun est le faible pouvoir d'achat de la majorité de la population. C'est pourquoi des formules de conserves à bon marché ont été étudiées : plats cuisinés (viande et légumes) adaptés aux goûts de la clientèle visée, boîtes de viande de petite taille et de prix modique.

Une autre formule, qui part elle aussi de la nécessité de produire un aliment peu coûteux, a été proposée : au lieu de viande de conserve en boîtes, fabriquer des saucissons ; cette production aurait l'avantage de ne pas nécessiter de gros investissements.

En définitive, les problèmes que pose la construction et la bonne marche d'une conserverie, longuement étudiés, ont paru pouvoir être résolus. L'emplacement de Salak a été choisi, pour une usine qui traitera environ 2 000 bovins par an. Les travaux de construction ont commencé au début de 1965.

CHAPITRE 10 — CONCLUSION

I. RÉCAPITULATION DES PROBLÈMES GÉNÉRAUX

L'élevage est un des fondements de l'économie du nord du Cameroun. Une note récente du Service (1) estime la valeur du cheptel à 7 200 millions de francs, dont 6 400 pour les seuls bovins ; les produits représenteraient un revenu annuel de 1 400 millions (bovins 464) à peu près égal à celui de la culture du coton ; la production de viande atteindrait 18 750 tonnes (bovins 5 000).

Mais nous avons vu que l'élevage souffre d'insuffisances graves, tant du point de vue zootechnique que du point de vue économique : les besoins alimentaires du bétail sont mal satisfaits, sa composition est mal équilibrée, les maladies ne sont pas réellement vaincues, les débouchés restent étroits.

Ces insuffisances ne peuvent pas être considérées une à une, comme posant autant de problèmes distincts. Les problèmes zootechniques sont liés entre eux, et liés aux problèmes économiques : les déficiences de l'alimentation, conséquence de la dureté du milieu naturel et du caractère archaïque des méthodes d'élevage, favorisent la virulence des maladies ; l'existence de la trypanosomiase limite les possibilités d'utilisation des pâturages, la crainte des maladies contribue au maintien d'une composition par âges qui abaisse la productivité. Des difficultés de la boucherie dans des campagnes pauvres résulte l'insuffisance des débouchés locaux ; d'où le niveau des prix, qui n'encourage guère les éleveurs à améliorer leurs méthodes et à travailler en vue de commercialiser, ce à quoi ils sont traditionnellement peu enclins. Les débouchés extérieurs, trop lointains, sont inaccessibles pour la majorité des animaux, maigres, malades et dont le rendement en viande est médiocre quantitativement et qualitativement.

Cette interaction étroite entre les problèmes de l'élevage se situe à l'intérieur d'un complexe dans lequel se manifeste l'ensemble des données naturelles et humaines : situation géographique, climat, répartition de la population, structures sociales, attitudes psychologiques, faible productivité de l'agriculture, absence d'industrie, bas niveau de vie général.

En conséquence, les éleveurs du nord du Cameroun sont loin de tirer de leur cheptel un revenu correspondant à son importance numérique. Tout ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne le bétail bovin, qui se trouve ici dans des conditions beaucoup moins bonnes à tous égards que dans l'Adamaoua, autre grande région d'élevage du Cameroun, mais qui, mieux exploité, pourrait avoir un rendement beaucoup plus élevé.

Au cours des dernières décades, les conditions de l'élevage ont évolué, certains facteurs de changement agissant dans des sens opposés. C'est ainsi que l'extension des cultures a permis à des populations désormais pourvues d'un peu plus d'argent de consommer plus de viande, mais a en même temps réduit les surfaces pâturables. Les succès obtenus dans la lutte contre les maladies, dont chacun se félicite, ont permis l'augmentation du nombre des bovins, mais aussi contribué à surcharger les pâturages, ceci parce que les débouchés et le désir de commercialiser n'ont pas grandi à la même vitesse que les effectifs. L'augmentation des exportations de jeunes bovins vers la Nigéria, qui est peut-être l'événement commercial majeur de ces dernières années, est en un sens un fait favorable (élargissement des débouchés, changement de la mentalité des éleveurs qui commercialisent plus volontiers), mais risque de gêner le développement local de la culture attelée.

Ainsi, du fait que tout n'évolue pas au même rythme, des distorsions apparaissent, la hiérarchie des problèmes se modifie. D'un point de vue très général, on peut dire que c'est la rupture d'un équilibre

(1) FERNAGUT : *Economie de l'élevage* (Secteur d'élevage Nord-Cameroun, 1965, ronéo). Les calculs sont fondés sur une base assez solide en ce qui concerne les bovins. Les chiffres relatifs aux autres espèces (ovins, caprins et volailles) sont peu sûrs.

ancien qui est au centre des problèmes actuels : l'élevage transhumant était une formule valable tant que les hommes et le bétail étaient peu nombreux par rapport aux superficies utilisables ; la disparition de ces conditions est inconciliable avec le maintien du type d'élevage ; celui-ci doit se transformer à son tour, ce qui n'est possible qu'en fonction de données économiques encore imparfaitement réalisées.

II. QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT : OPTIONS (1)

Du fait que tout se tient, on espère parfois, en agissant sur un point précis, provoquer une évolution d'ensemble dans une direction déterminée. Par exemple, partant de l'idée juste que, d'une façon générale, l'accroissement de la commercialisation est, dans une économie archaïque fondée sur l'autoconsommation, un facteur de progrès, on considère telle formule commerciale introduite de l'extérieur comme la clé qui ouvrira à l'élevage des voies nouvelles.

Malheureusement, l'expérience montre que, même quand une telle tentative réussit en soi, ses effets sur l'environnement sont moindres, ou sont tout autres, que ceux que l'on avait prévus. C'est ainsi que les espoirs fondés il y a une quinzaine d'années sur l'expédition par avion de viande de bœuf ont été déçus ; par contre, l'entreprise alors fondée à Salak a montré l'intérêt de l'expédition de viande de mouton, ce à quoi on n'avait pas pensé au départ. Ajoutons que si l'abattoir de Salak avait réussi à traiter autant de bovins que prévu, il aurait, en éliminant les meilleurs animaux, provoqué une sélection à rebours.

Il n'existe qu'exceptionnellement une solution simple à un ensemble complexe de problèmes. Certes, il faut s'efforcer de trouver les éléments dont l'évolution peut, à un moment donné, avoir des conséquences d'ensemble décisives ; cela ne dispense pas d'agir en même temps sur les autres termes. Le fonctionnement de la conserverie actuellement en construction sera sans doute bénéfique du point de vue de l'élevage des bovins dans le Diamaré, puisque, nous l'avons vu, il offrira un débouché à une catégorie parasitaire d'animaux et contribuera ainsi à l'amélioration de la composition du cheptel (c'est surtout du point de vue de la propre rentabilité de l'entreprise que les résultats sont incertains). Mais les autres problèmes de l'élevage restent tels.

Il faut aussi ne négliger à l'avance aucune possibilité. En ce sens, pourquoi ne pas, en accord avec les pays voisins, étudier l'aménagement du commerce international dirigé vers la Nigéria ? Est-il sage de fermer les yeux sur l'existence d'un circuit commercial dont la puissance montre qu'il correspond à des données géographiques et économiques fondamentales ? Il est vrai qu'à ce propos il faudrait d'abord mettre en question le maintien des droits de douane, dont l'existence gêne les efforts destinés à établir les statistiques fidèles nécessaires pour une véritable planification, à exercer une surveillance sanitaire rigoureuse, à canaliser les courants commerciaux sur des itinéraires convenablement choisis et équipés, et éventuellement à sélectionner les animaux destinés à l'exportation.

L'action directe dans le domaine de l'élevage, qui reste nécessaire même si l'amélioration du commerce agit heureusement sur les conditions de la production, a été jusqu'à présent insuffisante, parce que le Service de l'Élevage dispose de moyens que l'on ne peut que juger dérisoires, compte tenu du rôle que joue et surtout que pourrait jouer l'exploitation du bétail dans l'économie des populations du nord du Cameroun. Dans un ensemble régional étendu, difficile à parcourir, éloigné de la capitale du pays, le personnel du Secteur Nord doit s'occuper de 750 000 bovins et de plus d'un million d'ovins et de caprins. Deux docteurs vétérinaires, tel est depuis plusieurs années l'effectif « normal » de l'encadrement. Le nombre des infirmiers qualifiés a augmenté depuis l'ouverture d'un centre de formation à Maroua, mais il reste encore insuffisant, de sorte que le Service doit trop compter, pour entrer en contact avec les éleveurs, sur des responsables coutumiers incompetents et liés à des structures sociales sclérosées. Et com-

(1) Un rapport concernant les problèmes du commerce du bétail au Cameroun, et de son amélioration, rédigé par MM. LACROUTS et SARNIGUET, est en cours de publication.

ment ne pas s'étonner du manque de moyens matériels ? Pour faire leurs tournées, il est arrivé à tel chef de sous-secteur d'utiliser sa voiture personnelle, à des infirmiers de louer des bicyclettes. Dans ces conditions, il est difficile de faire face, constamment, à des tâches multiples : travail de laboratoire, consultations, contrôle des migrations, campagnes de vaccination, prospection et surveillance des foyers d'épizootie. Comme une armée en campagne, le Service de l'Élevage devrait disposer en permanence de moyens couvrant les besoins ordinaires et de « réserves logistiques » lui permettant d'intervenir rapidement et massivement partout où un effort particulier se révèle brusquement nécessaire.

Depuis 25 ans, le Service de l'Élevage n'a pu accomplir avec continuité et succès que sa tâche la plus urgente : contenir la menace des grandes épizooties, soit une tâche de conservation. Il doit pouvoir non seulement élargir la lutte sur le plan sanitaire, vaincre la trypanosomiase et les maladies des jeunes bovins et du petit bétail qui font subir à l'économie camerounaise, chaque année, de lourdes pertes, mais agir sur une grande échelle en vue de l'amélioration du rendement de l'élevage. Or il apparaît que l'efficacité de cette action est soumise à une définition explicite des buts à atteindre. Parmi les questions qui doivent être posées à ce sujet, retenons les trois principales : dans quelle mesure faut-il s'occuper de telle ou telle espèce animale ? Quelle orientation donner à l'élevage des bovins ? Par quels moyens résoudre le problème de l'alimentation ?

Jusqu'à présent, le Service de l'Élevage s'est occupé principalement des bovins, qui représentent le capital le plus important et qui étaient menacés par les épizooties les plus meurtrières. A supposer que son action soit soutenue par des moyens plus importants, doit-il continuer dans ce sens, ou orienter une plus grande part de ses efforts au bénéfice d'autres espèces ?

Alors que l'élevage des bovins a sans doute un bel avenir dans l'Adamaoua, les ovins et les caprins présentent dans le nord du Cameroun de sérieux avantages du point de vue des possibilités de développement économique. Ils sont moins atteints que les bovins par des maladies, et, utilisant mieux les ressources végétales naturelles, sont moins sous-alimentés. D'autre part ils atteignent quatre fois plus vite l'âge adulte et sont très prolifiques ; le capital que représente un troupeau de petit bétail a une rotation rapide et donne un revenu élevé ; ceci importe beaucoup, quand il s'agit d'inciter des éleveurs à faire, sur le plan technique, des efforts que l'on espère rentables. Ajoutons que dans le nord du Cameroun l'élevage du petit bétail est presque toujours sédentaire, que des éleveurs ont déjà l'habitude d'apporter un complément important de nourriture à une partie de leurs moutons et chèvres, que certains en pratiquent même l'élevage spéculatif. On peut voir dans ces faits au moins l'embryon de méthodes intensives d'élevage, des possibilités d'évolution qui méritent d'être favorisées. Un effort en faveur de l'amélioration de l'élevage du petit bétail serait facilité, au cours des années qui viennent, par le fait que la Fête du Mouton, qui assure de larges débouchés locaux, surtout pour les animaux bien soignés, a lieu pendant la saison sèche, au moment où les ruraux ont des disponibilités monétaires relativement fortes.

Cependant deux arguments non négligeables plaident contre le petit bétail : il abîme la végétation arbustive (mais ceci est vrai dans le cadre de l'élevage extensif) ; d'autre part, il est généralement gardé par des enfants, de sorte que la scolarisation peut gêner son développement. En ce qui concerne un choix éventuel entre ovins et caprins, il faut noter que les caprins présentent au plus haut degré les avantages du petit bétail (rusticité, prolificité) et ses défauts (action sur le milieu végétal, difficulté de gardiennage).

L'élevage des porcs n'est actuellement pratiqué qu'en quelques points, notamment autour de Lara (arrondissement de Kaélé). Il serait intéressant de le développer chez les non-Musulmans. Mais les aliments nécessaires à la production de véritables porcs de boucherie manquent généralement. Le même obstacle s'oppose à l'extension souhaitable de l'élevage des volailles, qui sont actuellement trop peu nombreuses, bien que très appréciées par toutes les populations (poulets partout, canards notamment chez les Masa).

Les questions qui se posent à propos de l'élevage des bovins sont particulièrement ardues. Faut-il essayer d'aboutir à une diminution des effectifs ? Cela semble souhaitable, au moins dans certaines régions ; mais comment y parvenir ? Les bovins doivent-ils être d'abord considérés comme des fournisseurs de

lait, ou de viande, ou d'énergie animale ? De la réponse à cette question dépend la composition moyenne du cheptel vers laquelle il faut tendre, et la politique à adopter en matière de commercialisation (ouverture ou fermeture de débouchés). Pour l'avenir immédiat, l'objectif prioritaire est certainement la fourniture, actuellement impossible, des dizaines de milliers de bœufs de trait qui sont absolument nécessaires à la réalisation de progrès décisifs dans l'agriculture. Mais pour obtenir des bœufs robustes, il faut les nourrir bien et abondamment ; le problème fondamental reste celui de l'alimentation.

Pour résoudre ce problème, il existe théoriquement une gamme de procédés plus ou moins intensifs de production de fourrage, qui exigent plus ou moins d'efforts, d'éducation, de discipline de la part des éleveurs, qui associent plus ou moins l'élevage et l'agriculture, et qui assurent un rendement quantitatif et qualitatif plus ou moins élevé :

- aménagement des zones utilisées uniquement comme pâturages, notamment des yaere : création de réserves temporaires, réglementation de la rotation des troupeaux, construction de puits et d'abreuvoirs, enrichissement floristique.

- amélioration des jachères dans les zones cultivées : réglementation des feux, protection et si possible multiplication des plantes les plus intéressantes (graminées et arbres tels que *Faidherbia albida*), définition d'un cycle optimum cultures-jachère. Ceci n'est guère réalisable que si les terroirs villageois sont collectivement organisés en grandes soles d'utilisation.

- remplacement des jachères par des cultures fourragères.

Quel que soit le procédé retenu, il faut assurer la soudure de la fin de la saison sèche, soit en cultivant des plantes très résistantes (cactus inerme), soit en irriguant des pâturages naturels ou artificiels, soit en mettant en réserve des fourrages en quantité suffisante. Dans l'immédiat, l'ensilage de plantes herbacées des pâturages naturels récoltées pendant la saison des pluies paraît être le procédé le plus à la portée des éleveurs.

Le cas des porcs, des volailles et dans une certaine mesure des ovins doit être mis à part : l'existence de surplus des récoltes actuellement réservées à la consommation humaine est sans doute une condition nécessaire pour l'extension et l'amélioration de leur élevage ; la solution dépend en grande partie du développement de la culture attelée.

De toutes façons, le problème de l'étendue et de la nature des pâturages ne peut être réglé que dans le cadre de plans d'aménagement tenant compte de toutes les nécessités du développement économique et social, établis à l'échelon de chaque région.

III. PROBLÈMES RÉGIONAUX

Nous avons vu dès le chapitre 1 que les conditions naturelles et humaines varient très fortement à l'intérieur du nord du Cameroun. En conséquence, les caractéristiques de l'élevage, notamment les modes d'entretien du bétail, la répartition des effectifs, l'activité et l'organisation des circuits commerciaux, diffèrent. Ainsi, selon les secteurs, la hiérarchie des obstacles au développement varie, la nécessité d'un changement des méthodes est plus ou moins urgente, l'amélioration du rendement plus ou moins difficile à obtenir.

1° Dans le nord du Logone-et-Chari (arrondissement de Makari), les conditions naturelles ont favorisé l'élevage extensif (transhumance à courte distance) mais le bétail bovin et caprin est très nombreux. L'intervention des services publics est rendue difficile par la difficulté des communications dans l'arrondissement, par sa situation excentrique, et par l'instabilité d'une partie de la population arabe. Le mode d'intervention le plus urgent est très certainement, ici, la lutte contre les glossines. L'activité commerciale est entièrement tournée vers la Nigéria ; il paraît inutile, actuellement, d'essayer de modifier cette orientation.

2° La zone des grands yaere (arrondissement de Fort-Foureau et nord de l'arrondissement de Yagoua) constitue une vaste réserve de pâturages de saison sèche sans laquelle les troupeaux du Diamaré ne pourraient survivre, mais qui est actuellement surexploitée. On peut en améliorer les conditions d'utilisation en luttant contre les glossines, en creusant des puits, et aussi (ce sera plus difficile) par une réglementation des parcours, l'enrichissement de la flore, l'irrigation de certaines zones qui pourraient ainsi donner de l'herbe à la fin de la saison sèche. Les grands projets de mise en valeur totale, à des fins principalement agricoles, par drainage et irrigation, ne paraissent guère réalistes, à moins d'être réalisés progressivement, à mesure que les habitants et usagers saisonniers deviendront techniquement capables d'adapter leurs activités (élevage, agriculture et pêche).

3° Dans les montagnes de l'ouest (sud de l'arrondissement de Mora, arrondissement de Mokolo, ouest de l'arrondissement de Méri, arrondissement de Guider), le relief et la forte densité du peuplement « païen » sont des obstacles à l'expansion de l'élevage des bovins, qui trouve cependant des conditions favorables dans les bassins et les vallées. L'action des pouvoirs publics pourrait porter sur l'amélioration de l'élevage des caprins (protection sanitaire et alimentation) et l'introduction des porcs. D'autre part, c'est à propos de cette région que les arguments en faveur de l'orientation de l'élevage des bovins vers la production de lait ont le plus de force : l'alimentation des montagnards est très déficiente en protéines animales. Mais, dans une grande partie du massif, la place manque, et les progrès de l'élevage, encore plus que l'augmentation de la production agricole par habitant, sont bloqués par la pression démographique.

4° Dans la plaine du Diamaré (nord de l'arrondissement de Mora, département du Diamaré, ouest du Mayo-Danaï), l'absence de glossines et un peuplement dense de Peuls ont favorisé l'expansion de l'élevage de toutes les espèces, notamment des bovins. Des débouchés existent sur place ; le commerce est actif. Mais le manque de pâturages se fait de plus en plus sentir, et actuellement l'élevage des bovins est gravement menacé, surtout dans les zones les plus peuplées : le centre et l'ouest. C'est sans aucun doute ici que la diffusion des méthodes intensives présente la plus grande urgence ; même si elles sont adoptées, une diminution du nombre des bovins restera nécessaire ; ceci peut être compensé par l'encouragement à l'élevage des ovins ; il semble d'ailleurs que des Peuls du centre du Diamaré, découragés par les difficultés de l'élevage des bovins, aient commencé spontanément cette reconversion. Dans les zones périphériques du nord, de l'est et du sud, la situation n'est pas aussi grave, mais tendra à le devenir. Les populations actives du sud ont déjà besoin de nombreux bœufs de labour ; elles paraissent d'autre part susceptibles de s'intéresser à l'élevage du porc.

5° Dans le centre et le sud du Mayo-Danaï, les conditions sont bonnes grâce à la présence de yaere ; mais ceux-ci sont surchargés par les transhumants du Diamaré. Les habitants, Masa et Toupouri, ont un assez grand nombre de bovins, mais c'est peut-être chez eux que cette possession est au moindre degré conçue comme une activité économique. L'élevage des ovins et caprins peut être encouragé, de même que celui des porcs et des canards, qui peuvent bénéficier de la présence de mares et des sous-produits de la culture du riz.

6° Dans le bassin de la Bénoué (arrondissements de Garoua, Poli et Tcholliré), l'élevage des bovins a des chances de se développer, même sans bouleversement rapide des méthodes, surtout au sud de la latitude de Garoua : la saison des pluies est relativement longue, les points d'eau relativement nombreux, le peuplement très peu dense, et il existe des réserves de pâturages encore peu exploités. Cette région pourrait recevoir des jeunes bovins nés dans le Diamaré, et les transformer en bœufs de labour et de boucherie. Mais une condition est absolument nécessaire : l'élimination préalable des glossines.

IV. ÉTUDES A ENTREPRENDRE

Certaines actions apparaissent dès à présent indispensables et nettement définies ; ainsi, à l'échelle de l'ensemble du nord du Cameroun, lutter contre la trypanosomiase, produire des bœufs de trait. Sur bien d'autres points, on peut hésiter ; par exemple : dans telle région, dans quelle mesure serait-il souhai-

table d'obtenir la reconversion d'éleveurs de bovins à l'élevage des ovins ? Il en est ainsi parce qu'on ne connaît pas encore avec suffisamment de précision la réalité actuelle (par exemple ce que coûte et ce que rapporte effectivement l'élevage des ovins) ni ses possibilités d'évolution (désirs de changement ou force d'inertie des populations...) ; on peut encore moins calculer à l'avance la rentabilité de telle opération engagée par les pouvoirs publics. Il faut donc faire des études, à la fois pour connaître de mieux en mieux les éléments de la situation à transformer, choisir des objectifs, et observer l'effet des mesures prises. Les modalités d'intervention pourront ainsi être définies, progressivement, avec plus de précision et moins de chances d'échec.

Les recherches à mener ressortent de diverses disciplines scientifiques :

1 — Etudes techniques

a — Recherches vétérinaires : prospection de l'état sanitaire du bétail permettant de mesurer l'incidence de chaque maladie ; essais et observations sur les traitements (modes d'application et résultats) ; essais d'amélioration des races par sélection et croisement. Il est souhaitable que le Service de l'Elevage, qui travaille déjà dans ce sens, obtienne les moyens de le faire systématiquement pour toutes les espèces élevées.

b — Inventaire du cheptel : recensement du petit bétail et tenue à jour du recensement des bovins. Sur cette base, étude par sondages de la composition du cheptel par âges et par sexes ; ceci est fondamental : il faut connaître les effectifs et leur répartition, les taux de natalité, de mortalité par maladies, d'abattage, de commercialisation ; calculer la valeur économique du cheptel, son rendement actuel et possible.

c — Prospection des pâturages (zones incultes et jachères) : inventaire botanique, définition de types de pâturages, cartographie et mesure des surfaces. A partir de cette documentation et de l'inventaire du cheptel, mesure de la charge pastorale, choix des zones d'intervention prioritaires (enrichissement floristique, réglementation des parcours, diffusion des races améliorées).

2 — Enquêtes socio-économiques

— Modes de propriété du bétail, répartition entre grands et petits propriétaires.

— Budgets des familles d'éleveurs (voir p. 53).

— Statistique des courants commerciaux : enquête à mener sur les marchés, et, en ce qui concerne les courants internationaux, en collaboration avec les pays voisins (voir p. 60).

— Formation des prix : prix de revient, marges des commerçants et des bouchers. Cette étude est certainement plus délicate qu'on ne semble souvent le croire.

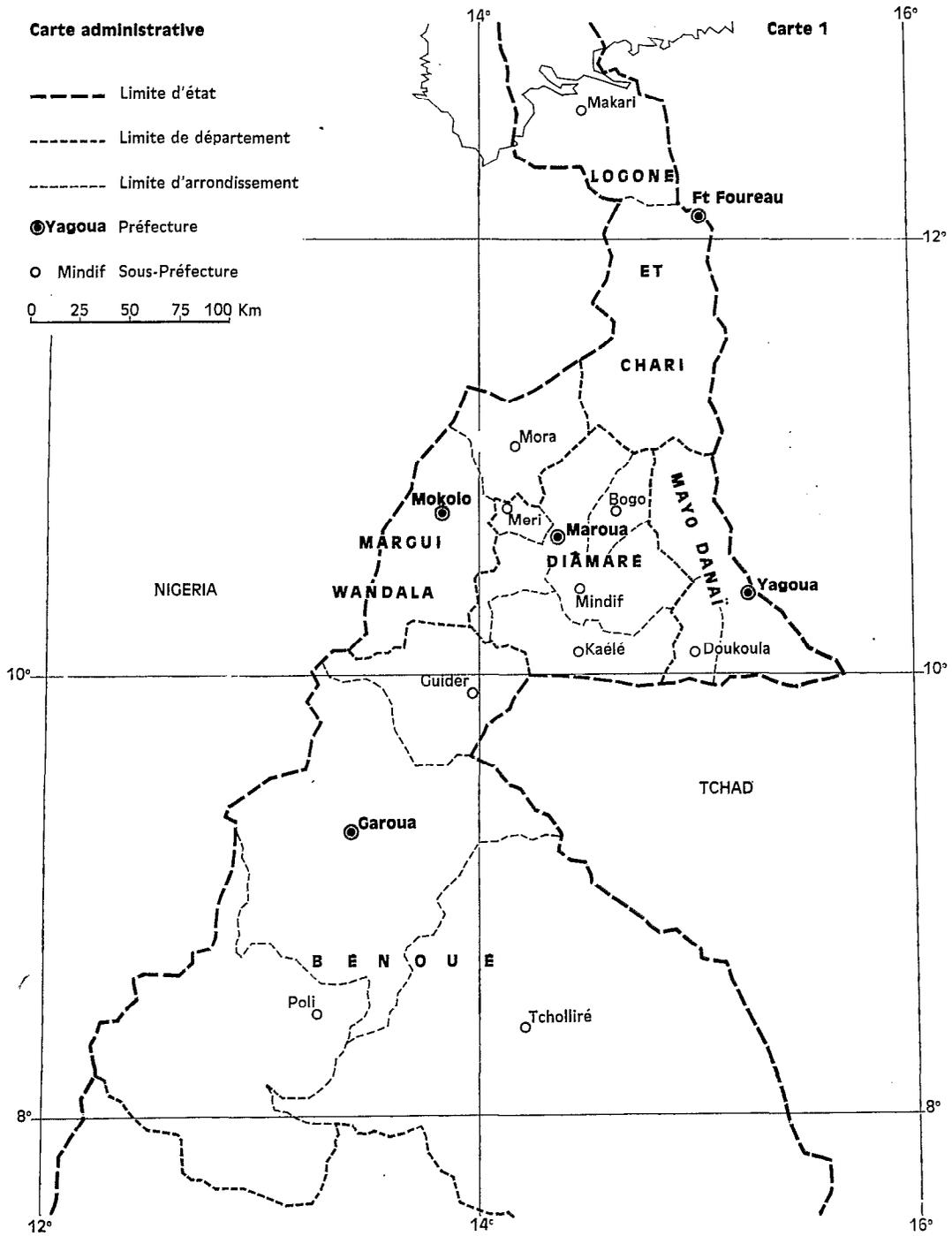
Les enquêtes socio-économiques et les études techniques ne peuvent pas être menées indépendamment les unes des autres. Ainsi, les enquêtes sur la composition du cheptel doivent tenir compte de sa répartition entre grands et petits propriétaires ; les études de budgets doivent mettre en lumière les effets économiques concrets de la composition des troupeaux familiaux ; les prix de revient doivent être calculés en fonction de l'état des pâturages et des modes d'exploitation ; les effets économiques des maladies, étudiés à la fois par une prospection sanitaire et au cours d'enquêtes sur les budgets, doivent entrer dans le calcul des prix de revient ; les résultats de l'étude des courants commerciaux doivent être confrontés à ceux des recensements...

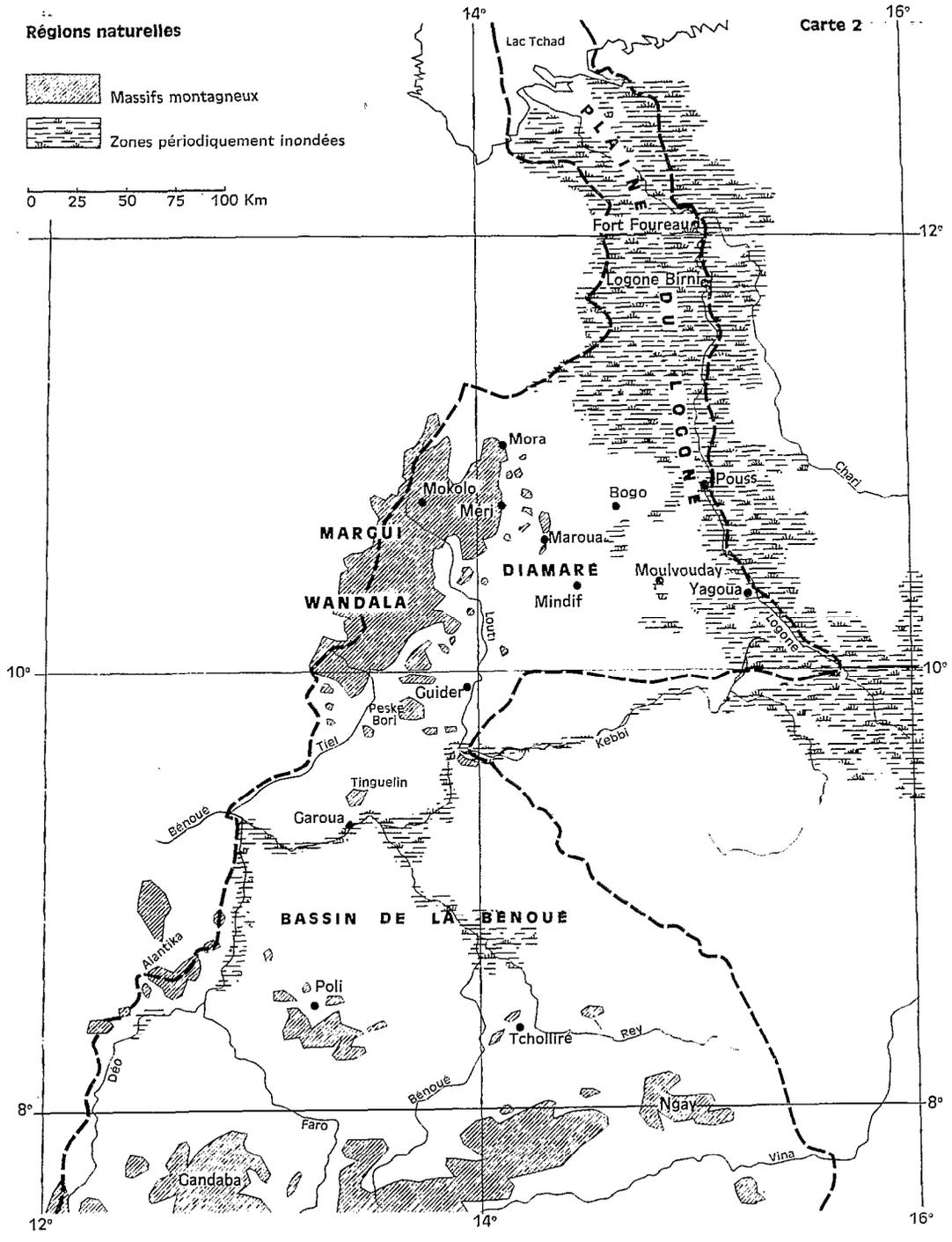
Tout ceci n'aura de valeur qu'à condition d'être inclus dans un programme général d'inventaire économique et social comportant notamment l'établissement de monographies dans lesquelles chaque

région sera décrite sous tous ses aspects. D'autre part, les recherches doivent être, dans chaque domaine, minutieuses et approfondies ; il faut parvenir, non à des estimations hâtives, mais à des mesures comportant une marge d'erreur de plus en plus réduite. Il faut aussi remettre à jour, périodiquement, la documentation statistique ; il sera peut-être possible de définir dans ce but des unités-types représentatives d'une zone ou d'un groupe. Il s'agit donc d'un travail considérable, mais nécessaire, car planifier le développement économique et social sans bien connaître les réalités à transformer est rigoureusement illusoire.

CARTES

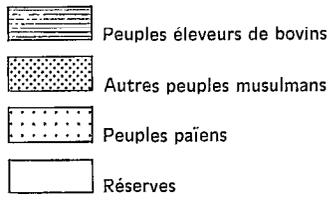
- CARTE n° 1. — Carte administrative.
- CARTE n° 2. — Régions naturelles.
- CARTE n° 3. — Carte ethnique.
- CARTE n° 4. — Répartition de la population.
- CARTE n° 5. — Transhumance de saison sèche.
- CARTE n° 6. — Caprins. Densité par km².
- CARTE n° 7. — Caprins pour 100 habitants.
- CARTE n° 8. — Ovins. Densité par km².
- CARTE n° 9. — Ovins pour 100 habitants.
- CARTE n° 10. — Bovins. Densité par km².
- CARTE n° 11. — Bovins pour 100 habitants.
- CARTE n° 12. — Marchés des bovins.
- CARTE n° 13. — Marchés de petit bétail.
- CARTE 13*bis*. — Marchés de petit bétail.
- CARTE n° 14. — Marché des caprins à Kodek le 28-4-62.
- CARTE n° 15. — Marché des ovins à Girvidig le 5-5-62.
- CARTE n° 16. — Marché des bovins à Moulvouday le 25-5-62.
- CARTE n° 17. — Marché des bovins à Maroua le 2-7-62.
- CARTE n° 18. — Commerce interrégional.
- CARTE n° 19. — Commerce international.



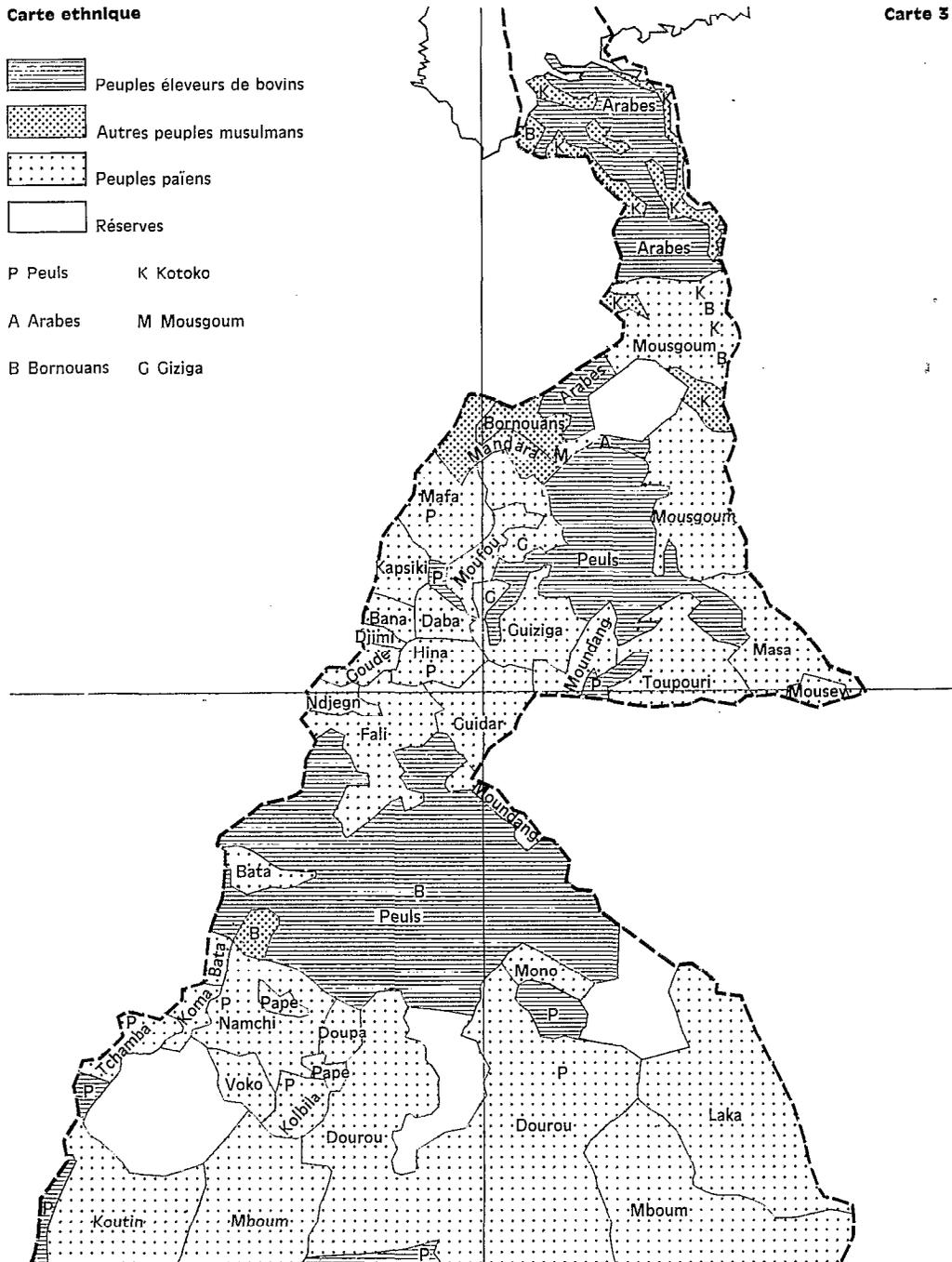


Carte ethnique

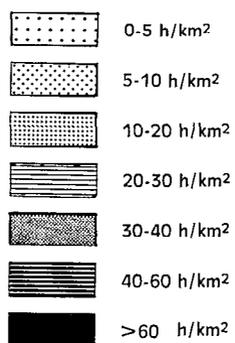
Carte 3



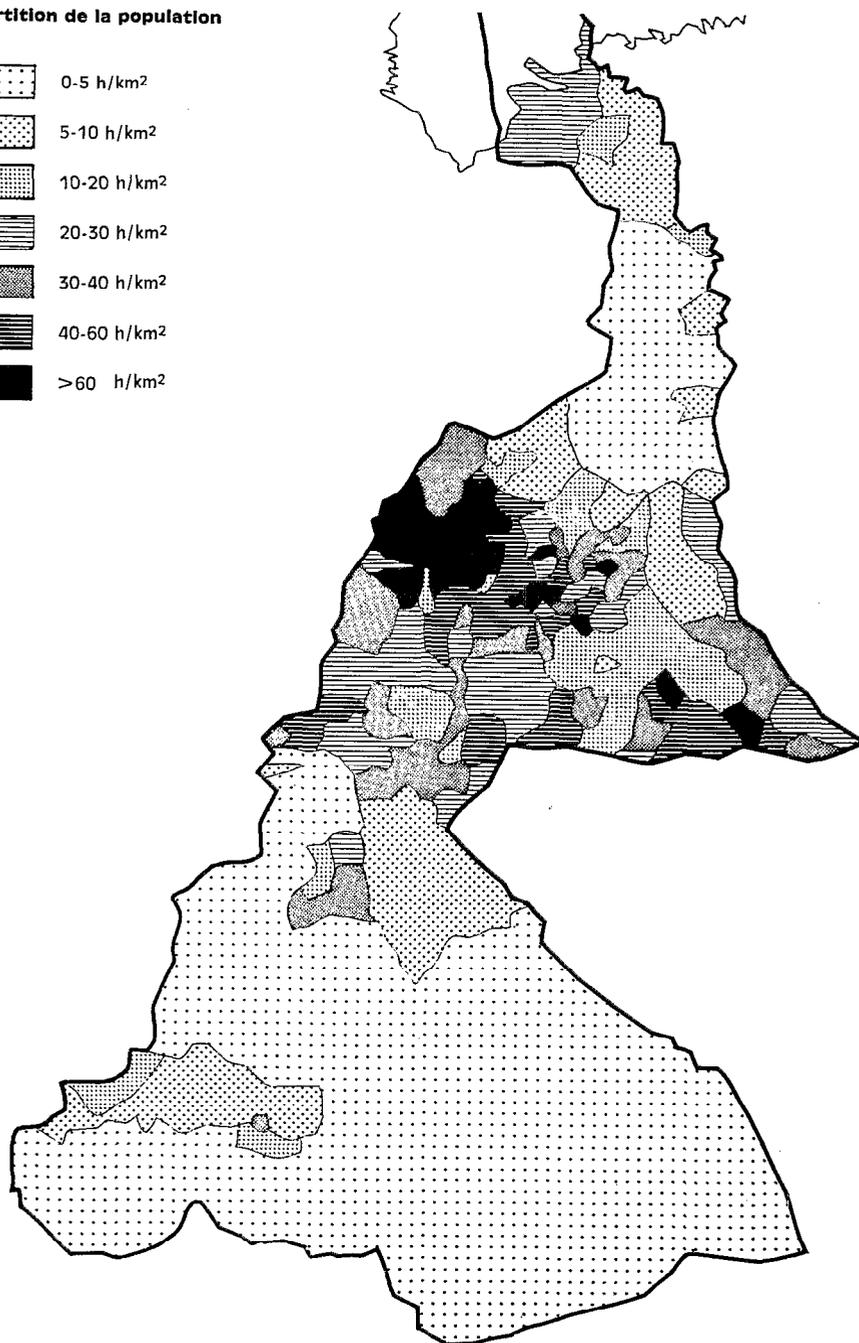
- | | |
|-------------|------------|
| P Peuls | K Kotoko |
| A Arabes | M Mousgoum |
| B Bornouans | G Giziga |



Répartition de la population



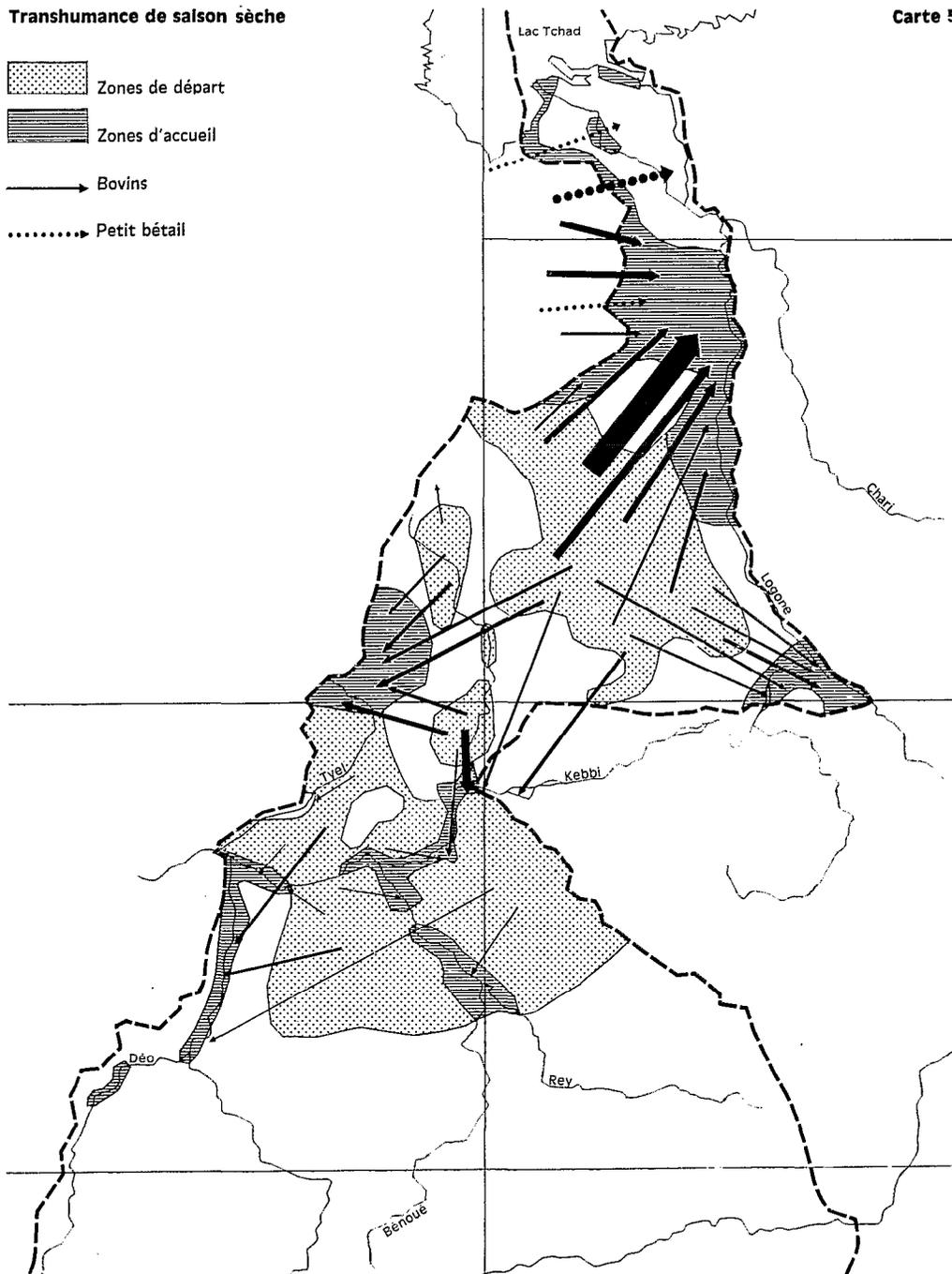
Carte 4



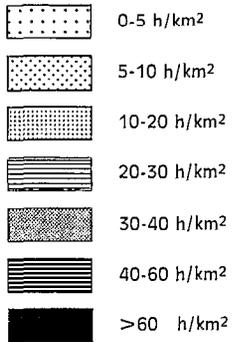
Transhumance de saison sèche

Carte 5

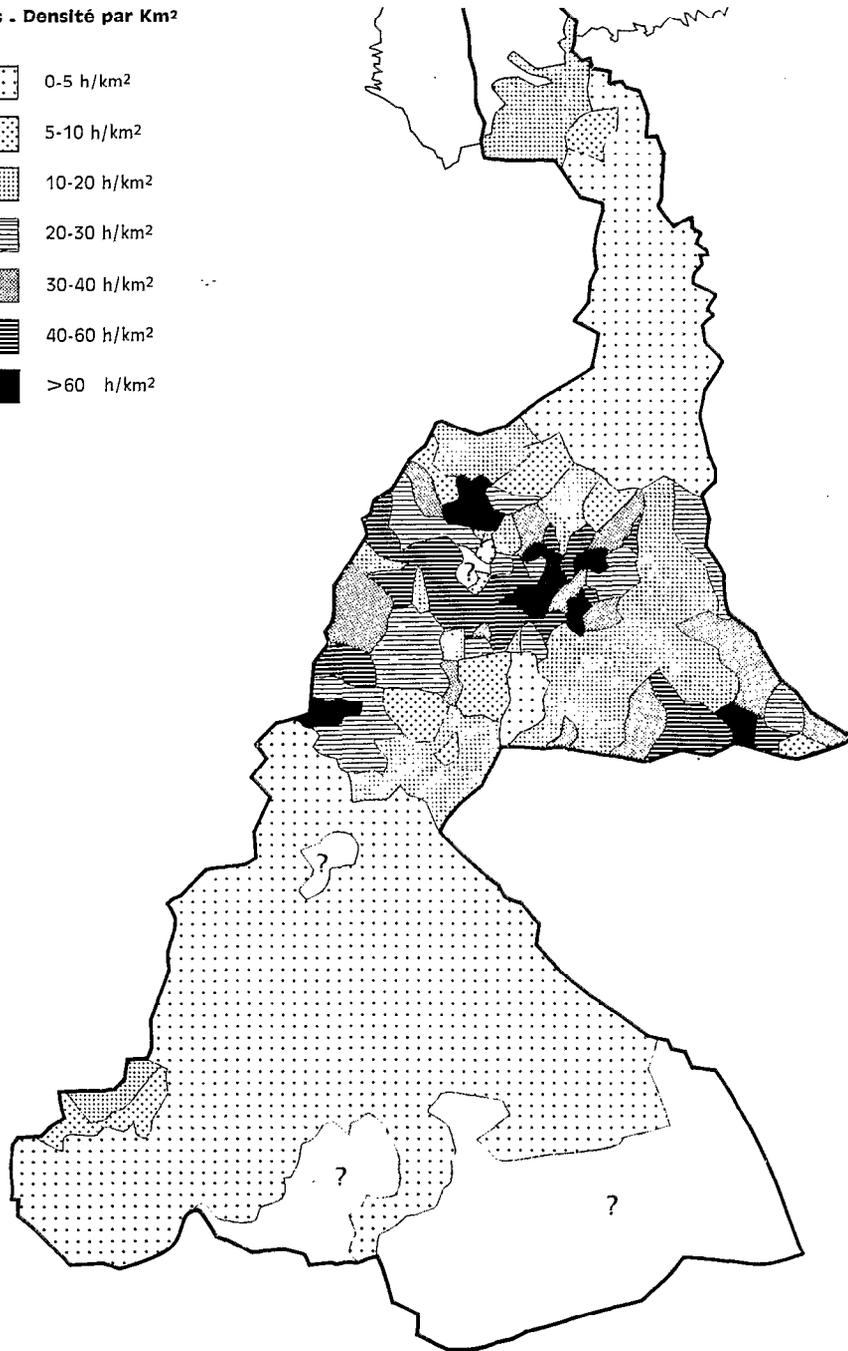
-  Zones de départ
-  Zones d'accueil
-  Bovins
-  Petit bétail



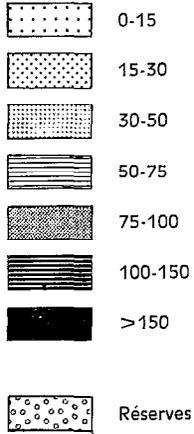
Caprins - Densité par Km²



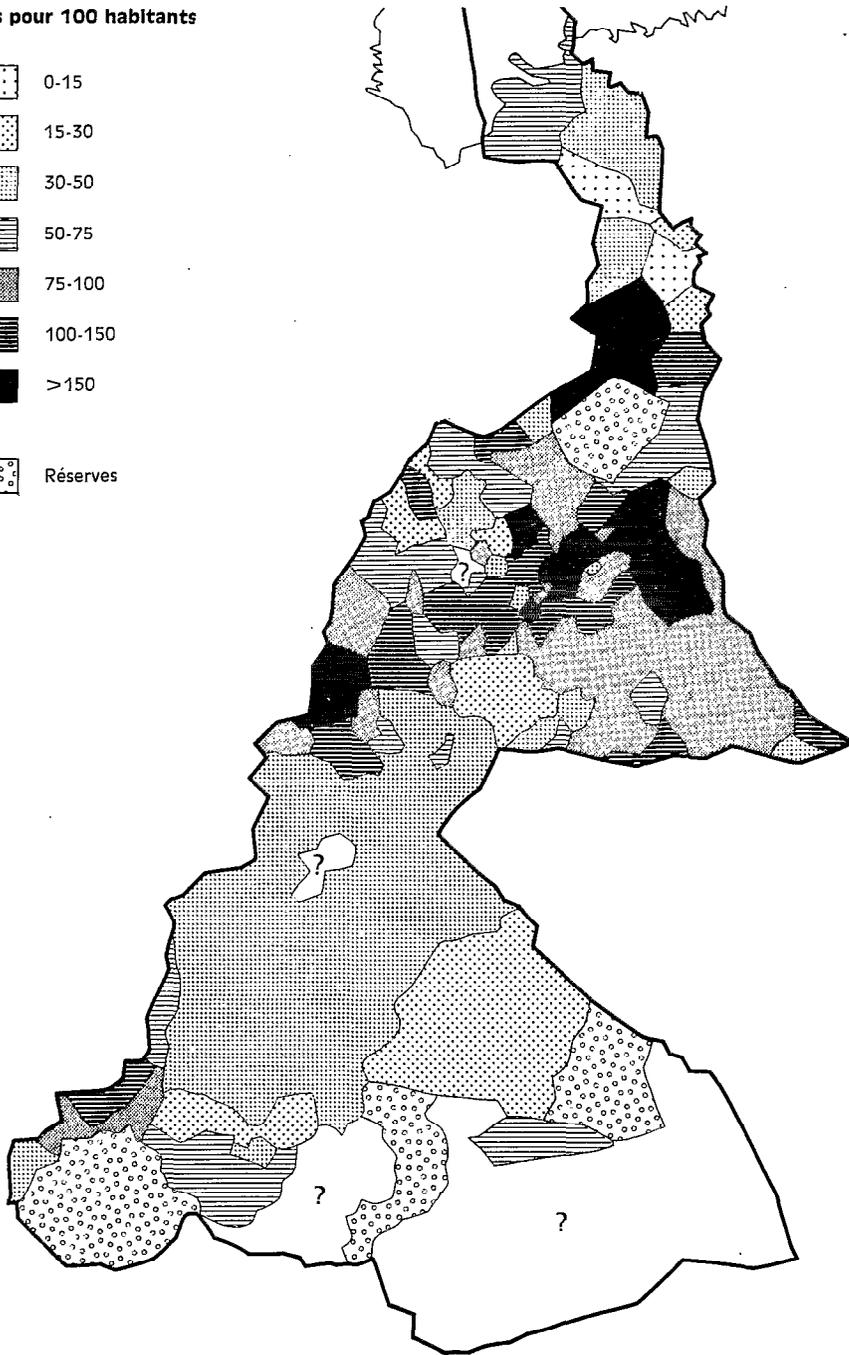
Carte 6

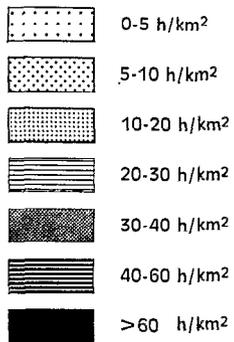


Caprins pour 100 habitants

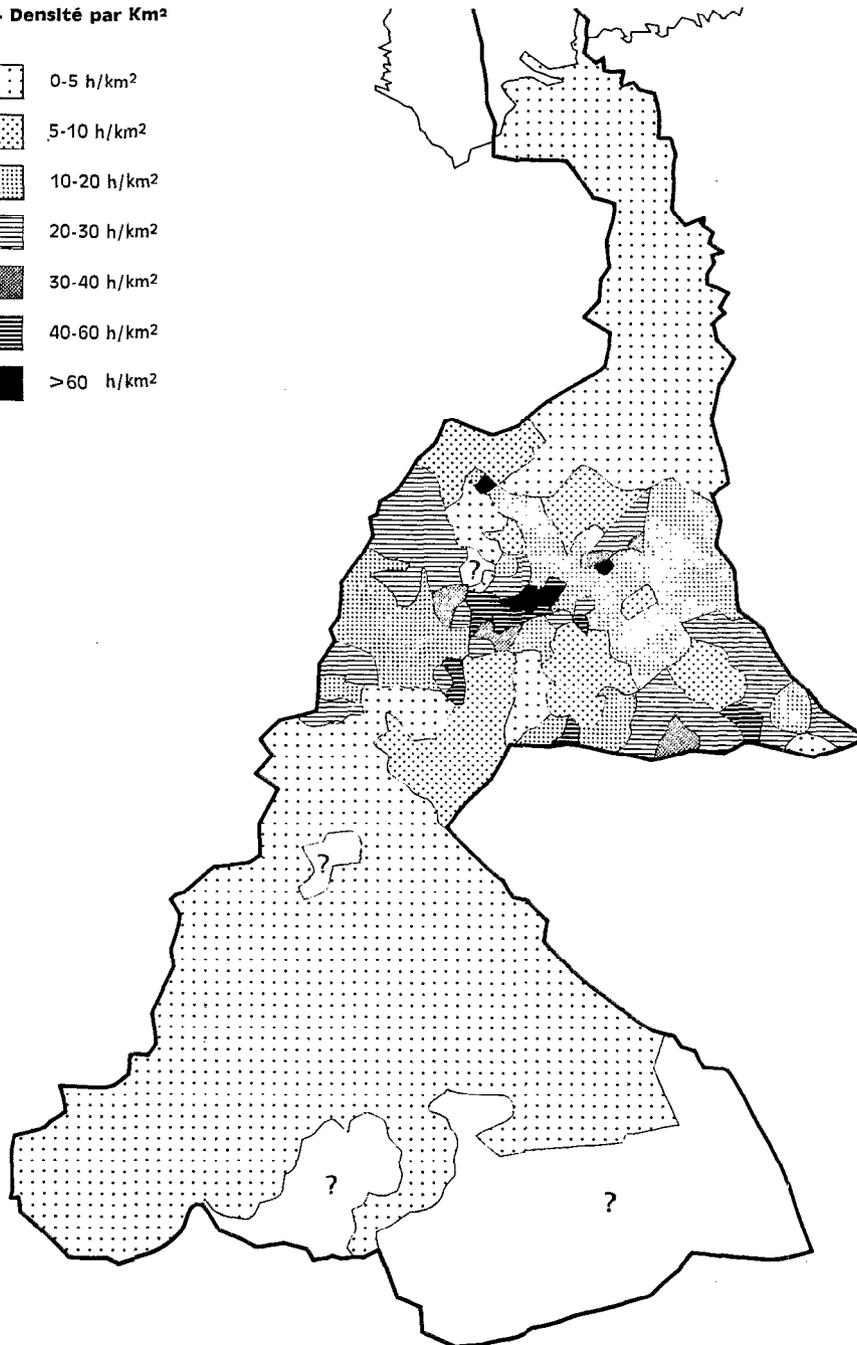


Carte 7

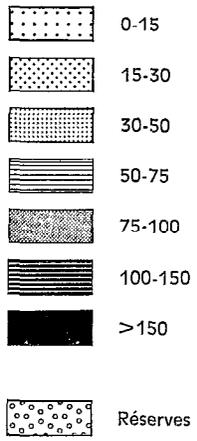


Ovins - Densité par Km²

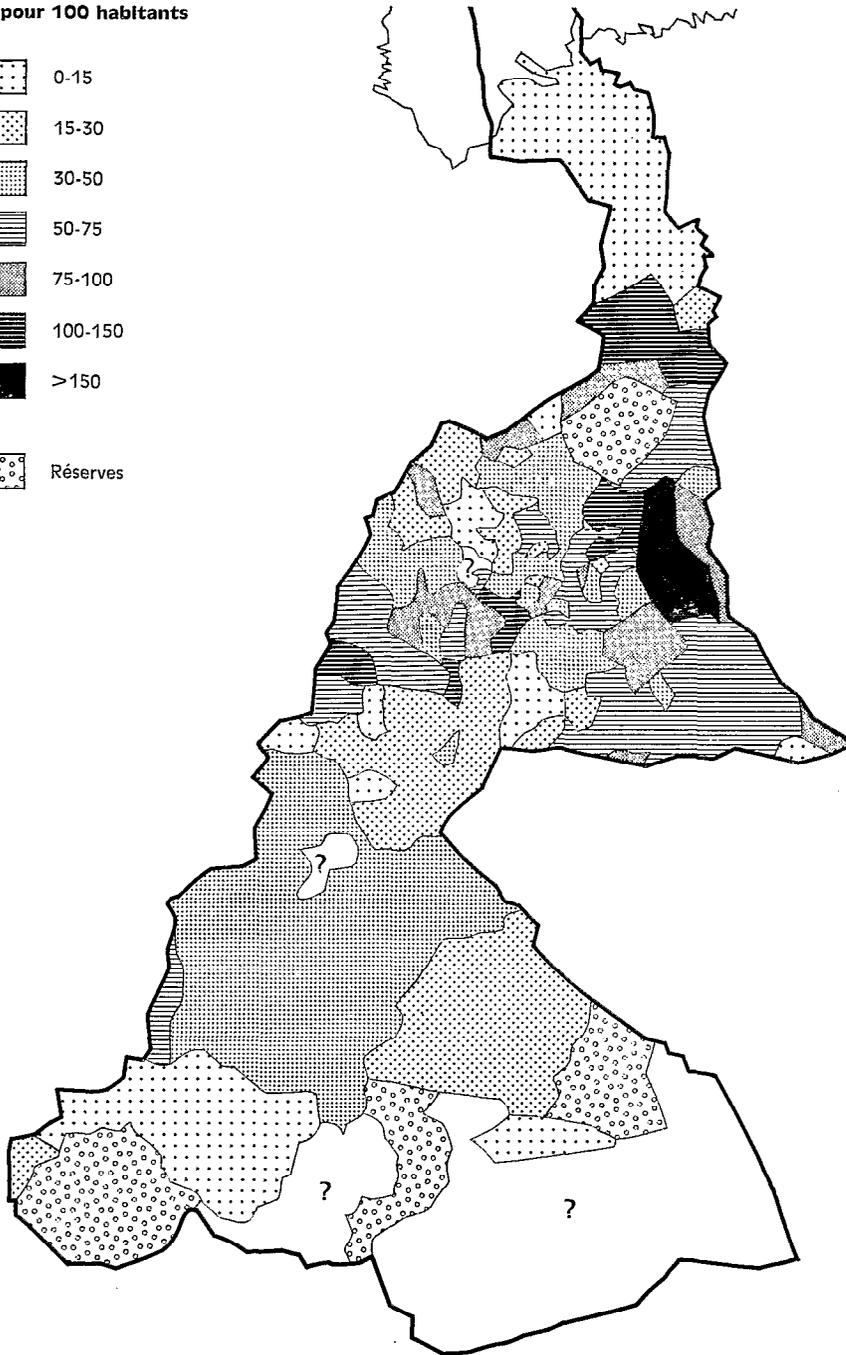
Carte 8

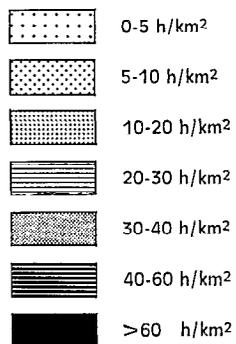


Ovins pour 100 habitants

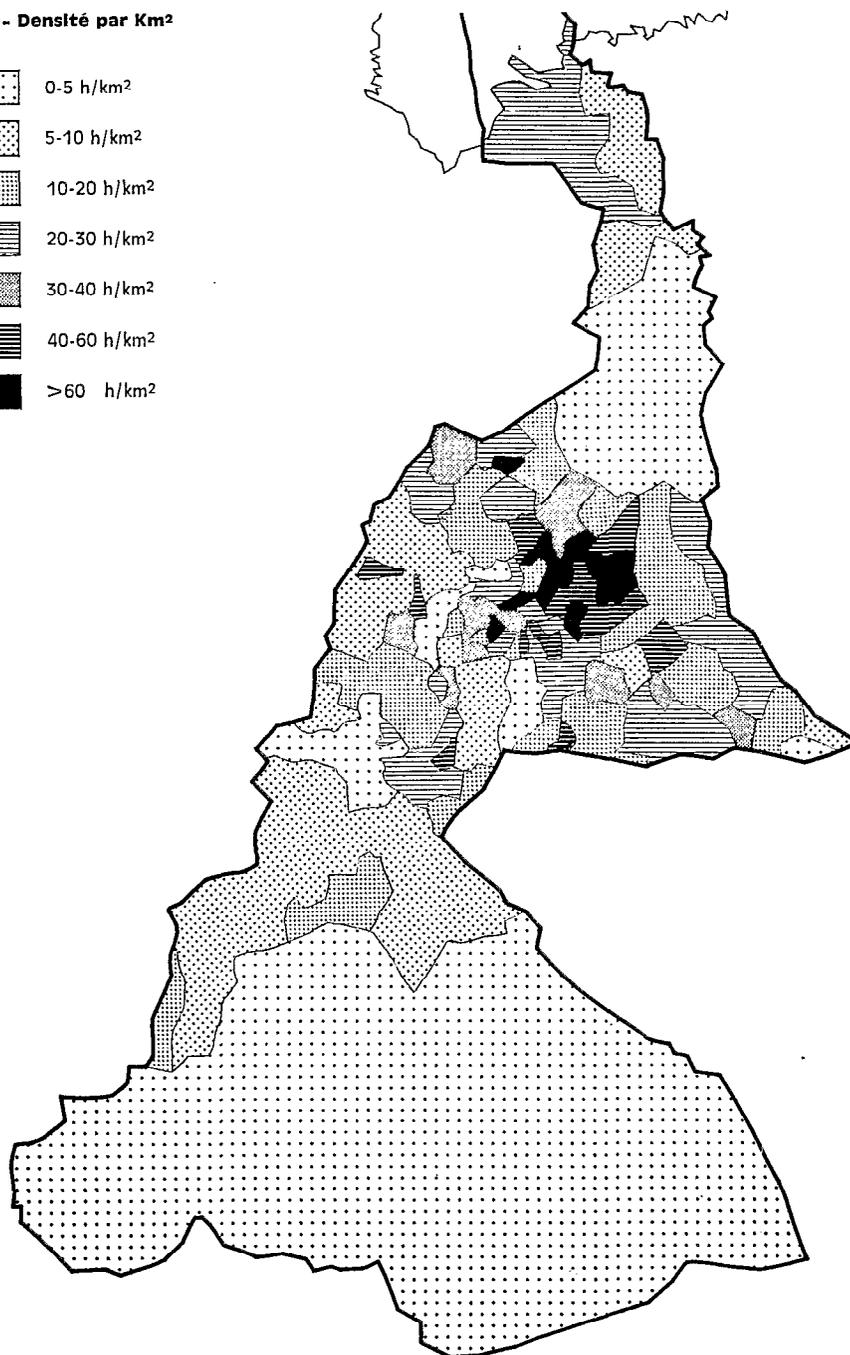


Carte 9



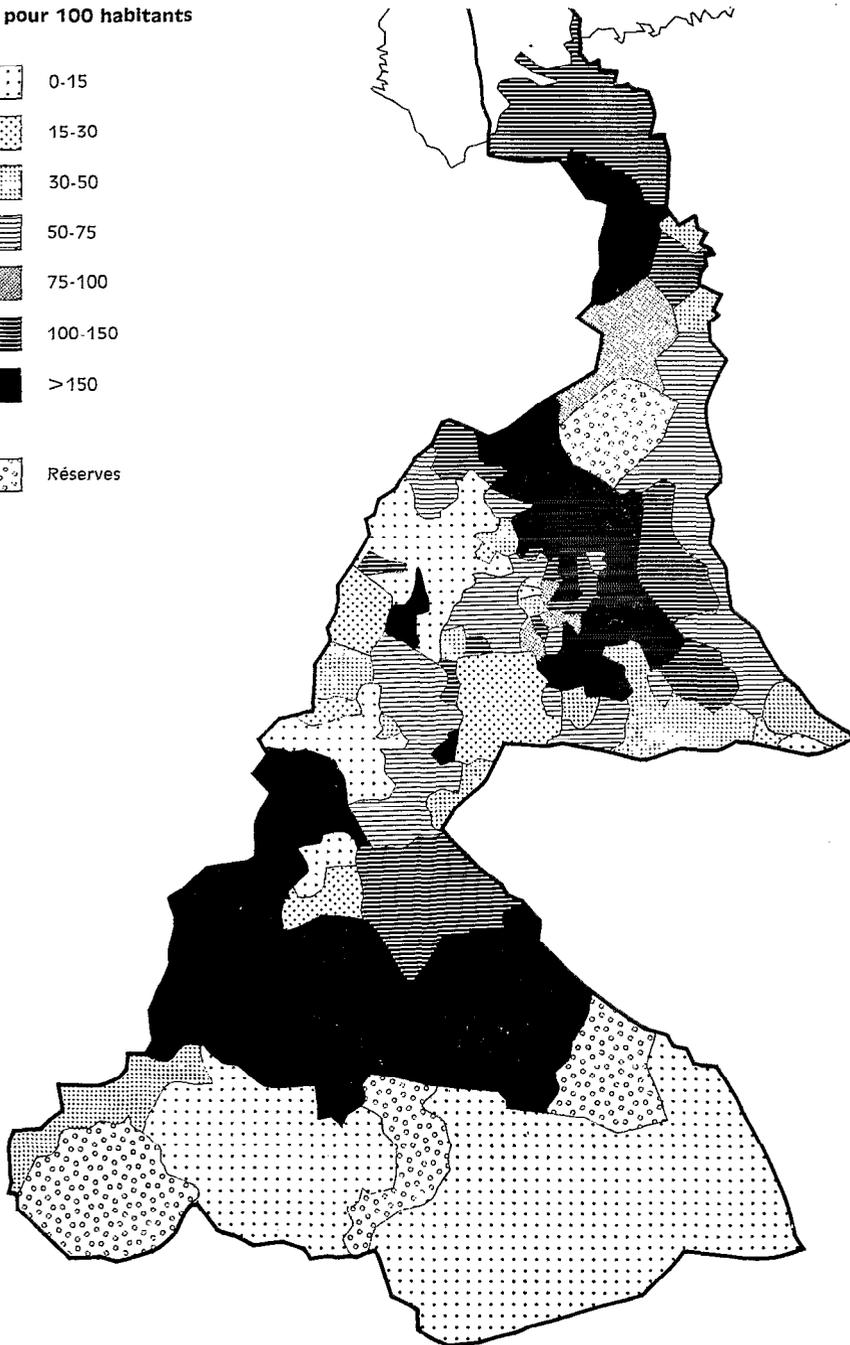
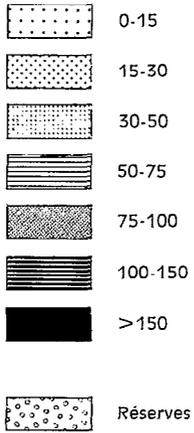
Bovins - Densité par Km²

Carte 10



Bovins pour 100 habitants

Carte 11



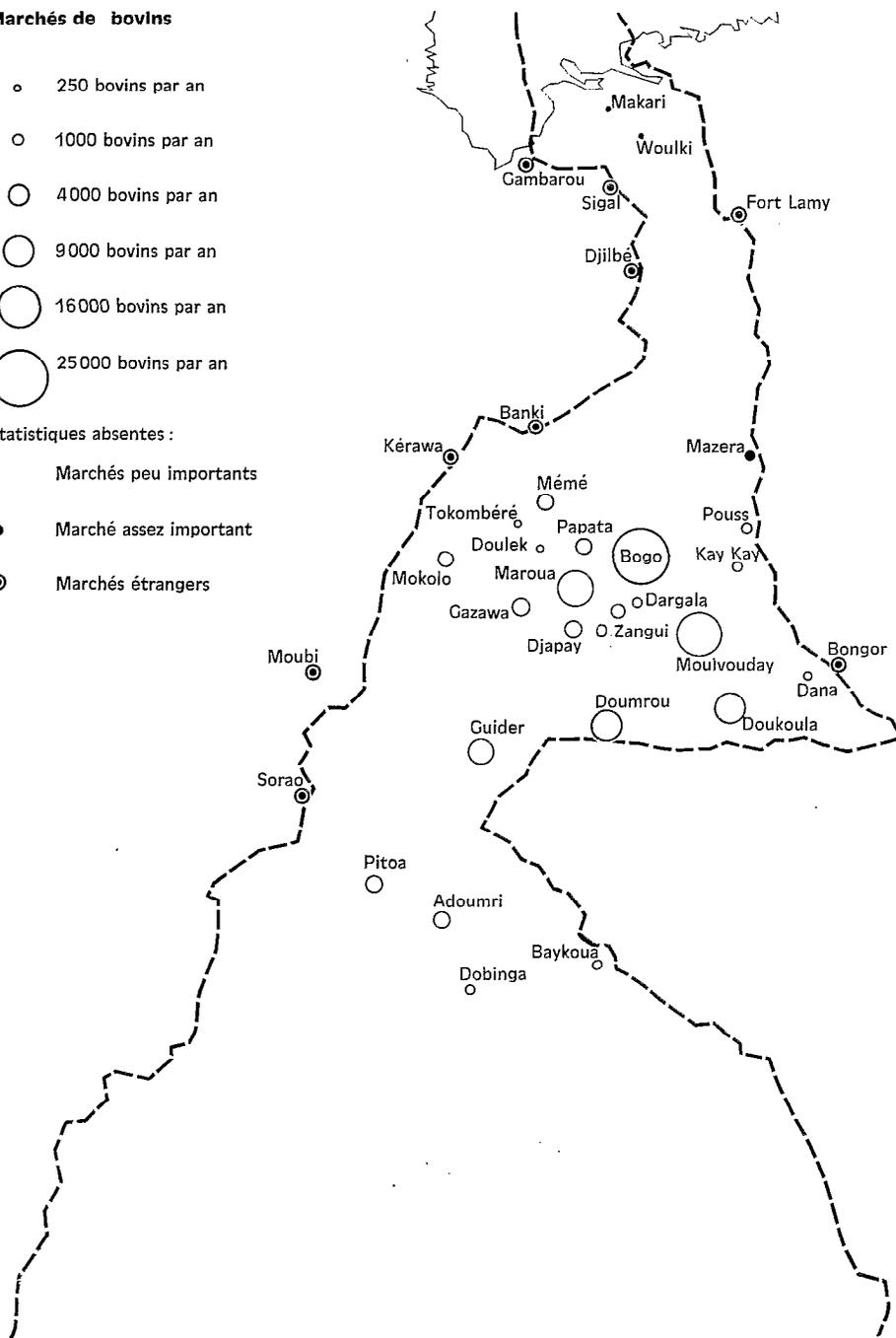
Marchés de bovins

- 250 bovins par an
- 1000 bovins par an
- 4000 bovins par an
- 9000 bovins par an
- 16000 bovins par an
- 25000 bovins par an

Statistiques absentes :

- Marchés peu importants
- Marché assez important
- ⊙ Marchés étrangers

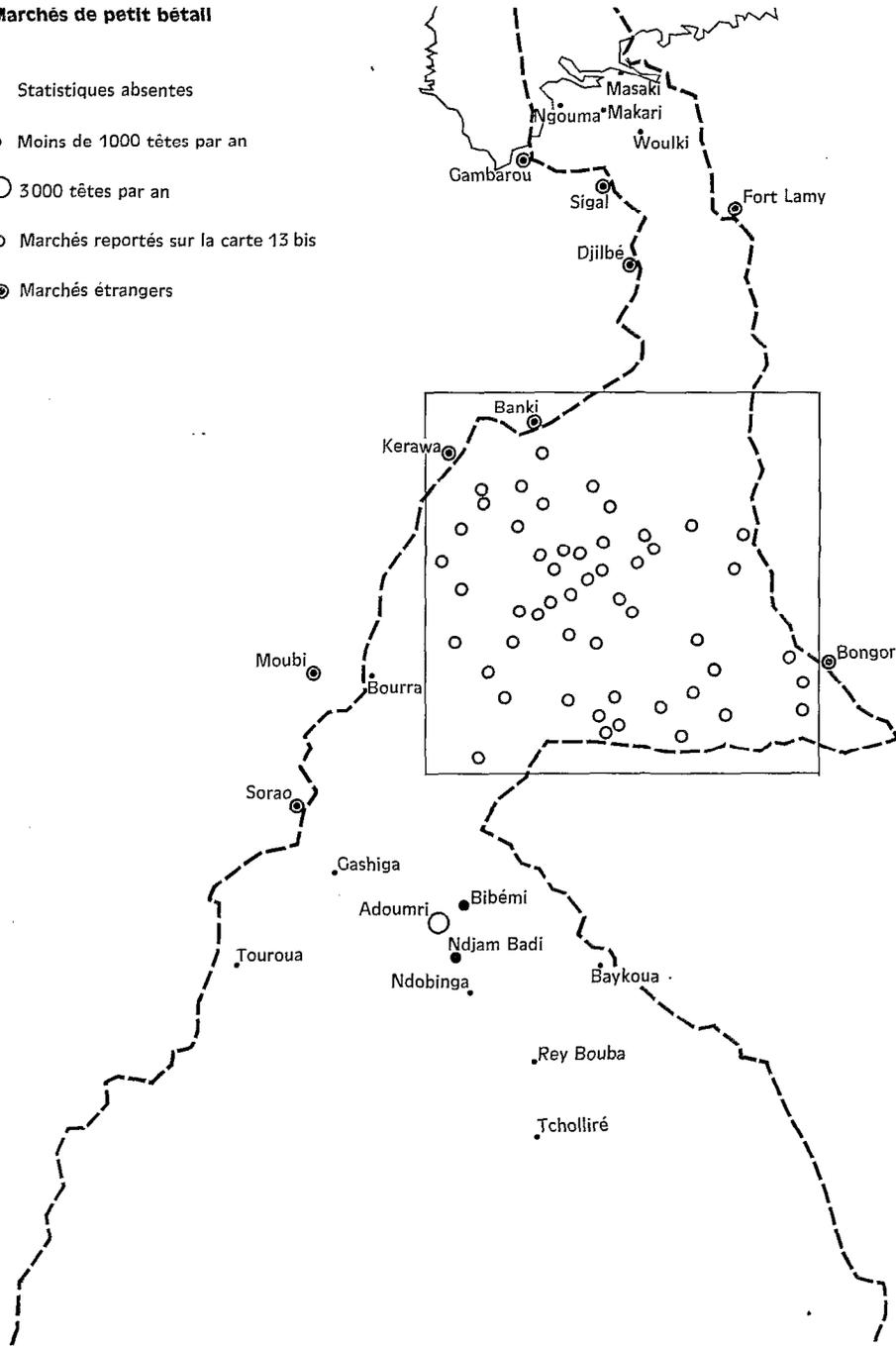
Carte 12



Marchés de petit bétail

- Statistiques absentes
- Moins de 1000 têtes par an
- 3000 têtes par an
- Marchés reportés sur la carte 13 bis
- ⊙ Marchés étrangers

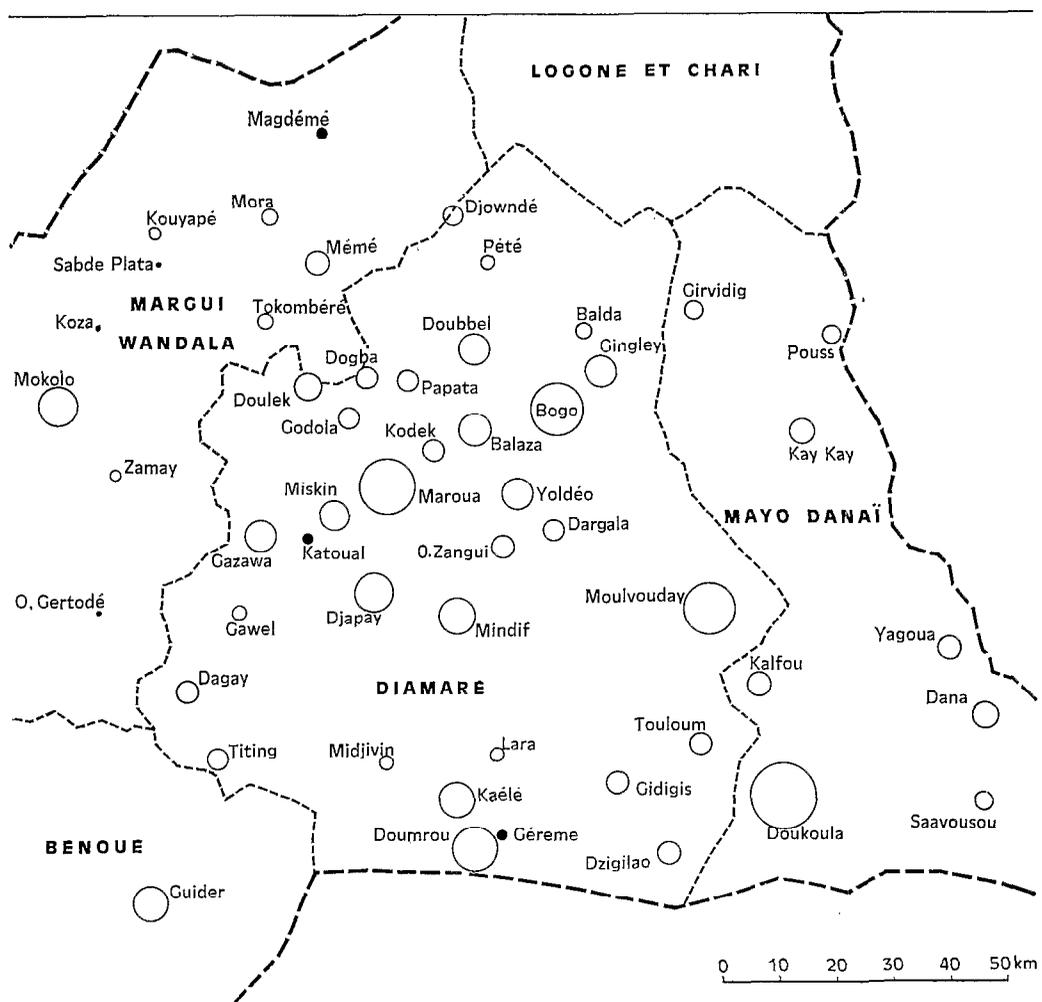
Carte 13



Marchés de petit bétail

Carte 13 bis

- <1000 têtes par an
- 1000 têtes par an
- 4000 têtes par an
- Statistiques absentes
- 9000 têtes par an
- 16000 têtes par an
- 25000 têtes par an

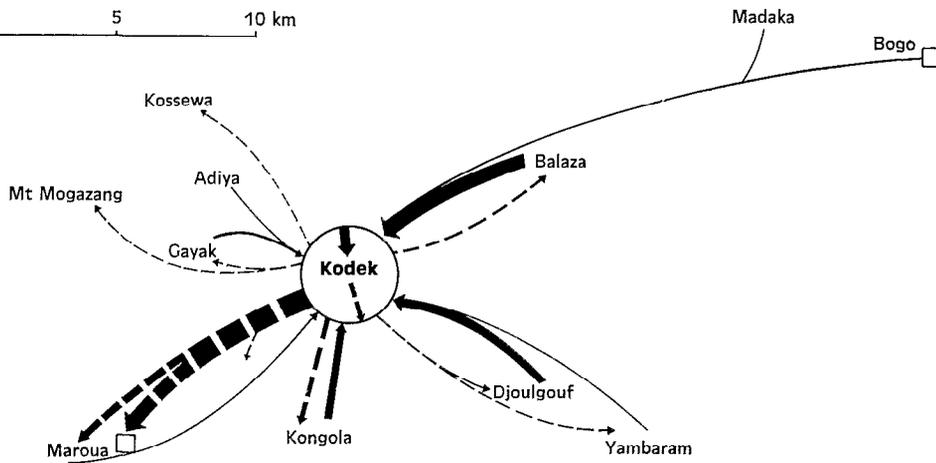


Marché des caprins à Kodek
Le 28-4-1962

Carte 14

- Marchés
- ← Animaux mis en vente
- ▬→ Animaux achetés

0 5 10 km

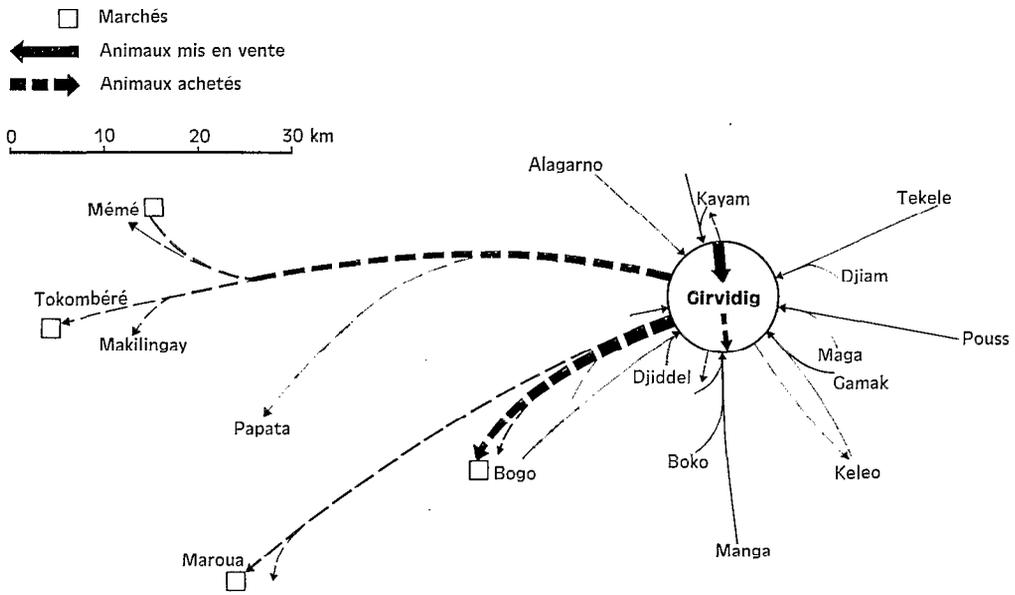


Effectifs : 94 vendeurs pour 160 animaux
57 acheteurs pour 139 animaux

Dans le cercle : animaux mis en vente ou achetés par des habitants du canton de Kodek

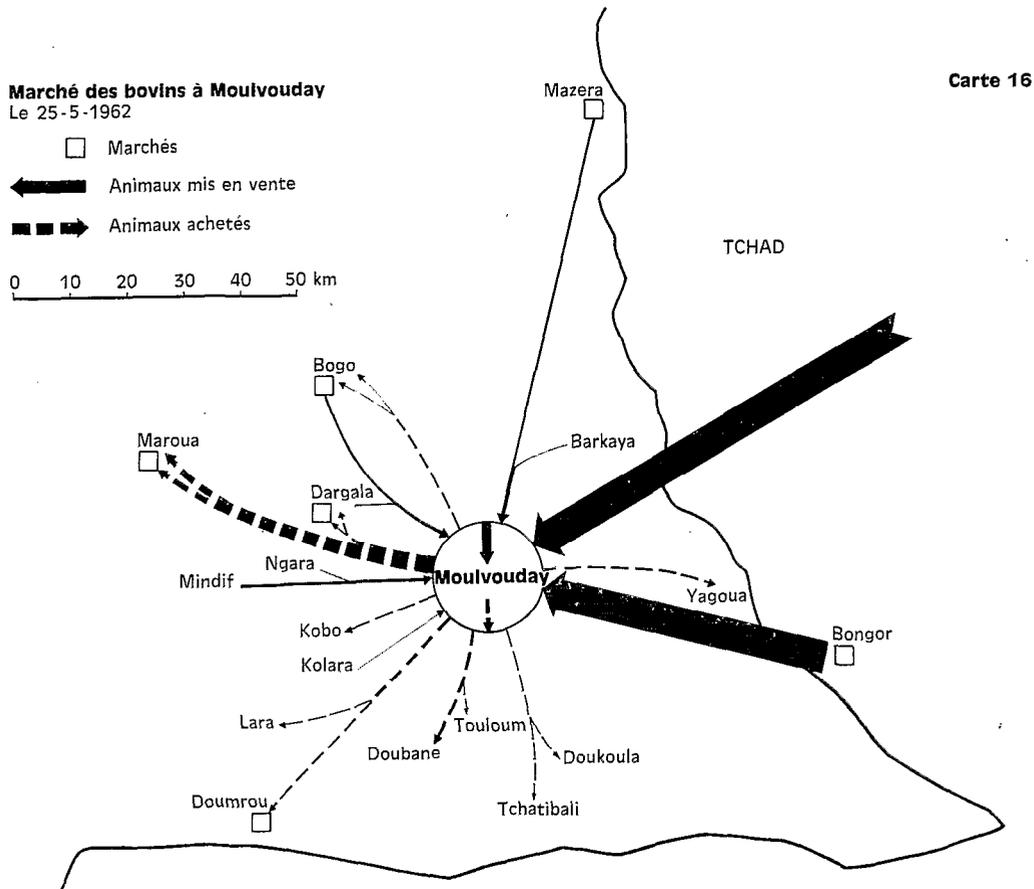
Marché des ovins à Girvidig
Le 5-5-1962

Carte 15



Effectifs : 54 vendeurs pour 112 animaux
37 acheteurs pour 102 animaux

Dans le cercle : animaux mis en vente ou achetés par des habitants de Girvidig ou des villages voisins (rayon : 6 km)



Carte 16

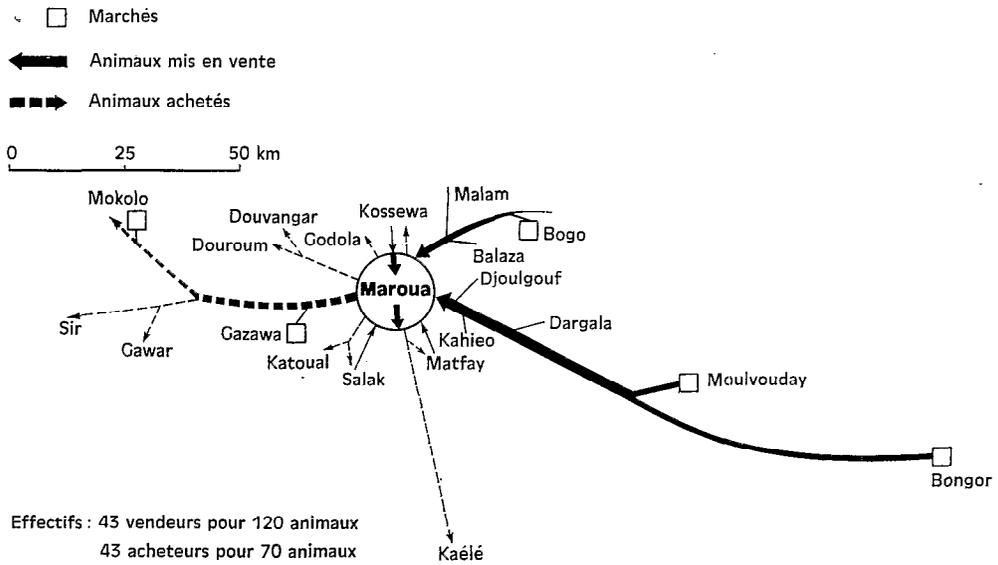
Effectifs : 55 vendeurs pour 578 animaux
78 acheteurs pour 209 animaux

Les animaux invendus seront de nouveau présentés à Moulvouday ou à Doumrou, Maroua, Bogo, Gazawa

Dans le cercle : animaux mis en vente ou achetés par des habitants de Moulvouday ou des environs (rayon 10 km)

Marché des bovins à Maroua
le 2-7-1962

Carte 17



Dans le cercle : animaux mis en vente ou achetés par des habitants de Maroua ou des environs (rayon de 10 km)

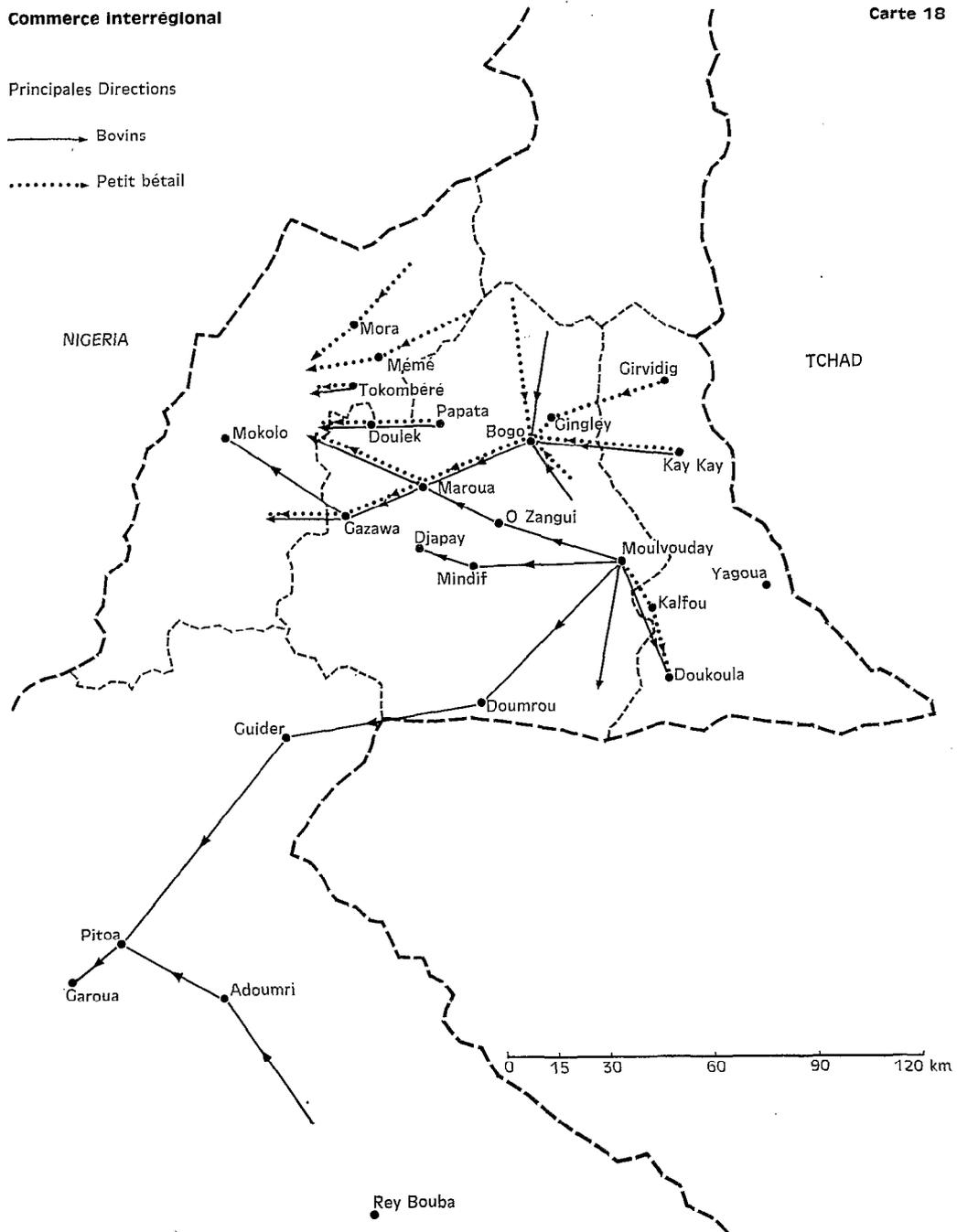
Commerce interrégional

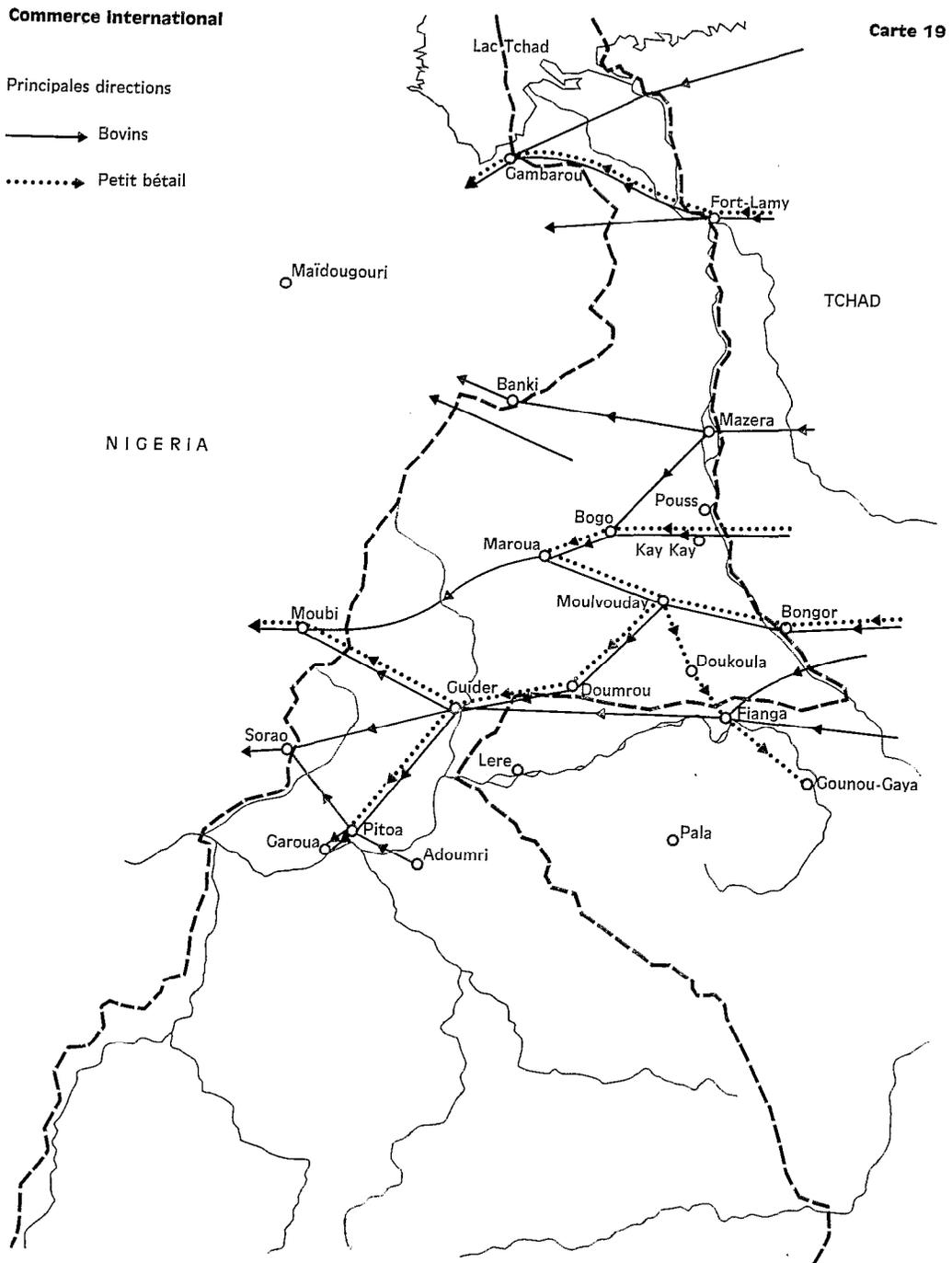
Carte 18

Principales Directions

— Bovins

..... Petit bétail





BIBLIOGRAPHIE

- ABDOULAYE MAIKANO, 1964. — Le facteur humain dans l'élevage au Cameroun. Thèse. Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 55 p.
- BURDETTE R.F. et ABBOTT J.C., 1960. — La commercialisation du bétail et de la viande (*Collection FAO : La Commercialisation, cahier n° 3*), FAO, Rome, 234 p.
- DOUTRESSOULE G., 1947. — L'élevage en Afrique Occidentale Française. Ed. Larose, Paris, 299 p.
- GARINE I. de, 1964. — Les Massa du Cameroun, P.U.F., Paris, 251 p.
- LEMBEZAT B., 1961. — Les populations païennes du Nord-Cameroun et de l'Adamaoua. P.U.F., Paris, 252 p.
- SERESA, 1961. — Enquête socio-économique sur l'élevage dans l'Adamaoua, République du Cameroun.
- VAILLANT A., 1956. — Les pâturages naturels du Nord-Cameroun. *Rev. Elev. Méd. Vét. Pays Trop.* IX, 4, pp. 367-379.
- VEYRET P., 1952. — L'élevage dans la zone tropicale. *Cah. O.M.*, janv.-mars, n° 17, pp. 70-83.